

week-end sportif



Plus difficile que prévu...

Les Eskimos d'Edmonton ont eu besoin de toutes leurs ressources hier pour vaincre les Rough Riders d'Ottawa, 26-23, lors du match de la coupe Grey. Favoris par plus de 22 points, les Eskimos ont dû combler un déficit de 20-0 pour remporter une 4e coupe Grey de suite. **Page 15**



Bob Berry n'a pas apprécié

Bob Berry a soumis ses joueurs à un rigoureux exercice hier. L'entraîneur du Canadien n'a pas apprécié le relâchement de son équipe samedi soir au Forum, où le Tricolore l'a emporté 9-5 contre les Penguins de Pittsburgh. Keith Acton a récolté six points lors de ce match et Guy Lafleur, cinq. **Page 14**

AU SOMMAIRE

Éditorial

La FTQ a tenu la semaine dernière à Montréal l'un de ses plus importants congrès. En éditorial, Jean-Claude Leclerc commente les résolutions qui y ont été adoptées à l'endroit des femmes et de la CECO. **Page 6**

Rectificatif

LE DEVOIR s'est fourvoyé samedi en annonçant par sa manchette que le chef du Parti libéral du Québec proposait de reprendre les négociations constitutionnelles «à zéro». En réalité, comme l'explique dans son article notre correspondant parlementaire Claude Turcotte, M. Ryan a plutôt expliqué devant des journalistes à Ottawa qu'il serait à son avis préférable, au sujet de la compensation fiscale, de reprendre les négociations entre gouvernements à partir de l'Accord des huit provinces conclu en avril dernier. Cette façon de faire, disait encore M. Ryan, permettrait d'arriver plus vite à une solution que si l'on partait de zéro. L'erreur est en partie imputable à une mauvaise transcription télégraphique qui a effacé quelques mots importants. Nous présentons nos excuses aux lecteurs, à M. Ryan et à notre correspondant parlementaire. NDLR.

Début d'une négociation de \$105 milliards

par Michel Vastel

HALIFAX — Onze ministres des Finances ouvrent ce matin une difficile négociation sur des transferts de \$105 milliards d'ici le 31 mars 1987.

Ces fonds, que le gouvernement fédéral redistribue entre les dix provinces et les deux Territoires du Nord, servent à financer des programmes universels de santé et d'éducation post-secondaire. Près de \$30 milliards de paiements de pére-

quation permettent en outre à six provinces — les quatre provinces de l'Atlantique, le Québec et le Manitoba — d'offrir la même qualité de services publics sans taxer davantage leurs citoyens.

Le gouvernement fédéral a clairement indiqué son intention de plafonner le taux de croissance de ses transferts. Pour ce faire, il prévoit de réduire de \$5,7 milliards — environ 5% — la somme des transferts normalement destinés aux provinces. En échange, il leur propose d'aug-

menter, comme lui, les impôts des contribuables les plus riches de \$3,8 milliards, les laissant avec un déficit théorique de \$2 milliards.

Cela peut paraître raisonnable mais les provinces contestent d'abord les chiffres du ministre fédéral, M. Allan MacEachen, en particulier le Québec. De plus, elles veulent rester libres d'augmenter les impôts ou non, et surtout d'affecter ces nouveaux revenus où bon leur semble.

Si des provinces comme l'Alberta ou la Colombie-Britannique, qui sont déjà en position de surplus budgétaire, jouissent d'une certaine marge de manoeuvre, d'autres comme l'Ontario et surtout le Québec ne veulent pas du tout entendre parler de «coupures». Leur raisonnement est simple: le gouvernement fédéral a été partie prenante à la création des programmes qu'il finance, il doit donc partager tout le fardeau de l'augmentation des coûts.

Même s'il s'agit d'un sujet extrêmement technique, tous les Canadiens sont particulièrement intéressés à l'issue de ces négociations. L'Association médicale canadienne, la Coalition canadienne de la santé, la Fédération canadienne des sciences sociales et même un comité parlementaire tripartite à Ottawa ont prévenu que toute «coupure» des transferts se traduirait, inévitablement, par une baisse de la qualité des services de santé

Voir page 8: Négociation

Trudeau repousse la suggestion de Bennett sur les autochtones

OTTAWA (d'après la CP) — Le gouvernement fédéral a refroidi quelque peu hier les espoirs de ceux qui attendaient la reconnaissance des droits des autochtones dans la constitution, sans écarter toutefois la possibilité d'un compromis demain.

Dans un document émanant de son bureau hier, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a rejeté une suggestion des gouvernements de la Colombie-Britannique et de l'Île du Prince-Édouard portant sur les conditions d'un accord sur les droits des autochtones.

Le gouvernement ne peut accepter cette suggestion pour le moment, déclare M. Trudeau dans ce document, et se réserve le droit d'étudier cette demande en tenant compte des droits des indigènes.

M. Trudeau donne à ces deux provinces deux journées de réflexion pour leur permettre de décider si elles doivent accepter que la clause originelle des droits des autochtones écartée lors de l'entente du 5 novembre soit incorporée de nouveau à l'entente, ou si elles doivent au contraire accepter une suggestion émanant du pre-

mier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed.

M. Trudeau a déjà indiqué à plusieurs reprises qu'il ne modifierait pas cet accord du 5 novembre sans le consentement des provinces qui y ont adhéré.

Les chances d'un compromis sur le sujet se sont encore amoindries quand la Nouvelle-Écosse a fait savoir qu'elle n'était pas prête à renégocier l'accord du 5 novembre et quand des groupes d'autochtones ont déclaré de leur côté qu'ils rejetaient la proposition de M. Lougheed.

Ces développements permettent maintenant de douter également du sort de la clause sur l'égalité des sexes.

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, a fait savoir samedi qu'il était prêt à accepter une clause garantissant l'égalité des sexes à condition que les droits des autochtones soient aussi reconnus par la constitution.

Le leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a de son côté laissé entendre que le nouveau premier ministre du Manitoba, M. Howard

Pawley, à la tête d'un gouvernement néo-démocrate, s'opposerait aux propositions constitutionnelles présentées au Parlement tant que les droits des autochtones n'auront pas été reconnus, de même que l'égalité des sexes.

M. Pawley a fait savoir qu'il voulait discuter de cette question avec le premier ministre, M. Trudeau, et qu'il ferait connaître ensuite sa décision.

Un ancien ministre des Affaires indiennes, M. Warren Allmand, a de son côté in-

Voir page 8: Autochtones



Outrées de voir les taux d'intérêt usuraires devenir monnaie courante, quelque 70.000 personnes ont bravé les routes glissantes et le froid pour aller clamer leur colère devant le Parlement, samedi à Ottawa. M. Trudeau n'était présent qu'en effigie et les manifestants ont été quittes pour écouter les harangues des chefs syndicaux. Au premier plan, M. Dennis McDermott, président du Congrès du travail du Canada. (Photolaser CP)

70.000 Canadiens manifestent contre les politiques économiques d'Ottawa

par Michel C. Auger

OTTAWA (PC) — Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont envahi la colline parlementaire, samedi à Ottawa, pour protester contre les taux d'intérêt élevés et les politiques économiques du gouvernement Trudeau.

Quelque 70.000 personnes ont bravé la pluie et le froid et répondu à l'invitation de la Coalition contre les taux d'intérêt qui avait organisé la manifestation.

Les délégations des syndicats étaient, de loin, les plus nombreuses. Le président du Congrès du travail du Canada (CTC), M. Dennis McDermott, et le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, agissaient comme maîtres de cérémonie de ce rassemblement devant l'édifice du Parlement fédéral.

Le président du CTC, M. McDermott, a fustigé les politiques économiques du gouvernement fédéral et a comparé le cabinet fédéral à «une bande de dindes».

«Nous n'acceptons plus le paternalisme et les politiques économiques lunatiques de ce gouvernement. Quand on pense que le ministre des Finances avait dit que nous n'aurions plus raison de venir manifester après avoir vu son budget», a lancé M. McDermott.

Le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Norbert

Rodrigue, a soutenu de son côté que les travailleurs n'accepteraient jamais de «se laisser habituer aux politiques économiques et aux taux d'intérêt élevés de ce gouvernement».

Il a invité les travailleurs de tout le Canada à continuer la lutte contre ces politiques économiques et à faire pression sur les gouvernements provinciaux pour qu'ils cessent d'appliquer, eux aussi, ces politiques économiques désastreuses.

Voir page 8: Manifestation

Brejnev en mission délicate à Bonn

BONN (d'après Reuter et AFP) — Le président Leonid Brejnev est arrivé à Bonn hier soir pour une visite de trois jours au cours de laquelle il espère persuader ses interlocuteurs ouest-allemands que son pays n'est pas responsable de la dégradation des relations entre Moscou et Washington.

Plusieurs milliers de manifestants membres du Parti communiste ouest-allemand attendaient M. Brejnev à l'aéroport pour lui manifester leur soutien. Ils portaient des portraits du président soviétique ornés de la mention «rien n'est plus important que la paix».

En revanche, dans les rues de Bonn, son arrivée avait été précédée d'une manifestation hostile réunie à l'appel d'hommes politiques libéraux et conservateurs. 50.000 manifestants ont défilé en scandant «Russes hors d'Afghanistan, bas les pattes en Pologne». Des réfugiés afghans et des écologistes ont manifesté dans un autre quartier de la capitale.

Mais cette visite, a quelques jours de l'ouverture des nouvelles négociations de Genève sur la limitation des armements, s'annonce plus délicate que celles de 1973 et 1978.

L'Union soviétique considère en effet la RFA comme la clé de son objectif «numéro un» en Europe, à savoir l'arrêt du déploiement des missiles de croisière et des fusées Pershing-2 de l'OTAN, prévu à partir de 1983.

Le président Ronald Reagan a proposé mercredi l'annulation de ce projet en

Voir page 6: Brejnev

Rencontre avec Gérard Chaliand

2) Forces et faiblesses de la résistance afghane

par Gilbert Grand

Gérard Chaliand, qui s'est rendu deux fois en Afghanistan l'an dernier, en a ramené un *Rapport sur la résistance afghane*, publié chez Berger-Levrault, dans lequel il analyse les forces et faiblesses de la guérilla, la stratégie soviétique dans la région et ses répercussions sur les relations Est-Ouest. Gilbert Grand, chargé de l'information étrangère au DEVOIR, a publié samedi la première tranche d'une entrevue dont voici la seconde.

qu'elle envoie ensuite sur le terrain mobiliser la population. En Afghanistan, ce schéma est totalement renversé! Il y a eu une explosion spontanée, populaire, massive, de rébellions contre l'État afghan au moment (1978-1979) où il menait un train de réformes extrêmement rapides et maladroites à la fois.

«Non pas que les réformes, que le gouvernement Khalq de l'équipe Taraki-Amin était en train de faire, soient mauvaises sur le papier. La réforme agraire,

la suppression de l'usure, de la dot, l'alphabetisation obligatoire pour les deux sexes, la scolarité pour les enfants, autant de réformes nécessaires excellentes sur le papier. La société afghane est indiscutablement une société archaïque qui a vraiment besoin de se moderniser.»

«Mais ce Khalq pratique un stalinisme de sous-développés, pour reprendre la formule de Maxime Rodinson. Et en ce sens, il a bien des points communs avec le bas niveau intellectuel et politique et la brutalité répressive du régime des Khmers rouges. Toutes les réformes étaient froides et menées avec un dogmatisme aveugle par des cadres issus de milieux urbains qui ne connaissaient rien aux conditions concrètes de la campagne.»

«Ces cadres ont ainsi dérangé les struc-

Voir page 8: Afghanistan

Micheline Lanctôt
Garage Méo, Mina

Michèle Bazin
Je ne serai plus jamais la même

Gilles Rivard
La planète guenille

Yvon Deschamps
Six ans d'monologues

Roger Caron
Matricule 9033

Janette Bertrand
moi Tarzan, toi Jane

inedi

La place des femmes au sein de la FTQ

Si un membre sur trois de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) est une femme, seulement une sur dix a pris sa place à l'intérieur des comités spécialisés, plus particulièrement dans les comités de griefs et de santé-sécurité au travail où on se serait attendu à les voir beaucoup plus nombreuses.

Profitant de son congrès annuel qui se terminait vendredi, le congrès, s'appuyant sur une enquête-maison faite par son comité de la condition féminine, a dû se rendre à l'évidence de la sous-représentation des femmes à l'intérieur de la centrale.

Toutes les sections locales affiliées ont été invitées à répondre à un questionnaire: 394 sections locales ont répondu, couvrant ainsi 218,215 membres, ce qui représente entre 60 et 70% des effectifs de la FTQ.

La présence des femmes à la FTQ est d'une femme sur trois membres, mais pas dans toutes les sections locales, il va sans dire. A un extrême, on retrouve une forte majorité de femmes dans la confection et chez les employés de service (local 298), et une faible majorité féminine chez les employés de bureau (UIEPB).



Renée Rowan

«Malgré que l'on ne puisse pas rattacher chaque syndicat de façon stricte à un secteur ou corps d'emploi, puisque les juridictions syndicales sont «fluides», il demeure évident que notre membership syndical reflète bien les ghettos d'emploi sur le marché du travail», notent les auteurs de cette enquête.

Si personne n'ignorait que les femmes étaient largement sous-représentées à l'intérieur des comités syndicaux, cette petite recherche a permis de quantifier la représentation féminine dans l'action syndicale locale, via leur présence aux comités exécutifs: comités de négociation, de griefs et de santé-sécurité. Le rapport 1/3 devient alors 1/10.

«Les femmes ont une place à prendre à la FTQ. Si elles ne l'ont pas encore prise, ce n'est pas par manque d'intérêt, souligne le Comité de la condition féminine, mais il faut en trouver les raisons. Pour cela, il faut être à l'écoute des femmes, surtout dans nos milieux de travail et dans nos syndicats.»

A cet effet, le congrès a voté plusieurs recommandations après avoir constaté que si les femmes sont de plus en plus nombreuses dans les syndicats, on est loin en revanche de les retrouver en nombre proportionnel au niveau des structures: elles n'ont jamais représenté plus de 15% des délégués au congrès, 10% des membres du Conseil général et 6% des membres de la «permanence».

Trop souvent les travailleuses ne s'identifient pas à leur syndicat, structure masculine où il n'est pas toujours question de congé-maternité ou de lutte aux ghettos d'emploi. En conséquence, la FTQ recommande à tous ses affiliés, syndicats et conseils de travail, de mettre sur pied des comités de condition féminine mieux placés pour réfléchir sur ces questions, lancer des débats, jouer un rôle complémentaire de vigilance au regard aux droits des travailleuses.

Déterminée à faire une priorité de la condition féminine, la direction de la FTQ a pris l'engagement d'affecter une

ressource identifiée à ce dossier et qui sera en mesure d'y consacrer le temps nécessaire.

La présence d'une répondante en matière de condition féminine à la permanence de la FTQ est d'ailleurs apparue aux congressistes comme une condition indispensable à la mise en route de l'ensemble des recommandations adoptées ces jours derniers.

En outre, les syndicats et les sections locales devront attribuer plus particulièrement à un membre de l'exécutif la responsabilité du dossier des femmes de manière à assurer un lien entre l'action syndicale et le travail du comité.

Reconnaissant que l'on a affaire à une sous-représentation institutionnalisée des femmes, sous-représentation qui a des racines historiques et sociales, la FTQ a reconnu qu'il faut faire plus que «souhaiter voir des femmes compétentes postuler les postes». Pour lutter contre les ghettos d'emplois à l'intérieur de ses structures, les délégués se sont prononcés en faveur de la mise sur pied de programmes d'action positive qui, conformément aux positions déjà adoptées par la FTQ, doivent faire l'objet de négociations avec les syndicats représentant les employés.

Une invitation spéciale et explicite sera donc faite aux femmes de postuler les postes traditionnellement attribués aux hommes tandis qu'une invitation spéciale et explicite sera adressée aux hommes de postuler les postes traditionnellement attribués aux femmes; la recherche et, éventuellement, l'élimination des critères d'embauche qui auraient pour effet d'éliminer automatiquement toute candidature non-traditionnelle; la présence de femmes au sein des comités de sélection; l'embauche des candidats(es) non traditionnels(es) à compétence suffisante ou égale.

Le moyen le plus approprié pour promouvoir la présence des femmes aux comités spécialisés est de leur donner la formation nécessaire qui leur donnera confiance en elles. La FTQ recommande donc à ses affiliés de libérer et déléguer des membres et militantes pour les sessions de formation syndicale à tous niveaux en faisant tous les efforts possibles pour envoyer un nombre de femmes au moins égal à leur proportion dans les effectifs de base et de veiller à ce que ces sessions intègrent les préoccupations spécifiques des travailleuses. Aux cours déjà existants, il a été recommandé d'en ajouter un autre spécifique à la condition féminine.

La FTQ a également demandé à l'ensemble de ses affiliés de revoir leur fonctionnement syndical pour s'assurer qu'il ne pose pas de problèmes difficilement surmontables aux militantes et militants assumant des responsabilités familiales (exemples: heures des assemblées, coût de gardiennage pendant les assemblées/réunions, etc.). «Il est temps que les fem-

mes prennent non pas nos places, mais la place qui leur revient dans notre centrale... ça fait assez longtemps qu'on en parle, qu'on étudie... il est temps qu'on passe à l'action», a affirmé pour sa part le président de la FTQ, Louis LaBerge. Souhaitons que ça ne restera pas que des vœux pieux.

\$150,000 c'est nettement insuffisant — Le Conseil du statut de la femme juge nettement insuffisante la subvention de \$150,000 que le ministère des Affaires sociales vient d'accorder au Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes en difficulté.

Le CSF qui a suivi et appuyé tout au long les démarches du Regroupement dans sa demande de subvention, réitère son appui aux «justes revendications» des maisons d'hébergement et de transition pour femmes en difficulté.

Le Regroupement comprend un réseau de 21 maisons d'accueil à travers le Québec qui accueillent par année environ 200 femmes et enfants victimes de violence et sont souvent forcées d'en refuser autant.

Les maisons ne font pas partie du réseau des Affaires sociales et une bonne partie de leur personnel est bénévole, ce qui limite les coûts d'opération. En outre, cette autonomie respecte les initiatives du milieu.

Jusqu'à maintenant, les demandes de subventions ont été

faites par les maisons de façon individuelle et les réponses du MAS variaient beaucoup de l'une à l'autre, ce qui a entraîné pour certaines de graves difficultés de fonctionnement mettant même leur existence en péril.

Devant cette situation d'urgence, le regroupement a fait une analyse des coûts d'opération, loyer, salaires, entretien, d'une maison pour en arriver à demander un strict minimum de \$70,000 par maison. C'est sur cette base que le regroupement a demandé une subvention de \$216,000 pour terminer l'exercice financier 1981-1982. Cette demande apparaît d'autant plus raisonnable, note le CSF, que le MAS, selon le Regroupement, avait déjà reconnu l'an dernier que le budget de chaque maison devrait être de \$122,000 par année.

La subvention de \$150,000 est donc très loin de leur assurer le minimum vital, déclare le CSF qui déplore de plus les lenteurs administratives qui font que des demandes faites en septembre sous le signe de l'urgence n'aient obtenu de réponse qu'à la mi-novembre en dépit des nombreuses démarches faites par le Regroupement.

J'me marie, j'me marie pas — C'est le titre d'une brochure que vient de publier la Direction des communications du ministère de la Justice sur l'union libre. Ce document a été préparé pour répondre aux diverses questions

que se posent ceux qui ont choisi de vivre en union de fait.

Même si ce mode de vie s'avère de plus en plus populaire — il y a eu 45,800 mariages au Québec en 1980 comparativement à 51,690 en 1975 — et qu'on prévoit qu'en 1991, «un ménage sur trois vivra de cette façon», le Code civil ne reconnaît pas de statut légal au couple non marié (à l'exception de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Québec, toutes les provinces canadiennes admettent l'existence d'un «mariage de fait» après un certain temps de cohabitation).

En conséquence, les concubins ne bénéficient pas des récentes mesures visées par la réforme du Code civil, notamment en ce qui concerne la protection de la résidence familiale.

Toutefois, pour pallier à cette carence, ces derniers ont pu conclure entre eux diverses ententes susceptibles de les protéger: maison, terrain, etc. Ils peuvent également se faire tout type de donation entre vifs.

La brochure *J'me marie, j'me marie pas* informe les partisans de l'union libre de leurs droits et des législations dont ils peuvent se prévaloir.

On peut se procurer cette brochure en s'adressant à la Direction des communications, ministère de la Justice, 1200, route de l'Église, 9e étage, Saint-Foy, Québec, G1V 4M1; tél. (418) 643-5140.

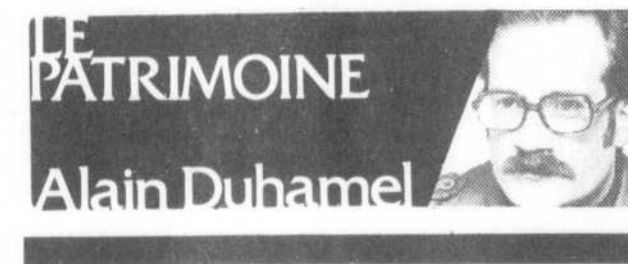
La menuiserie du Séminaire de Québec

Le Comité des citoyens du Vieux-Québec a protesté vivement auprès du ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, au sujet de la permission de démolir la menuiserie du Séminaire de Québec qu'il a accordée en dépit des recommandations contraires de la Direction générale du patrimoine.

La menuiserie du Séminaire se trouve rue de l'Université dans l'arrondissement historique de Québec. Il s'agit d'un bâtiment construit vers 1919, haussé d'un étage mansardé en 1946, en colombages couverts de planches et recouverts ensuite d'un mur de brique. En façade, le mur extérieur est couvert d'un enduit de ciment. Sa construction traduit un effort d'intégration d'un bâtiment nouveau à un ensemble plus ancien.

«Le bâtiment menace de démolition n'est, à proprement parler, ni très ancien, ni un monument rare», affirme le Comité des citoyens dans un mémoire qu'il a fait parvenir au ministre. «On veut démolir un bon exemple de l'architecture des hommes de métier, c'est-à-dire artisanale, pour mettre en valeur l'architecture néo-classique du nouveau Musée du Séminaire».

Le Séminaire de Québec prépare depuis 1977 le recyclage de l'un de ses immeubles de la rue de l'Université en un musée pour lequel il a reçu du ministère des Affai-



Alain Duhamel

res culturelles une subvention de plus de \$3,8 millions l'an dernier. Le projet dans sa conception d'origine, consistait à conserver l'enveloppe de l'immeuble, à la rendre plus étanche en bouchant certaines ouvertures, à refaire complètement l'intérieur et à dégager le bâtiment lui-même en démolissant la menuiserie voisine.

La Commission des biens culturels a donné son accord à la démolition de la menuiserie qu'elle juge sans valeur patrimoniale, mais s'est opposée à la disparition des grandes verrières de l'immeuble et a demandé un effort de conservation de certains éléments de décoration intérieure. En acceptant la démolition de la menuiserie, la Commission des biens culturels souhaite créer une ouverture sur le jardin du Séminaire et substituer au bâtiment un aménagement extérieur plus valorisant dans un secteur propice à des cheminements piétonniers.

Le professeur Luc Noppen,

de l'Université Laval, estime que la démolition de ce bâtiment sobre et bien intégré dans son milieu procède des mêmes conceptions qui ont conduit à des démolitions massives à la Place Royale et à des opérations de renaissances urbaines dénoncées partout aujourd'hui. Vouloir mettre en valeur un monument en le dégageant de bâtiments jugés comme des «additions malheureuses» à une oeuvre originale fautive la perception du passé en laissant croire à l'isolement du bâtiment sauvegardé.

«L'analyse du dossier relatif aux ateliers du Séminaire, écrit le professeur Noppen dans une étude à ce sujet, démontre en fait que la démolition de cet édifice a été prise pour acquies et que les raisons qui motivent cette demande de permis sont venues à posteriori. Partant du fait que cet édifice serait démolit (tout comme les bâtiments de la cour intérieure de l'Archevêché, le premier pavillon de l'Université et la fausse-façade du pavillon central de l'Université l'ont été par le passé) parce que jugé non intéressant, les architectes du projet ont développé un concept de place qui conférerait au nouveau musée une entrée monumentale bien mise en perspective. Des lors on a mis au rancart l'entrée principale du monument et du coup toute la valeur symbolique de ce type d'architecture. Cette fâcheuse disposition à refuser au public l'entrée des musées par leur accès naturel (celui vers lequel toute l'architecture du bâtiment les renvoie) est assez répandue au Québec depuis qu'au Musée du Québec le public est invité à entrer par une porte de service (on retrouve le même exercice au Musée des Beaux-Arts de Montréal)».

La démolition de la menuiserie du Séminaire de Québec crée en outre un précédent dangereux dans la mesure où cet exemple conduirait à démolir d'autres bâtiments du même type et de même qualité auquel le public n'a peut-être pas accordé une grande attention à ce jour. L'arrondissement historique de Québec compte une soixantaine de bâtiments du même genre dont la conservation s'imposera à l'opinion comme étant utile, heureuse et valorisante pour l'ensemble de l'arrondissement.

«Parce que la structure en question est saine, parce que la valeur intrinsèque du bâtiment est non négligeable et témoigne d'un effort particulier

de la part des concepteurs pour l'intégrer à l'ensemble; parce que la forme et les dimensions du bâtiment en question permettent d'envisager une reconversion sans difficulté, nous recommandons, écrit le professeur Noppen, à la Direction générale du patrimoine de tout mettre en oeuvre pour préserver cette structure et aider le propriétaire à la réhabiliter par une nouvelle fonction ou un renouvellement de la fonction actuelle.»

On pourrait aussi poser le problème autrement au ministère des Affaires culturelles et à d'autres comme la Société d'habitation du Québec. Pourquoi faut-il gaspiller un bâtiment encore sain?

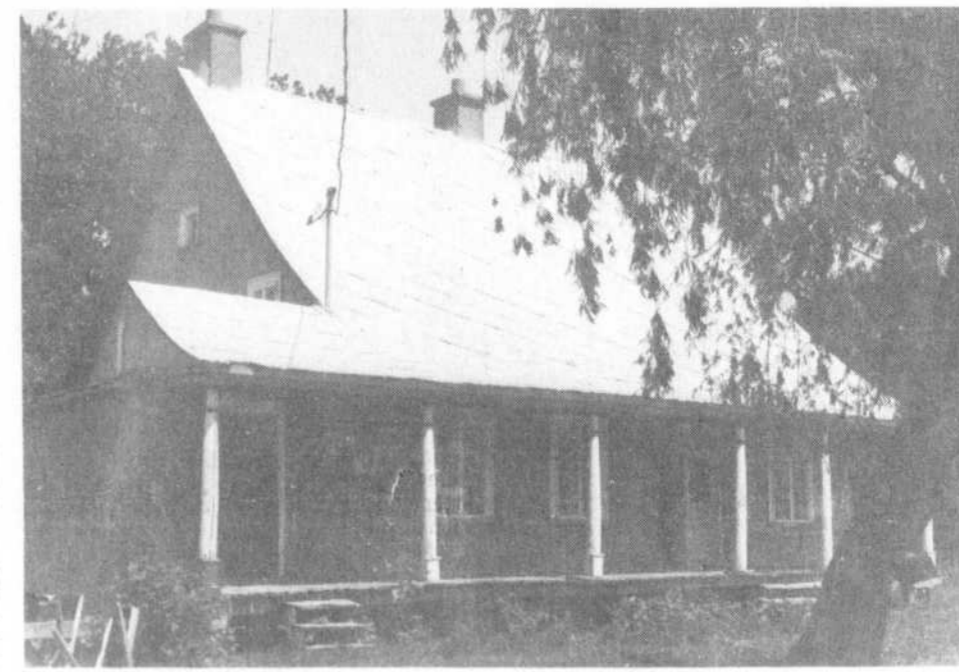
Fiscalité — Le ministre des Finances du Canada, M. Allan Rock, a posé un premier geste dans son récent exposé budgétaire en éliminant des règlements de l'impôt des avantages fiscaux provenant de la démolition des immeubles anciens.

Désormais, les règles relatives aux pertes terminales ne permettront plus au propriétaire d'un immeuble démolit de réclamer en déduction de son revenu imposable le solde non amorti de la valeur dudit immeuble. Autrefois, le propriétaire d'un immeuble démolit pouvait réclamer une perte totale équivalente à la valeur du bâtiment ou au solde non amorti. «Les règles fiscales, peut-on lire dans les documents du budget fédéral, constituent donc une incitation indirecte à la démolition.»

Depuis plusieurs années, les sociétés et groupes de citoyens préoccupés par la sauvegarde du patrimoine avaient dénoncé l'incitation fiscale à la démolition et réclame des gouvernements du Canada et des provinces au moins la neutralité du régime fiscal à cet égard ou, mieux encore, des incitations fiscales à la conservation et à la restauration des bâtiments anciens.

Le budget de M. MacEachen élimine une incitation à la démolition mais demeure encore largement insuffisant dans la mesure où il consacre des pratiques immobilières douteuses.

Les nouveaux règlements de l'impôt reportent sur la valeur du terrain, généralement plus élevée que la valeur du bâtiment à démolir, le solde non amorti du bâtiment et permettent au propriétaire de continuer à réclamer sur la valeur accrue du terrain ainsi libéré l'amortissement habituel. En cas de vente du terrain, la valeur du bâtiment démolit ou son solde non amorti s'ajoute à la valeur du terrain pour les fins de l'imposition (50%) sur le gain de capital.



La maison Poitras à l'Épiphanie, dans le comté de l'Assomption, a été classée monument historique. Il s'agit d'une construction de la fin du XVIIIe siècle en pierre dans la tradition architecturale française. Son aménagement intérieur original en parfait état en fait une pièce unique du patrimoine québécois. Vers 1841, Louis Poitras en devenait propriétaire et ses descendants l'ont habitée jusqu'en 1979. (Photo IBC)

doute de curieux effets entre les mains de promoteurs immobiliers propriétaires de plusieurs bâtiments et terrains, comme, par exemple, une incitation à multiplier les transactions sur des immeubles de manière à obtenir des amortissements plus généreux sur des immeubles nouvellement acquis dont la valeur n'aurait pas justifié autrement d'importantes exemptions d'impôt. Dans une perspective de qualité de vie en milieu urbain, cette échappatoire peut conduire à une catastrophe.

Publications — Le ministère des Affaires culturelles vient de publier la liste des biens culturels classés ou reconnus au 1er janvier 1981 dans sa collection des dossiers du patrimoine.

Le dossier numéro 50 comprend non seulement la liste des bâtiments, mais également, pour la première fois, la liste des biens meubles classés ou reconnus, les arrondissements historiques et naturels. Toutefois, cette nouvelle liste n'indique pas, comme dans la précédente publiée

dans le dossier 38, quels sont les monuments pour lesquels une aire de protection a été enregistrée.

On peut se procurer cette publication en communiquant avec la Direction générale du patrimoine au ministère des Affaires culturelles.

Dans sa collection des cahiers du patrimoine, le ministère des Affaires culturelles vient de publier un ouvrage consacré au patrimoine architectural du comté de Pontiac. Ce vaste territoire, qui fait frontière avec l'Ontario par la rivière des Outaouais demeure l'une des régions les moins connues du Québec et, à certains égards, la plus abandonnée.

La rédaction de cet ouvrage remarquable a été entreprise dans le cadre d'une exposition itinérante sur le patrimoine du Pontiac montée par le Groupe de sauvegarde du Pontiac. Il est publié en français (no 14) et en anglais (no 15) et est en vente au prix de \$14,95 dans les librairies et dépôts de l'Éditeur officiel.

On trouvera également chez l'Éditeur officiel, au prix de

\$8,95, une publication des Archives nationales du Québec consacrée aux registres paroissiaux. Rédigé par M. André LaRose, dans la collection des études et recherches archivistiques, cet ouvrage intitulé «Les registres paroissiaux au Québec avant 1800» est un outil de travail indispensable aux chercheurs. L'étude donne l'origine et l'état des registres des baptêmes, mariages et sépultures.

M. Florian Aubin, curé de Saint-Cuthbert, a publié l'his-

toire de sa paroisse en la joignant à un album souvenir des 215 ans de cette localité. Cet ouvrage de plus de 800 pages abondamment illustré n'a voulu rien laisser au hasard en partant de la description du milieu naturel pour se rendre jusqu'à nos jours. Ce portrait monumental de l'une des paroisses de la seigneurie de Berthier comporte en plusieurs endroits des traits originaux qui ne manquent certes pas d'étonner les lecteurs originaires de ce coin de pays.

On peut se procurer cet ouvrage pour la somme de \$20 (\$1 de plus par la poste) en écrivant au presbytère de Saint-Cuthbert, 302C.

Centre de conservation — Le ministre des Affaires culturelles a inauguré officiellement récemment le Centre de conservation du Québec dont le mandat consiste à conserver et restaurer le patrimoine mobilier et les oeuvres d'art du Québec.

Situé dans la municipalité de Vanier, en banlieue de Québec, le Centre de conservation a sept spécialistes à son emploi et plusieurs laboratoires spécialisés dans le traitement du bois, du métal, du verre, du cuir, etc. Depuis sa mise en service, le Centre a déjà traité plusieurs centaines d'objets et pièces parmi lesquels on compte notamment les 45 tableaux de la rétrospective Riopelle et le «Saint-Jérôme» de Louis David.

Le Centre de conservation apporte son expertise aux musées agréés par le ministre des Affaires culturelles et aux propriétaires de biens culturels classés ou reconnus.

On peut s'appeler Tremblay et avoir en soi un peu de Gautier...



C'était une fois un Gautier de Varennes qui pris le nom de Tremblay. L'histoire n'explique pas son geste mais sa descendance confirme... son excellente santé.

Aya un peu de Gautier en chacun de nous.

1313 VS
803F Boute de Pêcheur
801C Napoléon
Société Commerciale Clément Inc.
Montréal, Qué. (514) 526-0404

RESTAURANT HELENE DE CHAMPAIN

SON FESTIVAL DE FRUITS DE MER

L'assiette du pêcheur 17,50 \$ repas complet

SA NOUVELLE CARTE AVEC LES SPECIALITES DU CHEF DENIS NOESER

LE REPAS TRADITIONNEL DU DIMANCHE	VOTRE CHOIX
Les trois rôtis GIGOT-D'AGNEAU, DINDE, RÔTI DE BOEUF AU JUS enfants de 12 ans ou moins	9,95 \$ repas complet
	4,95 \$

Réservations (514) 866-5226
200, TOUR DE L'ISLE, ÎLE STE HELENE, MONTREAL, QUE.

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

5	7	8	21	24	35
6 sur 6	GAGNANTS 0	249 089\$	N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+		
5 sur 6	206	1 088,20\$	3		
4 sur 6	8924	69,80\$	VENTES TOTALES		
5 sur 6+	13	11 496,40\$	2 594 677\$		

GROS LOT 509 000\$
Approximatif vendredi

Provincial

3180827	500 000\$
180827	50 000\$
80827	1 000\$
0827	100\$
827	25\$
27	10\$

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits sur les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

DATE: 20-11-81

Numéro	Possibilité de
585164	4 Gagnants de 50 000\$
85164	32 Gagnants de 5 000\$
5164	324 Gagnants de 250\$
164	Gagnants de 50\$
64	32,400 Gagnants de 5\$

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LOTO-QUÉBEC distribue 100% de tout l'argent qu'elle reçoit:

- 45% aux gagnants
- 20% aux entreprises et travailleurs québécois
- 35% au gouvernement du Québec

KRO QUÉBEC

en bref...

■ Le NPD se moque des francophones hors Québec

La présidente de la Fédération des francophones hors Québec, Mme Jeannine Séguin, vient de s'élever contre les propos tenus ces jours derniers par le porte-parole du NPD en matière constitutionnelle, M. Jim Fulton. Ce dernier a laissé entendre que le NPD n'avait pas défendu davantage les intérêts des francophones hors Québec parce que ces derniers n'avaient pas fait assez de lobbying auprès du parti. C'est absolument aberrant, commente Mme Séguin, et cette déclaration est irresponsable de la part d'un parti qui prétend être d'envergure nationale.

■ M. Lalonde à Vienne pour un séminaire de l'OPEP

Le ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, a quitté Montréal hier soir à destination de Vienne pour y participer, à partir de mardi, à un séminaire international de trois jours organisé par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). En marge du colloque, intitulé «Vers une interdépendance plus équitable» et présidé par Cheikh Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, M. Lalonde doit s'entretenir notamment avec ce dernier ainsi qu'avec le ministre de l'Énergie du Mexique, M. Jose Andres de Oteyza, et les ministres du pétrole d'Indonésie, le docteur Subruto, et du Koweït, M. el Ali Khalifa al Sabha.

■ Des enfants inadaptés perdent leur école

Quelque 80 enfants inadaptés, rétrécis par diverses commissions scolaires au Centre d'enseignement vivant, une institution privée subventionnée par les commissions scolaires et le ministère de l'Éducation, seront contraints de rester à la maison puisque leur école, à la suite de difficultés financières, doit fermer ses portes. Le Centre d'enseignement connaît un déficit actuellement de plus de \$78.000 et a déjà fait appel au ministère de l'Éducation pour l'aider à sortir de cette impasse, sans succès. L'an dernier, le budget de l'école a reçu une augmentation de deux pour cent alors que les hausses de salaires versées aux enseignants étaient de l'ordre de 14%. Les commissions scolaires de l'île de Montréal et certaines de la Rivière-Sud refusent des élèves à cette école pour des problèmes socio-affectifs. On estime que près de 80% de la clientèle de l'école provient de familles défavorisées. Le centre reçoit des enfants de six à 13 ans.

■ \$125 millions de prêts sans intérêts à l'Inde

NEW DELHI (AFP) — Trois conventions de financement aux termes desquelles le Canada prêtera sans intérêts \$125 millions à l'Inde ont été signées samedi à New Delhi. Ces fonds seront utilisés par l'Inde pour financer le développement de l'agriculture et la recherche pétrolière, ainsi que pour acheter des équipements destinés à la production d'énergie. Les accords ont été signés, pour le Canada, par M. Marcel Masse, président de l'Agence de développement international canadienne, et pour l'Inde, par M. R.N. Malhotra, secrétaire aux Affaires économiques.

■ Quatre années de Concorde

LONDRES (AFP) — Plus de 40.000 personnes par mois ont pris le vol Concorde entre Londres et New York cette année, soit 10 pour cent de plus que l'année précédente, a annoncé hier British Airways. Selon le communiqué de British Airways, le succès de la ligne cette année est notamment dû au nouveau vol Concorde qui quitte Londres à 18 h 00, laissant aux hommes d'affaires toute l'après-midi pour travailler dans la capitale britannique. Le vol Concorde entre Londres et New York avait été inauguré le 22 novembre 1977.

■ L'opposition pressera M. Kaplan de questions

OTTAWA (PC) — Pour la première fois depuis le début de la session, les députés de l'opposition vont avoir l'occasion, mardi, d'interroger le solliciteur général sur ses réactions au rapport de la commission McDonald sur les agissements de la GRC. M. Robert Kaplan doit comparaître à cette date devant le comité parlementaire de la justice. Il y a trois mois, il a fait part de la décision du gouvernement d'adopter la principale recommandation du rapport, soit la formation d'une agence civile de renseignement et de sécurité pour remplacer le service de sécurité de la GRC. A la tête de cette agence, le gouvernement a nommé M. Frederick Gibson, un avocat du ministère de la Justice. Il ne fait pas de doute que l'opposition, devant le comité parlementaire, voudra connaître de la bouche de M. Kaplan les progrès qui ont été réalisés à l'agence.

■ MM. Clark et Hatfield fustigent Ottawa

FREDERICTON (PC) — Le leader progressiste-conservateur, M. Joe Clark, et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, ont fait taire leurs divergences passées, pour critiquer sévèrement samedi les politiques économiques du gouvernement Trudeau. S'adressant aux 1.000 délégués au congrès du parti conservateur provincial à Fredericton, les deux hommes ont fustigé Ottawa au sujet des coupures de Via-Rail, de la hausse des prix de l'énergie et du budget MacEachen. M. Clark a soutenu que les Canadiens ont été trompés et dépossédés par un gouvernement qui prétendait pouvoir offrir une meilleure performance économique que les conservateurs, alors que M. Hatfield s'en prenait durement à la décision d'Ottawa de couper dans les paiements de transferts aux provinces.

Un pompier périt et neuf autres sont blessés dans un incendie rue de Bleury

Un capitaine de pompiers a perdu la vie samedi soir et neuf de ses camarades ont subi des blessures en combattant un incendie qui a pris naissance dans un restaurant de la rue Bleury.

La victime, le capitaine Gaston Leblanc, âgé de 49 ans, marié et père de cinq enfants, a péri écrasé sous les débris d'un mur. Il sera porté en terre cette semaine après des funérailles civiles.

Au moment où les pompiers arrivaient sur la scène de l'incendie, deux soubres explosions se sont fait entendre. Les policiers doivent dès aujourd'hui faire enquête sur l'origine de cet incendie.

Au plus fort de l'incendie, le toit du restaurant s'est effondré, de même que toute la devanture de l'édifice de trois étages. Le capitaine Leblanc a été enseveli sous les débris, qui ont

blessé en tombant plusieurs autres pompiers et détruit une automobile stationnée dans la rue.

En tout, neuf pompiers ont été conduits à l'hôpital souffrant de diverses blessures. En début de soirée hier, l'un d'eux demeurait encore sous observation, les autres ayant pu rentrer chez eux.

Une foule nombreuse s'est attroupée rue Bleury pour observer les pompiers à l'oeuvre, nuisant à leur travail, et les policiers ont eu fort à faire pour éloigner ces badauds dont plusieurs avaient commencé à festoyer après le défilé de la coupe Grey.

Le corps du capitaine Leblanc a été découvert sous un amas de briques, de pierres et les débris de l'affiche du restaurant. Il avait 25 ans de service comme pompier à la ville de Montréal et était attaché au poste 25, rue Drummond.

En attendant le début de l'enquête, l'accès à l'édifice a été complètement bloqué, un câble de 12.000 volts brisé s'y trouvant. Des édifices adjacents, dont des bureaux appartenant à la Banque Toronto Dominion, ont été légèrement endommagés par l'eau. Et les forts vents qui soufflaient samedi ont inspiré des craintes aux pompiers en plus de leur compliquer la tâche.

Un autre incendie tôt hier matin, rue Beaubien, a nécessité cinq alertes et la présence de 150 pompiers.

Les flammes ont pris naissance dans une quincaillerie et ont détruit également un commerce voisin et une trentaine de logements qui se trouvaient au-dessus de ces établissements commerciaux.

Tous les locataires de ces logements ont été évacués dans l'ordre.

Des préoccupations politiques ont dominé les travaux du congrès de l'AHQ

par Marie Laurier

Ce qui devait être un congrès axé enfin sur un sujet concret, humain et sensible aura été dominé par des questions d'ordre politique et technique, rendu nerveux les organisateurs qui comptaient sur le thème «Le malade, raison d'être de l'hôpital» pour se redonner du courage en cette période de crise financière, et bousculé considérablement le travail des journalistes affectés à la couverture du 18e congrès annuel de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ). Ces assises se sont déroulées mercredi, jeudi et vendredi derniers dans la Vieille capitale.

En effet, même si l'on s'y attendait ces dernières semaines, nul ne pouvait prévoir que M. Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires sociales, allait choisir ce moment pour dévoiler son projet de législation touchant la réforme en profondeur de la loi de la santé et des services sociaux et exprimer ses intentions quant aux paramètres d'un mandat de négociation avec les médecins omnipraticiens et spécialistes. Même pas les dirigeants de l'AHQ qui avaient cru bon de convoquer, à quelques minutes d'avis et en catastrophe les représentants des médias pour leur faire part d'un savant rapport qui avait déjà filtré dans *Le Soleil* dès la première journée du congrès, alors que l'on voulait le tenir sous le boisseau. Le quotidien de Québec faisait état mercredi du contenu de ce document d'une quarantaine de pages qui porte justement sur... *Les législations et politiques affectant les établissements-membres et le réseau des affaires sociales!* Les auteurs croyaient que le ministre Johnson allait retenir plusieurs des recommandations de ce comité d'étude et pourvoir les gestionnaires d'hôpitaux de pouvoirs accrus. Mais le projet de loi 27 est venu contrecarrer ces ambitions, jeudi.

Les événements ont voulu que le ministre accapare l'attention de la presse, d'un grand nombre de professionnels de la santé et de cadre d'établissements en se manifestant deux jours consécutifs, d'abord à une conférence de presse convoquée pour expliquer les lignes de force de la future législation et du mandat de négociation et le lendemain, vendredi, devant les administrateurs d'hôpitaux. A cette dernière occasion, M. Johnson devait reconnaître que ses propos de la veille avaient pu porter à confusion entre «le mandat de négociation et le projet de loi» bien que l'un et l'autre soient intimement liés ou en quelque sorte corollaires.

Ainsi, quand il aborde le sujet des «horaires fixes» ou à vacation pour certains spécialistes et des médecins exerçant dans les centres d'accueil, d'hébergement et de réadaptation ainsi que dans les centres hospitaliers de soins prolongés, lorsque le nombre de bénéficiaires le justifie, il s'agit d'expression d'intentions sujettes à la négociation avec les syndicats des professionnels concernés.

Car le projet de loi 27 n'aborde pas nommément la rémunération de ces médecins si ce n'est la mécanique que le gouvernement veut se doter, dans la future législation, pour exercer un contrôle extrêmement rigoureux de la pratique médicale et des dépenses qu'elle engendre. L'encadrement juridique de la répartition des effectifs médicaux est cependant précisé dans le texte de loi.

Cette mise au point faite, la précipitation du ministre Johnson à déposer le projet de loi en première lecture jeudi dernier et qu'appréhendaient toutes les personnes concernées, s'explique dans un contexte de course contre la montre puisque le gouvernement espère que des différentes étapes à franchir — commission parlementaire prévue pour la première semaine de décembre, débat à l'Assemblée nationale sur le texte remanié, s'il y a lieu, et présentation finale de la législation — se feront d'ici la fin de la présente session, avant les vacances de Noël.

Cette pièce législative sera en effet d'une grande utilité pour entreprendre les véritables négociations avec les médecins qui s'annoncent longues et houleuses. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) a déjà entrepris depuis le début de novembre une contestation bien orchestrée et elle redoutait justement cette «conscriptio» d'une loi. La FMOQ fera connaître demain sa réaction officielle sur le projet de loi 27.

Entre-temps, les diverses associations locales de médecins omnipraticiens poursuivent tour à tour leurs contestations soit en boycottant leurs fonctions médico-administratives dans les hôpitaux, soit en organisant des journées d'étude, pour ne plus répondre qu'aux urgences. Ainsi, aujourd'hui même, dans les régions du Saguenay-Lac Saint-Jean et de la Gaspésie, les généralistes sont en «journée d'étude». Et l'association de Montréal annonçait mardi dernier la tenue d'un débrayage généralisé, à une date qui n'a pas encore été déterminée. Ce moyen de pression des 2.000 médecins montréalais «pourrait n'être qu'un prélude à une contestation plus dure et plus prolongée de leur part», nous apprend le communiqué émis à cet effet. Ils veulent ainsi, souligne le Dr Clément Richer, président, «protéger contre l'arbitraire d'un gouvernement qui préfère régler les problèmes des effectifs médicaux en régions éloignées

par voie législative plutôt que par la négociation!» «Nous contesterons tout article de loi qui pourrait nous priver de certaines libertés jugées fondamentales dans l'exercice de notre profession.»

Le Dr Richer réaffirme que les omnipraticiens de Montréal se sentent solidaires de leurs confrères en régions éloignées et de ces autres omnipraticiens — anesthésistes qui attendent toujours pour négocier.

Dans tout ce brouhaha, il devient quasiment gênant de parler du «malade, raison d'être de l'hôpital» et de reprendre les multiples interventions entendues ou lues au cours du congrès de l'AHQ qui reflétaient pourant des situations vécues à l'urgence et à l'hôpital même.

De façon générale, les «usagers» ou les «bénéficiaires», comme on se plaît à nommer les «malades» dans le jargon des affaires sociales, n'ont pas tellement mis en cause la qualité des soins reçus. Ils ont plutôt porté leurs griefs sur l'absence de personnalisation de l'accueil, la froideur des médecins et du personnel soignant, les attentes interminables à l'urgence et l'ignorance dans laquelle on les tient, les nombreuses tracasseries administratives qu'ils doivent subir avant même que l'on s'occupe vraiment d'eux, etc.

«De véritables relations humaines, ça n'existe pas dans les hôpitaux», de prouver quelques témoins. Et pourtant, enchainement-ils, c'est bien l'endroit où elles devraient être les plus chaleureuses puisque le malade, lui, est fatalement en état de faiblesse et de dépendance, une situation suffisamment humiliante sans que l'on ajoute encore à son traumatisme en feignant de croire qu'il n'est là que par hasard ou par pure fantaisie.

A titre d'exemple-type, dans l'atelier où l'on discutait de la dispensation des soins et services à la clientèle adulte, M. Pierre Biron, un citoyen de Ville-Saint-Laurent, a résumé de façon impressionniste mais fort bien étayée, cette déshumanisation qu'il résume ainsi dans la conclusion de son témoignage:

«Nos hôpitaux québécois, à mesure qu'ils grossissent, à mesure que les tâches sont sectorisées au couteau, à mesure que croît l'activisme syndical deviennent aliénants, in-

humains. Les Québécois riches vont commencer à aller se faire soigner là ou existent de meilleures ambiances hospitalières, si ce n'est déjà fait... Il me semble que le peuple québécois n'a jamais été assez méchant pour mériter ce qui arrive maintenant à ses malades.»

Les administrateurs d'hôpitaux ont aussi été pris à partie en se faisant dire qu'ils ne devaient pas se retrancher derrière le fameux prétexte des contraintes budgétaires pour tolérer le climat «d'usine» qui

règne dans certains établissements hospitaliers. «Evidemment, il faut se garder de généraliser» a commenté l'un d'entre eux.

Par ailleurs, l'infirmière reste le symbole de l'institution hospitalière, même si cette dernière fourmille de personnel para-médical. Aussi une directrice des soins infirmières d'un hôpital de Val-d'Or, dont nous n'avons pu entendre le nom, a élogieusement défendu sa profession en disant qu'il ne fallait pas mettre sur le dos du nursing tous les péchés d'Israël et que certaines démonstrations de déshumanisation lui apparaissent nettement exagérées.

Dans son intervention très articulée, elle a plutôt mis le tort sur «le sentiment de dépendance des Québécois» qui s'en remettent à «l'État-providence» pour régler tous leurs problèmes. «La société québécoise est devenue dépendante pour tout», a-t-elle déploré en proposant que la formation du personnel hospitalier soit assortie de «cours de relations humaines».

Un choix judicieux quand on ne dispose pas d'argent liquide..., mais d'obligations

Le régime enregistré Obligations d'épargne

Avec le régime enregistré d'épargne-retraite Obligations d'épargne de la Fiducie du Québec, vous pouvez, même si vous ne disposez pas d'argent liquide, vous constituer un régime d'épargne-retraite ou encore continuer de contribuer à l'épargne-retraite en utilisant vos obligations d'épargne du Québec ou du Canada.

Le régime Obligations d'épargne vous permet de joindre les avantages de vos obligations à ceux d'un régime enregistré d'épargne-retraite: économie d'impôt, rendement garanti, sécurité.

Rendement accru de vos obligations

Incluses dans un régime enregistré d'épargne-retraite, vos obligations d'épargne sont déduites

de votre revenu imposable au plein montant de leur valeur nominale et des coupons non encore encaissés, l'année où vous les déposez dans votre régime. Le rendement de vos obligations s'en trouve considérablement accru.

Encaissables en tout temps

Vos obligations restent encaissables en tout temps. Si vous les encaissez, leur valeur totale s'ajoute toutefois à votre revenu imposable de l'année en cours, et le régime est alors désenregistré.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations sur nos régimes d'épargne-retraite.

Venez ou téléphonez.



MONTREAL
Complexe Desjardins
(514) 281-8840
1-800-361-6840,
poste 8840

LAVAL
Place Val des Arbres
(514) 668-5223
1-800-361-3803

Fiducie du Québec

QUEBEC
Complexe Centre-Ville,
Ste-Foy (418) 653-6811
1-800-463-4792

SHERBROOKE
Place Jacques-Cartier
(819) 566-5667
1-800-567-6920

CHICOUTIMI
Place du Royaume
(418) 549-5746
1-800-463-9657

desjardins

L'impact du nouveau budget MAC EACHEN

Comment sauver de l'impôt au Québec

Une session intensive d'un jour
Lors de cette session, vous aurez l'occasion de:

- découvrir les principaux changements concernant les abris fiscaux suivants:
 - 1— Les régimes d'épargne enregistrés
 - 2— Les régimes d'épargne action (REA)
 - 3— Les immeubles à logements multiples classe 31
 - 4— Les rentes: véhicules pour différer ou étaler
 - 5— Les puits d'exploration de pétrole
 - 6— Investir dans l'art
- profiter de l'expérience de 6 grands fiscalistes
- recevoir une documentation à jour
- compléter votre grille de planification fiscale
- récupérer une partie ou le totalité de vos impôts à venir

Pour vous inscrire, veuillez téléphoner sans tarder à nos bureaux:

sans frais à: 1-800-361-9431 ou à Montréal: (514) 489-5347

DEVCOM
DEVCOM

Cette session aura lieu le
26 novembre 1981, à Montréal
au Reine Elizabeth Salon Saguenay
Frais d'inscription: 225\$/par participant
N.B.: Vous devez être inscrit pour participer à ce séminaire

Institut des droits de la personne à l'U. d'Ottawa

L'Institut des droits de la personne était inauguré récemment à l'Université d'Ottawa à l'occasion d'un colloque sur «les droits et devoirs des individus et des collectivités dans la promotion des droits de la personne».

L'Institut des droits de la personne est le premier du genre au Canada. Il est dirigé par M. Walter Tarnopolsky, professeur de Common Law de l'Université d'Ottawa, qui est secondé par M. Gerald-A. Beaudoin, ex-doyen de la section de droit civil de l'Université d'Ottawa.

L'Institut se consacre à l'enseignement (1er, 2e et 3e cycles), à la recherche et à l'information. Des cours spécialisés à l'intention des professionnels oeuvrant dans le domaine du droit, tels les juges, les avocats et les policiers seront aussi offerts aux professionnels de la santé, éducateurs, travailleurs, fonctionnaires, membres des forces armées et journalistes.

Une subvention de démarrage octroyée par la Fondation canadienne Donner a permis à l'Institut de lancer ses premiers programmes. Adresse de l'Institut: 57 rue Copernicus, Ottawa, K1N 6N5; téléphone: (613) 231-3492.



LE SALON DU LIVRE
Montréal 1981

Cette année on s'enlivre

PLACE BONAVENTURE
DU 24 AU 29 NOVEMBRE

Le Salon ouvre ses portes demain et nous sommes fin prêts pour vous accueillir avec une foule d'activités enivrantes.

Le dissident Jacek Kuron sur a sellette en Pologne

VARSOVIE (AFP) — Les services de sécurité ont fait le départ hier après-midi au domicile du dissident Jacek Kuron à Varsovie pour empêcher la tenue d'une réunion «illégitime» au cours de laquelle «devrait être créée une organisation à caractère politique et hostile à l'Etat socialiste», a annoncé un communiqué du ministre de l'Intérieur, cité par l'agence PAP.

Selon le porte-parole du ministre, le but de cette réunion, à laquelle assistaient des dirigeants de Solidarité était de mettre sur pied une organisation à caractère politique et hostile à l'Etat socialiste, ainsi qu'à la constitution polonaise, aux principes du régime et à ses alliances internationales. Un tel programme, ajoute le communiqué, est de fait celui d'un parti politique d'orientation anti-socialiste.

Parmi ceux-ci, précise le communiqué du ministre, figure notamment le texte de fondation de cette organisation. Ce texte selon le ministre constitue «une plateforme de programme hostile à l'Etat socialiste, ainsi qu'à la constitution polonaise, aux principes du régime et à ses alliances internationales». Un tel programme, ajoute le communiqué, est de fait celui d'un

partisan de la scène politique, la section de Solidarité de Varsovie a précisé dans un communiqué que la réunion interrompue par les services de sécurité n'avait d'autre but que «d'élaborer des propositions détaillées sur la réalisation de l'idée d'une Pologne antitotitaire, avancée par les syndicalistes de son 1er congrès national».

Ces ennemis du socialisme, estime le communiqué, souhaitent à présent créer une «nouvelle organisation officielle» qui puisse acquiescer une audience internationale. Une telle conception, poursuit-il, est «telle aux ambitions politiques de M. Kuron qui tente depuis longtemps d'infléchir Solidarité vers une voie anti-socialiste, en vue de pousser le syndicat à la confrontation avec les autorités».

Le ministre de l'Intérieur juge que le «but de cette réunion finalement déjouée» était de créer un «fait accompli», il affirme que cette «tentative nuisible» était dirigée contre le principe du droit d'entente nationale en vue d'établir une situation de conflit, au moment même où la réunion avait été annoncée.

Une manifestation record en Hollande

AMSTERDAM (AFP) — Plus de 300.000 personnes ont manifesté samedi après-midi à Amsterdam contre l'armement nucléaire en Europe. Ce chiffre qui constitue un record européen a été établi par la police aussi bien que par les organisateurs.

En début d'après-midi déjà les responsables des chemins de fer qui avaient triplé la capacité de transport des trains devaient avoir du faire face à une «situation à la japonaise», tant la foule était entassée dans les gares de province.

Durant toute l'après-midi plusieurs cortèges compacts ont défilé paisiblement sur plusieurs itinéraires tracés à travers la capitale. Les participants, jeunes et vieux, Néerlandais et étrangers, portant sur des banderoles des slogans hostiles à la course aux armements, se sont entassés notamment devant le palais du Dam où se trouve le palais royal et sur la grande esplanade du célèbre Rijksmuseum.



Les présumés assassins du président Sadate discutent avec leurs avocats à la fin de la première session de leur procès qui a débuté samedi. Celui-ci a été reporté au 30 novembre afin de permettre à la défense d'étudier le volumineux dossier d'accusation. (Photolaser AP)

L'attitude des présumés assassins de Sadate surprend les Égyptiens

LE CAIRE (AFP) — Les Égyptiens ont été très surpris par le comportement dédaigné sinon joyal des extrémistes inculpés de l'assassinat du président Anouar Sadate lors de leur comparution samedi devant la haute cour militaire du Caire, bien qu'ils risquent la peine capitale.

La réaction de l'homme de la rue, hier matin, est toute d'étonnement. «Ils plaisaient face à la mort, mais ils n'ont donc pas peur, ces gens-là», a-t-on pu entendre en plusieurs endroits.

Resté à savoir si le coit prohabilités des cartons entraînent une baisse sensible de la demande, alors que la Pologne se trouve dans l'incapacité financière de compléter par des achats sur le marché international ses importations de produits pétroliers dont elle est entièrement dépendante.

Washington veut contrer la «menace communiste»

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain Alexander Haig est attendu aujourd'hui à Mexico où il doit expliquer pourquoi la cotte d'alerte sur la «menace communiste» contre les Caraïbes et l'Amérique centrale ne cesse de monter à Washington.

Le gouvernement américain estime que ses intérêts vitaux sont en jeu actuellement en Amérique centrale, a déclaré de son côté, hier le chef du Pentagone Caspar Weinberger.

En Amérique centrale et aux Caraïbes

Le 8 décembre, M. Papandreu reprendra le chemin de l'Europe occidentale pour participer, en tant que ministre de la Défense nationale, à la réunion d'hiver des ministres de la Défense de l'Alliance. Il a toutefois évoqué la possibilité que la Grèce se retire à nouveau du commandement intégré de l'OTAN si elle n'obtient pas de ses partenaires des garanties pour la protection de ses frontières orientales.

M. Papandreu réclamera également du matériel militaire qui permette à la Grèce de maintenir l'équilibre des forces en mer Égée face à la Turquie. Il présentera aux États-Unis, lors de la reprise au début de 1982 des négociations sur les bases américaines en Grèce, un «calendrier pour leur évacuation. Il se réserve en outre le droit d'exercer un contrôle étroit sur leurs activités.

Les observateurs notent que le chef du gouvernement grec a accepté le projet, entériné par Moscou, de création d'une zone dénucléarisée dans les Balkans que le gouvernement précédent avait rejeté estimant qu'il faisait le jeu de l'Union soviétique.

Pour ce qui est du Marché commun, M. Papandreu continue d'évoquer la possibilité de soumettre à un référendum l'appartenance de la Grèce à la communauté européenne, tout en étant pleinement conscient du fait que la décision ultime est, d'après la constitution de 1975, de la compétence du président Constantin Carmanlis. Ce dernier est opposé à un tel recours au peuple.

Paisley appelle à une grève totale en Ulster

LONDRES auquel il reproche à la fois de ne pas se lancer dans la guerre ouverte contre l'IRA provisoire et de se préparer insolemment à abandonner l'Ulster par le biais du rapprochement anglo-irlandais.

Mais bien qu'il exprime l'opinion de la grande majorité des protestants, le pasteur Paisley n'est pas parvenu à les rassembler derrière lui. Les différentes composantes du mouvement unioniste manifestèrent séparément aujourd'hui privant ainsi le pasteur Paisley d'un succès total pour sa journée d'action.

À midi cependant, en dépit de l'hostilité du patronat et des syndicats protestants, la quasi totalité de la machine économique devrait s'arrêter en Irlande du Nord. L'électricité sera partiellement coupée par une grève des employés de la principale centrale du pays, les magasins seront fermés, les trains et les autobus devraient circuler au ralenti.

À travers la province, des dizaines de milliers de protestants descendront dans la rue pour participer à une cinquantaine de marches de protestation, tandis que les tracteurs et les camions bloqueront les principales routes.

Ce soir, dans la petite ville de Newtownards, à 15 km à l'est de Belfast, le pasteur Paisley fera donner des milliers de loyalistes en casque et tenue de combat. Il n'est pas exclu que plusieurs de ces manifestants produisent à ce moment des armes pour montrer qu'ils sont prêts à tout moment à prendre en main la responsabilité de la lutte contre le terrorisme dans la province.

Après avoir réchigné toute la semaine, la principale formation politique protestante, le Parti officiel unioniste de M. James Millhouse, plus modéré que le Parti démocrate unioniste de M. Paisley a accepté de se joindre à cette journée de protestation en ordre.

distinct dans les chantiers navals du port de Belfast. Pour ces groupes il s'agit de se démarquer de la surenchère du pasteur Paisley tout en exprimant sur le fond les mêmes préoccupations.

La population se montre calme. L'Algérie en 1962 et co-fondateur du Parti des républicains indépendants avec M. Giscard d'Estaing est abattu par un tueur.

Le prince, qui est aussi un homme d'affaires criblé de dettes, est tué de trois balles de revolver alors qu'il sort du domicile de son conseiller financier, M. Pierre de Varga, qui se trouve aujourd'hui au banc des accusés.

Cinq jours après le meurtre, le ministre de l'Intérieur d'alors, M. Michel Poniatsowski, bras droit du président Giscard d'Estaing, entoure des chefs de la police, affirme au cours d'une conférence de presse que «toutes les personnes impliquées ont été appréhendées».

L'instruction est close le 21 mars 1980. Elle conclut à une solide affaire d'argent à propos de l'achat du restaurant parisien «La Vie Républicaine» par le prince de Varga, un policier douéux Guy Simone, le sergent recruteur du meurtre, Serge Tessedre, et le tueur, Gérard Fréchy.

Il y a cinq ans, le 24 décembre 1976, le prince de Broglie, 55 ans, haut dignitaire de la Vie Républicaine, plusieurs fois secrétaire d'Etat, négociateur de l'indépendance de

JACQUES GODBOUT Les têtes à Papineau

Le Chapitre de commerce du district de Montréal

Déjeuners-causeries hebdomadaires

LE MARDI, 24 novembre 1981

M. RODRIGUE BIRON
Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Thème: **Les programmes d'aide fédérale à la PME**

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL 12h30

Le public est admis. Billets à l'entrée 15\$

Pour les membres, des carnets d'abonnement sont également disponibles à l'entrée — 125\$

Renseignements: 866-2861

Certains lecteurs se souviennent sans doute des jumelles Dionne, les célèbres quintuplés canadiennes. On connaît moins bien, en revanche, Charles-François Papineau, un monteur bécoté né à Montréal en 1955. C'est, au monde, le seul enfant à long temps - C.-F. Papineau a été récemment, malgré toutes les prédictions scientifiques contraires, son 25^e anniversaire! Les Québécois ont la tête dure.

JACQUES GODBOUT

Les têtes à Papineau

ROMAN

AUX ÉDITIONS DU SEUIL

Un livre cocasse et tendre, où l'on retrouve l'ironie ravagieuse de l'auteur de *Salut Gaiusmes!*

SEUIL

en vente partout — \$9.95

Des idées originales pour Noël

À Noël, offrez l'un de ces cadeaux qu'on apprécie pendant des heures et des heures... Offrez des livres!

Le Ministère des Communications vous propose cette année ses meilleurs titres et quelques-uns de ses nouvelles parutions.

Cochez les titres désirés et postez dès aujourd'hui cette annonce.

Québec, trois siècles d'architecture
par Luc Noppen, Claude Paquette, Michel Tremblay
154 pages, 125 \$

La Cour supérieure du Québec et ses Juges, 1849-19^e janvier 1980
par Ignace J. Desautels, r.c.s.
250 pages avec illustrations
23,5 x 26 cm 15 \$

Les oeuvres d'art du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement ou la politique du un pour cent
Jordi Bonet, Marcelle Ferron, Pierre Ayot, Reynald Piché, Moni que Mercier et plusieurs autres artistes reconnus ont créé les éditions publicitaires locales, les quatre coins du Québec, Grèce à cet ouvrage d'une remarquable qualité, vous pouvez et vous enrichissez. Les éditions publicitaires locales, les quatre coins du Québec, Grèce à cet ouvrage d'une remarquable qualité, vous pouvez et vous enrichissez. Les éditions publicitaires locales, les quatre coins du Québec, Grèce à cet ouvrage d'une remarquable qualité, vous pouvez et vous enrichissez.

Itinéraire toponymique du Chemin du Roy, Québec-Montréal
par René Bouchard en collaboration
Cet ouvrage vous propose un voyage, de Québec à Montréal, sur le Chemin du Roy, avec, à chaque étape, une description de chaque localité, chaque accident géographique, chaque pont, etc. Il vous renseigne sur l'origine et la signification des noms de lieux, ces géographes, qui éclairent le voyageur sur les divers aspects sociologiques, politiques, linguistiques, folkloriques, qu'histoire et géographie des gens qui ont pris racine en ces lieux.

À la découverte du patrimoine
avec Gérard Morisset
Exposition présentée au Musée du Québec du 4 février au 1^{er} mars 1981
Découvrez l'homme, Gérard Morisset! En plus d'apprendre ses talents de dessinateur et peintre, de voir et lire quelques uns de ses manuscrits, vous entrez en contact avec une partie importante de l'histoire de l'art du Québec, qui a servi de modèle à travers les notes biographiques, une cinquantaine de pages, 90 photos noir et blanc 15 x 23 cm 12,50 \$

Dictionnaire biographique des Bretons en Nouvelle-France 1600-1765
par Marcel Fournier
Cet ouvrage inédit sur l'immigration bretonne en Nouvelle-France aux XVII^e et XVIII^e siècles contient 1040 biographies de Bretons venus s'établir dans le régime français. Dispositif de base essentiel à la recherche de nos ancêtres bretons, il représente une contribution valable à l'étude de nos origines.

Les programmes d'aide fédérale à la PME
200 pages, 155 reproductions couleurs et 38 en noir et blanc, reliure toile 27 x 27 cm 12,95 \$

Le plan Fahd à l'ordre du jour du sommet
Le plan, qui compte huit points, prévoit notamment le retour d'Israël aux frontières de 1967, la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, en échange de la reconnaissance du droit des peuples de la région à vivre en paix et etc, selon certains, d'une reconnaissance implicite d'Israël. Il a été bien accueilli par certains pays arabes mais il a été rejeté par les plus dur d'entre eux et par Israël.

De même source, on indique que la Syrie et l'Algérie sont, comme la Libye, hostiles à l'examen du plan saoudien dans le cadre du sommet. Elles estiment en effet que cela mettrait en danger la solidarité arabe au moment où le

Québec
100 ans de l'histoire de l'architecture
Les œuvres d'art

Norm: _____ Date: _____
Adresse: _____ No de compte: _____
Ville: _____ Code postal: _____ Province: _____

Retourner à: **Ministère des Communications**
Diffusion des publications
1263, boulevard de l'Est
Québec, G1N 2C8

Important: **Joindre chaque ou mandat à l'ordre du**
ministère des Finances du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications
Direction générale des publications gouvernementales

La Libye ne veut pas discuter du plan Fahd

FES (Maroc) (Reuter) — La Libye a demandé hier de ne pas inscrire à l'ordre du jour du sommet arabe de Fes le plan de paix saoudien au Proche-Orient.

La demande libyenne a été formulée par le secrétaire libyen à la Liaison étrangère (ministre des Affaires étrangères) au cours de la réunion à huis clos des ministres des Affaires étrangères préparatoire au sommet qui s'ouvre mercredi, a-t-on appris de source proche de la conférence.

Samedi soir, l'Arabie saoudite avait demandé officiellement à la Ligue arabe de faire figurer le plan Fahd à l'ordre du jour du sommet.

Le plan, qui compte huit points, prévoit notamment le retour d'Israël aux frontières de 1967, la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, en échange de la reconnaissance du droit des peuples de la région à vivre en paix et etc, selon certains, d'une reconnaissance implicite d'Israël. Il a été bien accueilli par certains pays arabes mais il a été rejeté par les plus dur d'entre eux et par Israël.

De même source, on indique que la Syrie et l'Algérie sont, comme la Libye, hostiles à l'examen du plan saoudien dans le cadre du sommet. Elles estiment en effet que cela mettrait en danger la solidarité arabe au moment où le

Washington veut contrer la «menace communiste»

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain Alexander Haig est attendu aujourd'hui à Mexico où il doit expliquer pourquoi la cotte d'alerte sur la «menace communiste» contre les Caraïbes et l'Amérique centrale ne cesse de monter à Washington.

Le gouvernement américain estime que ses intérêts vitaux sont en jeu actuellement en Amérique centrale, a déclaré de son côté, hier le chef du Pentagone Caspar Weinberger.

Les États-Unis redoutent en effet que l'éventuelle transformation du Nicaragua en un «nouveau Cuba» ne bouleverse l'échiquier stratégique d'Amérique centrale, menaçant les intérêts économiques, stratégiques et diplomatiques américains, et aussi d'autres pays de la région.

Washington souhaite donc, estiment les observateurs diplomatiques, parvenir avec le Mexique et d'autres «pays amis» d'Amérique centrale et

En Amérique centrale et aux Caraïbes

Le 8 décembre, M. Papandreu reprendra le chemin de l'Europe occidentale pour participer, en tant que ministre de la Défense nationale, à la réunion d'hiver des ministres de la Défense de l'Alliance. Il a toutefois évoqué la possibilité que la Grèce se retire à nouveau du commandement intégré de l'OTAN si elle n'obtient pas de ses partenaires des garanties pour la protection de ses frontières orientales.

M. Papandreu réclamera également du matériel militaire qui permette à la Grèce de maintenir l'équilibre des forces en mer Égée face à la Turquie. Il présentera aux États-Unis, lors de la reprise au début de 1982 des négociations sur les bases américaines en Grèce, un «calendrier pour leur évacuation. Il se réserve en outre le droit d'exercer un contrôle étroit sur leurs activités.

Les observateurs notent que le chef du gouvernement grec a accepté le projet, entériné par Moscou, de création d'une zone dénucléarisée dans les Balkans que le gouvernement précédent avait rejeté estimant qu'il faisait le jeu de l'Union soviétique.

Pour ce qui est du Marché commun, M. Papandreu continue d'évoquer la possibilité de soumettre à un référendum l'appartenance de la Grèce à la communauté européenne, tout en étant pleinement conscient du fait que la décision ultime est, d'après la constitution de 1975, de la compétence du président Constantin Carmanlis. Ce dernier est opposé à un tel recours au peuple.

Ne quittez pas, s'il vous plaît!

L'attrait que le gaz naturel exerce sur les Québécois démontre à quel point la question énergétique nous intéresse tous.

De plus en plus renseignés sur toutes les options qui sont offertes, c'est par milliers qu'ils choisissent la belle énergie, tant et si bien que 1981 ne suffira pas pour répondre à toutes ces demandes!

Gaz Métropolitain prépare 1982 avec plus d'équipes de travail, plus d'équipement et, même, plus d'appareils téléphoniques!

En attendant, si vous ne parvenez pas à nous joindre par téléphone, écrivez-nous. (*)

Nous rappelons à tous ceux qui nous ont déjà fait part de leur intérêt pour le gaz naturel, que leur dossier suit son cheminement et que nous communiquerons avec eux incessamment.

Gaz Métropolitain

(*) Veuillez remplir ce coupon et le retourner à:
GAZ METROPOLITAIN - Centre de Renseignements
Case postale 8111, succursale "A"
Montréal, Québec H3C 3H9

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____ Tél. bureau: _____ résidence: _____
Intersections: rue _____ et rue _____
Type d'habitation: Unifamilial Duplex 3 à 10 logements 11 logements et plus Autres

Si vous avez l'intention de convertir votre chauffage, du mazout au gaz naturel, envoyez-nous le coupon ci-dessus.

La FTQ, les femmes et la CECO

REUNIS la semaine dernière en congrès à Montréal, les délégués des syndicats affiliés à la FTQ se sont scandalisés des coupures budgétaires du gouvernement Lévesque, des retards du Parti québécois à favoriser un véritable accès à la vie syndicale, des fermetures d'usines ou des licenciements massifs dans des entreprises parfois grassement subventionnées par l'Etat, et des taux d'intérêts usuraires infligés aux travailleurs au nom de la lutte, par ailleurs inefficace, contre l'inflation.

Dans la plupart de ces scandales sociaux, il y a lieu d'applaudir à la détermination affichée par la Fédération des travailleurs du Québec, aux moyens nouveaux que son congrès a adoptés en vue de faire de la FTQ une véritable centrale syndicale, ainsi qu'à la saine indépendance d'esprit que les congressistes ont manifestée à l'endroit du gouvernement du Parti québécois. Pour que l'action de la FTQ soit encore plus efficace au Québec, il faut même souhaiter que les autres centrales en viennent à trouver avec elle, comme ce fut le cas à l'occasion de la grande manifestation du dernier week-end à Ottawa, des pratiques plus fraternelles de règlement des litiges et de recrutement syndical.

Malheureusement, une autre situation, aussi scandaleuse sinon plus que les coupures de M. Parizeau ou les licenciements de la «Pratt & Whitney», a été portée lors du même congrès à l'attention de la FTQ, mais ses dirigeants, M. Louis Laberge en tête, au lieu d'en favoriser un examen ouvert et démocratique, ont tenté de l'étouffer. Il s'agit de la condition proprement révoltante faite aux ouvrières de l'industrie du vêtement pour dames.

qu'il faudra plus qu'une enquête-maison ou même une tutelle «syndicale» pour élucider les allégations qui persistent contre l'UJOVD, l'usage de ses fonds, la protection de ses militants à la base, et tout le régime de négociation et d'application de la convention collective.

Le «dossier noir» divulgué au congrès de la FTQ par un groupe de la base renferme des constatations et des témoignages qui confirment une situation d'injustice et d'exploitation grave, systématique, violant à peu près toutes les normes de protection syndicale reconnues dans le Code du travail, et réduisant en fait à une forme d'esclavage des travailleurs, des femmes pour la plupart, que leur isolement, leur famille, leur langue, rendent extrêmement vulnérables, et qui semblent être victimes aussi bien de leur syndicat que des patrons qui les emploient.

Certes, comptant quelque 100.000 femmes dans ses rangs, la FTQ a entrepris à son dernier congrès une réforme «féministe» qui devrait progressivement éliminer la domination des hommes qui caractérise encore ce mouvement syndical. Mais visiblement, ce ne sont pas chez les habitués du syndicalisme d'affaire ni du socialisme en limousine également à la mode dans cette centrale, que les ouvrières des ateliers du vêtement allaient trouver une solidarité agissante. Pendant que la FTQ va perdre son temps dans une deuxième enquête, le patronat du vêtement pourra à loisir, avec la bénédiction d'un gouvernement plus intéressé aux alliances au sommet qu'à la justice à la base, repousser les travailleuses vers le travail au «foyer», où elles perdront salaire minimum, assurance-chômage, congé de maternité et fonds de retraite.

La FTQ redoute d'être victime de salissage dans cette industrie, comme elle prétend l'avoir été dans la construction avec l'enquête Cliche. Si ses dirigeants avaient été moins complaisants ou ignorants à l'endroit de la pégre du bâtiment, cette centrale n'aurait pas attendu une enquête gouvernementale pour nettoyer les chantiers. Or la situation paraît plus pitoyable encore dans l'industrie du vêtement. Si la FTQ est sérieuse dans sa résolution d'engager plus d'organismes, elle devrait soutenir toute une équipe de militantes syndicales intègres et expérimentées auprès des syndiquées et des non-syndiquées de l'industrie du vêtement.

Car ce véritable travail de développement syndical n'a jamais été sérieusement fait ni par elle ni par le CTC. Il y a lieu de craindre qu'il ne se fasse jamais si les directeurs et agents d'affaires qui ont dominé l'UJOVD et les patrons avec qui ils ont apparemment appris à s'entendre, ne sont pas amenés à rendre des comptes de leur pratique. Le gouvernement Lévesque, assailli de tous côtés, peut certes rechercher l'appui de la FTQ. Mais il ne saurait le faire au prix de l'inaction dans l'industrie du vêtement. L'enquête de la CECO s'impose. Elle sera jugée à ses fruits. Les travailleuses du vêtement doivent être libérées, elles d'abord: la FTQ ne s'en portera que mieux dans les prochaines années.

Jean-Claude LECLERC

En effet, saisie de plaintes graves portées par des travailleurs et travailleuses de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, la FTQ avait décréto, il y a maintenant plusieurs années, une enquête au sein de ce syndicat également affilié au Congrès du travail du Canada. De façon plutôt étrange, les dirigeants de la FTQ, au lieu de faire rapport publiquement aux membres de la centrale, agissent comme si les griefs des syndiquées, «compréhensibles» mais peu inquiétants, pouvaient se résoudre en douce, moyennant certaines précautions à l'avenir. En lisant, grâce à une fuite, le «rapport du comité d'enquête», on comprend mieux comment cinq ans après, loin de changer substantiellement, la condition des ouvrières et surtout des ouvrières du vêtement, s'est détériorée encore plus.

La FTQ a sommé le gouvernement Lévesque d'interrompre l'enquête que la CECO a ouverte sur certaines pratiques syndicales et patronales répréhensibles qui auraient cours dans cette industrie. Certes, les méthodes de la Commission d'enquête sur le crime organisé ont été parfois brutales et ont soulevé de légitimes objections. En voyant toutefois l'enquête que la FTQ a elle-même menée, et qui pêche contre la plupart des règles d'une enquête impartiale, complète et vigoureuse, la plus élémentaire honnêteté oblige à conclure

Le peuple sur la Colline

Malgré le froid et la neige, ils sont venus plus de 50.000 samedi après-midi sur la Colline parlementaire. Beaucoup ont parcouru des centaines de kilomètres de bus routes glissantes pour se retrouver ainsi aux portes du Parlement. Non pas en vue d'assister à une joute de football, mais pour protester solennellement à l'appel du mouvement syndical contre la politique économique du gouvernement Trudeau et ses conséquences, en particulier les mesures monétaires, les taux d'intérêt élevés, la hausse incessante du coût de la vie, la précarité du marché du travail, le chômage qui menace cet hiver.

Toutes les ressources d'organisation du Congrès du travail du Canada, de la Fédération des travailleurs du Québec, de la CSN, de la CEQ et des autres groupes de citoyens qui se sont associés à cette «Coalition contre les taux d'intérêt» n'auraient pas suffi à déplacer autant de travailleurs et de militants de divers mouvements s'il n'y avait pas au cœur de la population de ce pays un profond sentiment de frustration, de mécontentement, voire de révolte devant un phénomène paradoxal: la liberté et les droits qu'on veut inscrire dans une charte constitutionnelle sont menacés dans la vie quotidienne par l'érosion du pouvoir d'achat, l'aggravation des inégalités, la dégradation de la condition économique et sociale d'un nombre croissant de citoyens.

C'est contre cela qu'il est urgent de protester, non seulement pour saisir le pouvoir politique, mais aussi — et davantage peut-être — pour ébranler l'opinion publique des classes moyennes, inamalgamablement portées à la résignation sociale. Car trop de Canadiens ont fini par croire, sans pousser plus loin l'examen, ce que disent et répètent les hommes de gouvernement, à savoir qu'inflation, escalade des taux et chômage sont les inévitables séquelles d'une conjoncture mondiale imposée par un destin inexorable. Nul n'y pouvant rien à l'échelle restreinte d'un pays aussi modeste que le Canada, il ne reste plus qu'à endurer courageusement son triste sort jusqu'au jour où changeront les règles insaisissables de ce jeu mystérieux de l'économie libérale.

S'il est vrai que le gouvernement fédéral — pas plus qu'une province à l'égard de celui-ci — ne peut agir isolément en matière économique, c'est-à-dire sans tenir compte de la conjoncture des pays industrialisés, il n'en reste pas moins qu'il est en son pouvoir, pour le budget et la monnaie, d'interdire des orientations, d'annuler des effets venus de l'étranger. Les efforts déployés ces dernières années pour combattre l'inflation à l'aide des restrictions au crédit et de la hausse des taux se sont révélés infructueux. Et les hommes politiques ne sa-

vent comment expliquer cet interminable échec. C'est pourquoi, ils exhortent à la patience et à l'espoir, se gardant bien d'intervenir par des mesures vigoureuses et novatrices. Ainsi, M. MacEachen propose un budget dont la neutralité financière à la puszillimité. M. Parizeau, assailli par une fronde budgétaire et un Parti qui lui tire dans le dos, craignant le pire à Halifax, appuie sur le bouton de la panique et cède à la facilité en imposant une taxe régressive sur l'essence.

Mais les Canadiens, quand ils discutent de ces questions en famille, à la taverne ou au Club, tolèrent qu'il en soit ainsi parce qu'ils croient honnêtement qu'il ne pourrait en être autrement. C'est pourquoi Norbert Rodrigue avait cent fois raison samedi de lancer dans son discours que les travailleurs n'accepteront pas de «se laisser habituer aux politiques économiques et aux taux d'intérêt élevés de ce gouvernement». Il a touché juste. Le problème réside en effet dans cette habitude de la passivité, de la résignation et de l'impuissance.

Soulignons ici que M. Rodrigue, tout comme ses collègues de la FTQ et de la CEQ, MM. Laberge et Gaulin, ont non seulement accepté de prêter leur concours à cette grande manifestation sur la Colline. Ils ont aussi contribué à y amener des milliers de travailleurs syndiqués du Québec. Car, en ces matières, l'isolement constitutionnel est brumeusement théorique: le travailleur de Regina n'est pas moins éprouvé que le petit propriétaire de Lévis, l'un et l'autre s'exposant à perdre leur maison, l'un et l'autre craignant pour leur emploi cet hiver. On reconnaissait aussi à Ottawa samedi des représentants de petites et moyennes entreprises, en proie à des taux irréalistes, menacés par la faillite, et qui, dans cette lutte, sont des alliés des travailleurs syndiqués et d'autres groupes également présents dans la capitale: mouvement féministe, groupes de consommateurs, associations de personnes âgées, cultivateurs, autochtones.

Tel était, en ce froid samedi de novembre, le Canada réel et authentiquement fraternel: Québécois solidaires des syndiqués et des groupes populaires de toutes les provinces, chefs syndicaux de Montréal partageant la tribune de leurs collègues du CTC et d'autres organismes de pression, petits entrepreneurs cotoyant les ouvriers d'usine pour exprimer un même malaise devant l'économie, protestation immense qui indique aux gouvernements l'ampleur du problème économique; manifestation qui a valeur exemplaire pour une société trop portée à prendre son mal et patience dans le silence de la résignation, le pire ennemi d'une démocratie vivante.

Michel ROY

TÉMOIGNAGE

La douceur d'être Québécoise

par Claudie Solar

L'auteur est responsable de programmes à la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. Son texte est antérieur aux plus récentes démarches tendant à rétablir l'égalité des sexes dans la charte constitutionnelle.

Etre Québécoise est une réalité qui est double. C'est être une femme et être femme au Québec. C'est être traitée doublement comme une minorité alors même que nous sommes doublement majoritaires au Québec.

Que je sois souverainiste ou fédéraliste, comment puis-je me situer politiquement et individuellement dans le débat constitutionnel. Si je suis souverainiste, je n'ai plus d'allégeance canadienne sauf statutairement et je me retrouve heureuse de ne pas croire dans un pays qui a si bien prouvé sa misogynie en refusant d'inclure dans la charte des droits l'égalité des sexes. Mais, statutairement, je fais malheureusement partie de ce pays qui non seulement me refuse en tant que citoyenne à part entière mais, de plus, me refuse comme citoyenne porteuse d'une autre culture.

Quelles sont alors les alternatives qui me sont offertes? Marcher sur Ottawa pour contester avec d'autres sur l'isolement du Québec et le rejet des femmes est une démarche incohérente. Ce serait accorder trop d'importance à une ins-

tance gouvernementale que je nie. Retrousser mes manches et me battre pour la souveraineté du Québec. Oui. Cela demeure possible. Mais qui peut me garantir qu'un Québec souverain me reconnaîtrait une place égalitaire? L'histoire d'ici et d'ailleurs, nous a assez démontré, à nous les femmes, que les changements et les révolutions se font toujours sur notre dos, que nos camarades du temps des batailles, une fois au pouvoir, rétablissent le statu quo antérieur et relèguent les revendications des femmes aux oubliettes. A ce niveau, le gouvernement péquiste semble démontrer cette même tendance. Si le programme du Parti québécois est promoteur quant au statut de la femme dans un Québec de demain, le gouvernement en place ne peut prétendre avoir suffisamment modifié l'ordre social pour garantir l'égalité des sexes. De fait, toutes les mesures qui sont prises ramènent sournoisement les femmes là où elles étaient déjà. Sinon pire, quand on considère que cette minorité majoritaire est la première à souffrir de la crise économique actuelle.

Si je suis fédéraliste, ma position n'est guère plus confortable. On rejette en partie sur mon dos le non au référendum. Un non qui a enclenché tout le mécanisme de rapatriement de la constitution. Je me retrouve à avoir dit oui en partie à une nouvelle constitution et cette nouvelle constitution nie ma capacité d'être une citoyenne à part entière. Je peux en tant que femme alors

marcher sur Ottawa pour revendiquer ma place au soleil. Mais je ne sais que trop bien ce qui en résultera après y avoir mis tant d'énergie. Rien ne sera changé. Ottawa ne peut se permettre de perdre l'appui des neuf autres provinces. Et j'entrerais dans l'histoire avec ce fameux surnom diminutif «titi» comme dans le temps les suffragettes; peut être les «constitutionnettes».

En attendant j'ai un peu l'impression d'être une marionnette sinon une girouette. Les partis politiques et les gouvernements se jouent de moi et de toutes les femmes. Ce n'est d'ailleurs pas l'apanage des lieux politiques seuls. Il en va de même dans tous les secteurs de la vie quotidienne: travail, santé, éducation, vie associative, syndicale, vie publique, vie mondaine, vie privée...

Ce qu'il nous reste à retrouver c'est notre dignité car la discrimination que nous vivons est subtile mais bien réelle. Le retrait de l'égalité des sexes dans la charte constitutionnelle en est une démonstration exemplaire. J'ose espérer que cet événement résonnera dans la tête de toutes les femmes et, en particulier, de celles qui clament à haute voix qu'il n'y a pas d'inégalité des sexes, qu'il n'y a pas de discrimination et de celles qui s'évertuent si ingénieusement à dénigrer les femmes qui luttent pour leur émancipation.

Après cette double gifle du fédéral, je n'ai plus de joue à tendre mais je dois retrouver la force de continuer le combat.

PRESQUE tous les vivants, lorsqu'ils meurent, si le journal n'était là pour publier leur décès, nous ne saurions jamais qu'ils ont existé.

Le génie, cet être de lumière, vit parmi nous, invisible à nos yeux. Il meurt; les années passent; puis un jour, ses clartés atteignent d'autres hommes, semblables à ses lointaines étoiles dont les feux ont longtemps cheminés sur le chemin du temps et de l'espace, imperceptibles, avant que notre œil n'en soit touché.

Parmi l'espèce humaine, il n'y a pas, à lui seul, d'individu plus nombreux que l'égoïste.

Les anthropophages ne se mangent pas entre eux, sauf dans un cas, j'imagine: la famine. Je ne crois pas cependant qu'advenant une guerre civile, ils se déchireraient à belles dents. Au contraire, leur haine mutuelle alimenterait leur répugnance, jusqu'à ne pouvoir se digérer.

Avant de la croquer, le chat joue avec la souris. De là, peut-être, est venue au cuisinier l'idée de donner au hors-d'oeuvre le nom «d'amuse-gueule».

À trop vouloir être soi-même, on peut arriver à se prendre pour un autre.

Pour le croyant «impénitent», avoir la conviction que mener une vie irréprochable lui méritera le Ciel et la jouissance de délices sublimes sans



Les parentés apparentes

fin, ressortit soit d'une indicible naïveté ou d'une prétention sans borne.

Ce qui, dans notre esprit, est imagination pure, n'existe pas. Et pourtant (quelle absurdité est la nôtre!), c'est elle qui bouleverse le plus notre existence réelle.

Aimer son prochain à l'égal de soi-même, c'est avoir pour soi une piètre estime.

Espérer des hommes qu'ils se conduisent avec humanité, dans une société où les inégalités sont excessives, c'est attendre d'eux qu'ils soient capables d'un désintéressement surhumain.

Une personne honnête, c'est peut-être celle à qui les occasions d'être malhonnête se présentent peu ou sont médiocrement tentatrices.

La témérité est la fille perdue de l'audace.

Avant de donner un conseil, vérifiez

si le mettant vous-même en pratique, il vous serait profitable, placé dans une situation identique, après vous être assuré, en supplément, que celui ou celle à qui vous recommandez de le suivre est votre alter ego.

La subtilité est la faiblesse d'un esprit pénétrant quand il est dans la nécessité d'agir.

Tout bon gouvernement, pour bien faire, doit tenter l'impossible. En payant ce prix, il lui sera peut-être donné de réaliser le possible.

Dieu est parfait dans ce qu'il est, non dans ce qu'il fait. Voyez l'Univers qu'Il a créé.

Dans la création d'un chef-d'oeuvre, il n'y manque aucun ingrédient, mais toute recette est inexistante.

Le bourreau de travail déploie moins d'énergie à défendre le temps qu'on veut lui soutirer que n'en dépense le parfait oisif pour ne pas être arraché à son farniente.

Etre fou, c'est fuir au plus profond de soi-même.

Organiquement, par rapport à l'homme, la femme serait-elle une handicapée?

Chaque fois qu'un politicien prononce le mot «démocratie» devant un auditoire, je me dis: «Il faut que l'assistance ait acquis une formidable maîtrise d'elle-même pour ne pas éclater de rire».

Albert BRIE

LETTRES AU DEVOIR

Volkswagen parle les deux langues

La Gazette publiait, le 12 novembre, une lettre d'un M. Rotherham qui se faisait le défenseur de Volkswagen Canada. Il cite deux raisons pour lesquelles Volkswagen n'a pas choisi le Québec pour y localiser son usine de pièces: (1) la tendance du gouvernement du Québec au séparatisme, (2) le coût d'opérer une usine en français. Nous devons souligner qu'il n'est en aucune façon relié à notre compagnie: ses opinions n'impliquent donc que lui.

Volkswagen a choisi d'établir son usine de pièces en Ontario, principalement pour se rapprocher de ses deux usines américaines qui, dans l'état actuel des choses, seront ses deux clients. Ils apparaîtront sans doute sensé, à quiconque peut porter un jugement objectif, qu'une compagnie essaie d'éviter des coûts de transport très onéreux pour l'avenir et les délais inutiles que de longues distances peuvent entraîner, lors du choix d'un site pour une usine.

Les commentaires de Monsieur Rotherham, quant aux craintes de Volkswagen au sujet de la séparation du Québec et de la législation ayant trait à la langue de travail, sont typiques. Volkswagen est une compagnie mondiale. Elle fait affaires dans de nombreux pays et elle est totalement adaptée à des situations diverses, tant sur le plan politique que culturel.

En fait, notre président est polyglotte, parle le français couramment et plusieurs de nos directeurs de services nationaux, de ré-usage, d'opérations, d'administration des affaires, de mise en marché des produits, du service après-vente, ont au moins une connaissance de base du français. Évidemment, notre bureau du Québec utilise le français comme langue de travail.

S'il vous plaît, monsieur Rotherham, ne projetez pas sur nous votre égoïsserie d'esprit. Chez nous, être bilingue n'est que le premier pas vers une culture générale et une grande partie de nos gens parlent trois langues et plus.

Rappelez-vous que Volkswagen a récemment entériné un accord manufacturier avec Bombardier pour la production du Iltis à Valcour, Québec et que ce projet est beaucoup plus intéressant, à plusieurs points de vue, que celui d'une usine de pièces à Barrie. Pour votre district, puisque vous êtes de Knowlton, ceci signifie une prospérité nouvelle et c'est une preuve que Volkswagen désire faire affaires au Québec.

G. J. RISDON
directeur
de la zone du Québec
Pointe-Claire, 12 novembre

Les communautés non francophones

J'ai lu récemment, avec beaucoup de perplexité, un éditorial de M. Jean-Pierre Proulx intitulé «La communauté anglophone du Québec» (LE DEVOIR, 23 octobre 1981). Je me demande comment un éditorialiste du DEVOIR peut parler d'une façon aussi péremptoire et condescendante d'une entité qui, à mes yeux du moins, n'existe pas.

Que peut bien être cette communauté anglophone du Québec? Comprend-elle uniquement les Québécois qui sont originaires de l'Ontario ou de l'Angleterre, ou inclut-elle également ceux qui viennent d'Irlande, d'Italie, de Grèce, d'Écosse, du Portugal, ou encore des Caraïbes ou de Chine? Il est vrai que plusieurs d'entre eux forment des communautés au Québec. Mais je puis affirmer à M. Proulx que tous ces regroupements ont deux desirs communs: celui de vivre en bons citoyens, avec les droits et les devoirs que comporte cette citoyenneté et celui de sauvegarder, jusqu'à un certain point, la langue et les coutumes de leurs ancêtres.

Donc, dans la réalité, il existe plusieurs communautés différentes au Québec, et un concept qui voudrait que tout ce qui ne fait pas partie de la communauté québécoise française forme une entité qu'on appelle la «communauté anglophone» est une pure illusion. Cette illusion serait sans

importance si elle n'était pas prise au sérieux. M. Proulx nous dit «qu'il y a surtout le fait que la communauté anglophone n'a pas encore d'elle-même une perception claire et commune». Terrible! Non seulement ces communautés merveilleusement variées et distinctes auraient-elles dû se former en une entité conforme aux illusions de M. Proulx mais elle aurait dû aussi «développer une perception d'elles-mêmes claire et commune».

Mais M. Proulx est un homme bon. Après nous avoir réprimandé, il nous encourage à adopter un meilleur comportement. Selon lui, si cette «communauté» fait des efforts pour se définir, elle en sera largement récompensée. «En retour, il est possible d'espérer que la société québécoise consente enfin à se doter d'une charte des minorités.» Quelle gentillesse!

Merci, M. Proulx, mais je ne tiens pas à ce privilège. Et je ne crois pas que vous trouviez beaucoup de non francophones qui ne soient pas d'accord avec moi. Pas de privilèges, s'il vous plaît. Ce qui vous convient me convient aussi parfaitement. Bien sûr j'accepte, ainsi probablement que la grande majorité des communautés dont je parle, le fait que la langue prédominante au Québec soit celle de la majorité francophone, que les services publics, comme ceux qu'offrent les infirmières et les médecins, soient disponibles dans la langue de la majorité, et que le marché de la main-d'œuvre soit complètement ouvert à la communauté francophone.

On peut donc se demander ce que veulent ces communautés non francophones. Si elles ne veulent pas se fondre en une seule «communauté anglophone» et accepter une «charte spéciale des minorités», que veulent-elles donc? Leur désir, M. Proulx, est d'abord qu'on les laisse tranquilles afin qu'elles puissent travailler, payer leurs taxes et profiter des merveilles de la Belle Province et du riche environnement culturel dans lequel elles vivent.

Comme tous les citoyens, ils veulent pouvoir avoir recours à la justice lorsque les bureaucrates appliquent les lois injustement. Malheureusement, le cas de Mme Curran qui a raté ses examens de français malgré une habileté de fonctionnement dans cette langue n'est pas unique. Nous ne devrions pas avoir besoin de recourir aux médias pour corriger de telles injustices. L'existence des cas comme le sien me fait honte.

Ceci m'amène à vous parler d'une autre volonté de ces communautés non francophones. Elles veulent, comme la communauté francophone, être fières du Québec et elles le sont vous pouvez me croire. Mais il arrive que ce ne soit pas facile. Par exemple, essayez d'expliquer à un visiteur européen ou américain pourquoi il faut lever le mot «school» sur un écriteau qui dit «Westmount School» pour se conformer à la loi; ou encore pour quelle raison un libraire anglais, opérant dans la plus parfaite légalité, doit faire disparaître toute indication anglaise destinée à aider ses clients. Il est difficile de convaincre ce visiteur que la survie de la majorité francophone dépend de gestes aussi peu importants.

Mon message à M. Proulx est donc celui-ci: je vous en prie, oubliez vos illusions. Cette «communauté anglophone» n'existe pas. Employez plutôt le pouvoir considérable que votre situation vous confère à l'illumination de tous les coins sombres de la bureaucratie et à l'élimination des injustices commises contre tous les Québécois, quelle que soit leur origine.

Maurice Mc GREGOR m.d.
Montréal, 3 novembre

Les étudiantes ont de meilleures notes

(Lettre adressée à Rodolphe Morissette, journaliste au DEVOIR)

J'ai lu avec intérêt l'article sur le contingentement du programme d'études universitaires.

J'aimerais toutefois apporter des commentaires supplémentaires quant à la suradmissibilité des femmes par rapport aux hommes dans les programmes universitaires. Il semble que les analystes de la CREPUQ ne puissent formuler de nombreuses hypothèses à cet effet. Je voudrais vous en soumettre une qui, je pense, peut éclairer de beaucoup la situation.

Comme vous le savez, de plus en plus l'admission aux programmes universitaires, contingents ou non, est presque exclusivement basée sur l'ex-

cellence du dossier académique. Il est à remarquer qu'en général les étudiantes au Cégep ont une meilleure moyenne cumulative que leurs confrères. Je pense que ce fait précis peut expliquer en grande partie la suradmissibilité des femmes dans les programmes universitaires.

Pour plus de détail sur ces questions, je vous réfère à une étude qui a été réalisée à l'Université Laval et qui analysait en partie ces phénomènes, étude intitulée: «L'Université Laval au féminin» et publiée à l'automne 1980.

J'espère que ces quelques précisions vous permettront de compléter l'analyse qui a été faite par la CREPUQ sur ces données.

Francine ROY,
coordonnatrice à la condition féminine

Québec, 9 novembre

L'histoire du Québec continue

L'accord avec les Huit en échange du droit de veto du Québec donnait à tous le droit à l'opting out. C'était très généreux de notre part puisque le Québec abandonnait son droit de bloquer les autres provinces quand il n'était pas satisfait d'une éventuelle décision fédérale. Pourtant, le droit à l'opting out lui conservait toutes ses protections, d'autant plus qu'une décision fédérale refusée par le Québec lui était compensée financièrement.

Mais voilà que les «autres» déchirent l'entente. Alors pourquoi se faire des scrupules et ne pas en faire autant? Le gouvernement central étant complice de l'infamie traction nocturne, il est lui aussi coupable. Quand une partie ne respecte pas ses engagements, l'autre partie n'est plus tenue à rien. Nous revenons donc au point où nous en étions avant cette signature du mois d'avril. Nous conservons ainsi notre droit de veto.

Evidemment Ottawa niera ce fait. Poussé par les autres provinces, le gouvernement central continuera l'opération «rouleau compresseur».

C'est à vos risques et dépens, messieurs les fédéralistes. Il y a la désobéissance civile comme le mentionnait Léon Dion: il y a la résistance passive, mais il y a surtout la guérilla judiciaire qui démontrera facilement aux Québécois que l'histoire du Québec se continue... dans les injustices de la fédération canadienne.

Jean ROBILLARD
Saint-Bruno, 16 novembre

Feu la polyvalente Ozias-Leduc

Avez-vous vu ce gros nuage noir qui s'élevait entre le Mont Saint-Bruno et le Mont Saint-Hilaire?

La nuit venue, j'ai rêvé de ce nuage: nous étions parvenus à la fin d'une ère inhumaine; celle des polyvalentes.

On en revenait enfin à de plus justes proportions. La polyvalente, jugée monstrueusement impersonnelle, le repaire de beaucoup d'aberrations pédagogiques et autres, a été incendiée sous mes yeux.

On a jeté dans le brasier tous ces politiciens, technocrates, administrateurs, architectes qui envoient leurs enfants dans les petites écoles secondaires privées... Ces petites institutions familiales ou tout le monde se connaît, milieu d'échanges et d'épanouissement, pendant que leur bon papa planifiait à peu de frais ces monstres de béton souvent sans fenêtres... sans espoir...

Noël LEPAIRE
Saint-Hilaire, 15 novembre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70.00 par année; six mois: \$38.00; trois mois: \$27.00. À l'étranger: \$75.00 par année; six mois: \$41.00; trois mois: \$29.00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Contre l'énergie nucléaire

Le Québec peut et doit s'organiser sans le nucléaire. Il n'a aucun intérêt à s'engager dans une voie qui risque de conduire à un désastre économique et écologique sans précédent.

Rappelons d'abord le coût exorbitant des centrales nucléaires, en soulignant à la fois leur coût officiel et leurs coûts cachés. Au départ, le coût estimé de Gentilly II était de \$300 millions. Après de nombreux retards, l'entrée en opération est annoncée pour 1982, à un coût qui dépassera \$1,3 milliard. Dans LE DEVOIR du 5 novembre dernier, Gilles Provost fait état de nouveaux dommages subis cet été à Gentilly II, qui ne sont pas encore complètement réparés, et dont les coûts ne sont pas encore connus. Le fédéral s'était engagé à défrayer la moitié du coût de la centrale, mais il refuse maintenant de verser plus de la moitié de la somme initiale. Ce sont les contribuables du Québec et les clients d'Hydro-Québec qui devront assumer les frais de ce cadeau du fédéral et qui devront payer une partie de la note des réparations.

Quant à Gentilly III, avec ses quatre réacteurs de 850 mégawatts, il devrait coûter de \$7 à \$8 milliards, selon les estimations actuelles d'Hydro-Québec. Mais selon Hydro-Québec le coût des quatre réacteurs de Darlington, identiques à ceux de Gentilly III, sera plutôt de \$11 milliards. Hydro-Québec estime que ces coûts seraient raisonnables, une fois répartis sur les 30 années de fonctionnement de la centrale. Mais fonctionnera-t-elle durant 30 ans? Avant l'accident de Harrisburg, le réacteur avait fonctionné seulement 3 mois. Plusieurs réacteurs devront être fermés aux USA parce que les radiations ont causé des fissures dans

Ce texte, présenté par l'Alliance Tournesol et le Regroupement pour la Surveillance du nucléaire, est signé de Mmes Chantal Hamel et Marie Vincent, de MM. Jean-Guy Vaillancourt, Ronald Babin, Paul Berleur, Jacques Boucher, Gordon Edwards, Alain Pontbriand et Stuart Stillitz.

les cuves du réacteur. En Ontario, tous les réacteurs en opération seront fermés car on doit en rebâtir le cœur. Personne ne connaît le coût ni les risques de cette opération. Gentilly I, notre centrale-citron, n'a pas fonctionné plus de 200 jours en 10 ans.

Il faut ajouter aux coûts officiels les dépenses cachées que la collectivité est obligée d'absorber. Le gouvernement canadien a récemment épongé une dette de \$25 milliards de l'Énergie atomique du Canada Ltée (EAEL). Notre usine d'eau lourde à La Prade, qui a coûté \$650 millions, n'a jamais démarré parce qu'il y a surproduction d'eau lourde, et qu'Ottawa a favorisé celle de Bruce, en Ontario. La Prade ne pourra jamais fonctionner à cause de problèmes techniques devenant insurmontables. Dans ce seul dossier, le Québec a donc perdu des centaines de millions de dollars.

Trente-deux générateurs de vapeur défectueux ont été vendus à Hydro-Québec par Babcock et Wilcox dont la compagnie a construit les réacteurs de Harrisburg. Hydro-Québec doit maintenant déboursier \$10 millions pour les réparations. \$400 millions pour les coûts de remplacement de l'électricité, et environ un mil-

liard à cause du délai de construction. Des générateurs de vapeur défectueux identiques ont aussi été vendus à Hydro-Québec pour Gentilly II.

Aux coûts déjà encourus, il faut ajouter les coûts cachés qui s'annoncent pour l'avenir. Une fois la centrale hors d'usage, il faudra la démanteler, au coût de \$30 à \$40 millions par réacteur selon Hydro-Québec, mais une étude du Congrès américain conclut que le coût de démantèlement d'un réacteur peut en venir à égaler son coût de construction. Il faudra aussi régler le problème des déchets radioactifs qui demeureront dangereux pour des milliers d'années. Et à quel coût? Nul ne le sait. Selon des géologues canadiens, il n'y a aucune preuve scientifique qu'une solution existe au problème de: stockage à long terme de ces déchets extrêmement dangereux. Et si la centrale en vient à faire défaut, ce sont encore d'autres coûts prévus. A Harrisburg, on évalue que le coût du nettoyage sera de \$1 à 1,8 milliard, et on ne sait pas s'il est vraiment possible de faire ce nettoyage. Si le cœur du réacteur avait fondu, le coût aurait pu dépasser \$10 milliards. Au Canada, les propriétaires des réacteurs nucléaires voient leurs obligations de dédommagement des personnes et des propriétés affectées par un accident limitées à \$75 millions. Le reste du dédommagement retombe sur les épaules du fédéral, bref sur nos impôts. De plus, dans nos polices d'assurance, il y a une clause qui indique que nous ne sommes pas couverts, advenant un accident impliquant des contaminations radioactives.

Ceci nous amène à la conclusion qu'au plan économique, l'aventure nucléaire risque d'être catastrophique. Il faut donc

faire pression pour que le moratoire sur le nucléaire soit maintenu et même étendu afin d'y inclure Gentilly II et Gentilly III. De plus, il faut que cessent l'exploitation de l'uranium et le transport de celui-ci (en particulier, vers et à partir du port de Montréal). Nous savons que l'EAEL est prête à financer 75% du coût final de Gentilly III, et ce, dans le but d'empêcher la faillite de l'industrie nucléaire canadienne, car celle-ci n'a pas réalisé de vente depuis 1978. Alors que le nucléaire semblait prometteur au Canada, le fédéral en faisait l'implantation en Ontario. Seulement 10% des \$5,7 milliards dépensés par Ottawa pour promouvoir le nucléaire entre 1945 et 1979 ont été investis au Québec. Aujourd'hui que la situation s'est détériorée pour cette industrie, Ottawa veut à tout prix en refiler les coûts au Québec, à la Corée du Sud et à l'Argentine. Le nucléaire ne sert pas les intérêts du Québec. Il est trop coûteux, nous n'en avons pas besoin et il est impératif de nous organiser sur le plan énergétique pour développer des choix réalistes aux énergies non-renouvelables et polluantes.

Du point de vue écologique, il est indubitable que les centrales nucléaires sont dangereuses. Il ne se passe pas une semaine sans qu'il y ait à l'étranger, un accident n'arrive. Des études récentes font état des dangers de cancer dus aux faibles émissions de radioactivité d'un réacteur en fonctionnement normal. Les réacteurs CANDU produisent 30 fois plus de tritium, et 20 fois plus de carbone 14 que les réacteurs américains, et presque tout ceci est libéré dans l'air et dans l'eau durant le fonctionnement normal du réacteur. Les centrales nucléaires canadiennes produisent des tonnes de plutonium (deux fois

plus que les réacteurs américains), en plus de 200 autres substances radioactives dont on ne sait que faire. Les dangers pour la santé sont si considérables que l'Association médicale de la Colombie-Britannique a affirmé qu'il était irresponsable de la part d'Ottawa d'octroyer des permis de fonctionnement pour les réacteurs nucléaires aussi longtemps que le problème des déchets radioactifs ne sera pas réglé. De plus, une commission royale en Ontario a recommandé qu'un moratoire soit imposé si on ne trouve pas une solution au problème des déchets d'ici 1985.

Avec le plutonium, nous entrons dans le processus de prolifération des armes atomiques. Le rapport Ford-MITRE sur la politique nucléaire américaine a révélé que le CANDU est le réacteur le plus apte à produire du plutonium de la qualité nécessaire à la fabrication des bombes atomiques, on connaît le cas de l'Inde qui, en 1974, a fabriqué sa bombe atomique à partir d'un réacteur expérimental canadien. Rappelons qu'Israël, qui a l'arme atomique, a bombardé récemment une centrale expérimentale française que l'Iraq construisait pour avoir elle aussi sa bombe. Quand les nucléocrates tentent de nous rassurer sur la sécurité des centrales nucléaires, comment les croire? Quand les pro-nucléaires nous disent, comme Pierre Fortier (député libéral et ex-président de CANATOM), que «dans la vie, il faut prendre des risques», nous refusons cette logique insensée parce que ce sont nos vies et celles des générations futures qui sont en jeu.

D'après les calculs de l'AEAEL, le taux de risque est d'un sur quatre pendant les premières 30 années de vie d'un réacteur

CANDU pour qu'arrive un accident semblable à celui de Harrisburg. Personne ne sait à quel moment cela pourrait se produire, ni quelles conséquences un tel accident pourrait avoir.

En conclusion, rappelons l'importance d'un débat public sur l'énergie. Collectivement, nous devrions prendre deux ou trois ans pour examiner tous les enjeux impliqués dans cette question. Nous savons, et un grand nombre d'études le démontrent, que les programmes d'économies d'énergie et le développement des énergies nouvelles créeraient beaucoup plus d'emplois, de sécurité et d'autonomie locale que toutes ces installations nucléaires ruineuses et dangereuses. Il existe des voies non-nucléaires qui feraient un meilleur usage de nos ressources énergétiques, financières et humaines. En Suède et en Allemagne de l'Ouest, il est interdit d'installer dans un édifice un chauffage électrique avant d'avoir mis en place un système de stockage de chaleur, ceci afin d'éviter l'utilisation de l'électricité en période de pointe. Une fois le système de stockage installé, quoi de plus logique que de faire appel à des collecteurs solaires, possiblement couplés d'une pompe à chaleur? Voilà un exemple parmi des centaines d'autres qui nous indique quelle est la voie à suivre. Au-delà de l'utilisation plus efficace des ressources énergétiques disponibles, il y a aussi les combustibles fluides dérivés des matériaux organiques, la co-génération industrielle, l'énergie solaire et éolienne et l'utilisation plus rationnelle du bois. L'indépendance énergétique est de ce côté, et non sur la voie qui nous mène à l'impasse atomique. Un débat social s'impose...

Un gouvernement de gouvernements

LORS de la récente conférence sur la constitution, le gouvernement fédéral a cédé tellement de terrain aux premiers ministres des provinces qu'il devient évident que la décision de la Cour suprême avait ébranlé fortement la détermination que l'on continuait à proclamer publiquement. En effet, même si, en tant que spécialiste en droit constitutionnel, le premier ministre ne fut pas d'accord avec la décision de la Cour, il fallait bien tenter d'éviter une nouvelle levée de boucliers dans la Chambre et dans le Sénat, le déclenchement possible, par le gouverneur général, d'élection fédérales et la défaite probable à Westminster.

Le gouvernement a donc mis de l'eau dans son vin, beaucoup d'eau, — sauf en ce qui concerne les droits linguistiques des minorités. Cette partie avait été considérée, dès le début, comme l'objectif principal de tout le projet de rapatriement — à tel point qu'en exagérant un peu, on pourrait dire que tout le reste en fut l'emballage.

Nous connaissons le résultat de la conférence de la dernière chance, et plus on y regarde de près moins on est tenté d'y voir un facteur réel d'unité. La formule d'amendement permet l'«opting out» (décide, il n'y a pas longtemps, comme «sovereignty-association by installation»), mais un droit limité à la compensation financière. Ceci sans doute pour limiter les

par
Théodore Geraets

Professeur titulaire au département de philosophie de l'Université d'Ottawa, l'auteur est attentif au débat constitutionnel depuis quelques années.

dégâts. Mais là où ce droit n'existe pas, on peut prévoir qu'il y aura, chaque fois qu'une province voudra exercer le «opting out», dure bataille pour obtenir telle ou telle mesure de compensation. C'est donc une formule d'amendement qui risque de perpétuer et de ranimer dissensions et rançunes, chacun se servant de précédents favorables à sa propre cause.

Une observation semblable peut se faire pour ce qui reste de la Charte. Que de batailles fort désagréables, voire dégradantes, peut-on prévoir autour de la possibilité de passer outre les dispositions de la Charte. En fait, là où cette possibilité existe il est abusif de parler de «Charte».

Finalement, l'élimination d'une affirmation en principe des droits des peuples autochtones est l'élément du compromis qui suscite déjà, et avec raison, le plus

d'indignation. C'est là que l'on a dépassé le plus clairement les accommodements politiques justifiables pour poser un acte, presque en passant, qui est éprouvé par beaucoup de canadiens comme moralement honteux.

Il est clair que nous avons perdu en deux jours, ou plutôt en une nuit, la plupart des changements obtenus grâce aux représentations faites au Comité conjoint, — représentations dont on se vantait comme d'une contribution réelle du peuple canadien au processus d'amendement de la Constitution. Il serait utile de se souvenir de certaines déclarations faites après telle ou telle session du Comité et plus tard en Chambre lors du débat sur le texte amendé par le Comité.

Ceci m'amène à ce que je considère la question fondamentale: *Le gouvernement du Canada, est-il un gouvernement de gouvernements ou un gouvernement du peuple?* Il me semble évident que l'accord du 5 novembre a très clairement fait pencher la balance en faveur de la première de ces deux conceptions: on est passé de ce qui avait été présenté comme un «people's package» à un compromis entre gouvernements et tout recours direct au peuple a été éliminé de la formule d'amendement.

Regardons de plus près ce qui s'est passé à certains moments de la confé-

rence. Les deux premiers jours ne semblaient pas prometteuses, — toutefois un troc entre la formule d'amendement et la Charte avait été proposé. Fallait-il s'engager dans cette direction, en prenant le risque d'aboutir à une mauvaise formule et à une Charte qui n'en serait plus une? Mardi-soir le Cabinet se réunit en session spéciale. On peut s'imaginer que les diverses options pratiques furent exposées et discutées, mais aussi certains principes. Tâchons de reconstituer celles-ci à partir de ce que nous savons du résultat. Les principes qui se laissent dégager ainsi sont au nombre de trois:

1) Le principe de la souveraineté, en dernier ressort, du peuple lui-même. Cette souveraineté s'exprime normalement par des élections, mais elle peut aussi s'exercer plus directement quand il s'agit de décisions particulièrement importantes. La souveraineté du peuple s'exprime alors par le moyen d'un référendum ou d'une ratification. Dans un Etat fédéral comme le Canada une double majorité serait requise: sur l'ensemble du territoire, mais aussi à l'intérieur de chacune des régions, ou même de chacune des provinces.

2) Le principe d'un consensus majoritaire entre gouvernements. Ceci ne s'applique naturellement que dans un Etat fédéral. C'est dans ce sens seulement que fut interprété le «consensus substantiel» dont avait parlé la Cour

suprême. Le moyen principal pour satisfaire à ce principe, ou plutôt pour obtenir rapidement une majorité suffisante, semblait bien être l'inclusion du «opting out» dans la formule d'amendement.

3) Le principe de l'égalité des deux ordres de gouvernement, provincial et fédéral, dans leurs domaines respectifs de souveraineté. Ce principe implique l'impossibilité pour l'un des deux ordres de diminuer, sans le consentement de l'autre, le domaine de compétence et de souveraineté de ce dernier. La clause «no-nobstant» (Overriding clause) fut considérée comme le meilleur moyen pour sauvegarder ce principe.

Nous voyons en effet, comment la position fédérale, pendant les deux derniers jours de la conférence, s'est appuyée successivement sur ces trois principes. Il y eut, le mercredi matin, l'offre d'une discussion prolongée pendant deux ans et suivie d'un référendum en cas de désaccord. Véritable coup de théâtre, ruse machiavélique selon certains, cette offre fut faite, je pense, avec sincérité, mais naturellement aussi en sachant qu'il s'agissait d'une arme puissante pour donner le coup de grâce à la solidarité déjà chancelante des huit et pour amener vers un compromis tous les premiers ministres provinciaux qui avaient de bonnes raisons de croire qu'un tel référendum serait gagné par le gouvernement fédéral. Malgré les complications introduites dans

la proposition écrite qui renforceront l'impression d'un piège tendu à M. Lévesque, je reste convaincu que le premier ministre aurait tenu parole si seulement une majorité des gouvernements provinciaux avait accepté ce compromis. Les conditions et modalités d'un tel référendum auraient certainement été négociables. Toutefois, le référendum proposé exigeait une majorité dans chacune des quatre régions et non dans chacune des provinces. Ceci signifiait consacrer l'inégalité des provinces.

Le refus, par les premiers ministres provinciaux, de l'offre référendaire d'une part, et la probabilité d'une victoire fédérale dans le cas d'un référendum d'autre part, amèneront les trois négociateurs des deux parties (MM. Chrétien, Romanow et McMurtry) à explorer ensemble les possibilités ouvertes par une application à fond des principes deux et trois cités plus haut. C'est de cette rencontre que sortit, pour l'essentiel, le compromis de la dernière nuit. Dans ce compromis, le gouvernement fédéral cède du terrain partout, sauf en ce qui concerne les droits linguistiques des minorités.

Mais plus importante que toute autre concession, et infiniment plus regrettable, est le fait qu'en signant cet accord, le gouvernement du Canada a accepté de privilégier, peut-être de façon irréversible, le rôle et l'image d'un gouvernement de gouvernements.

Winnipeg relance le NPD de l'Ouest

par
André Breton

Journaliste et réalisateur à Radio-Québec, l'auteur a exercé son métier à Radio-Canada («Présent») et, lors d'un séjour de correspondant dans l'Ouest, s'est familiarisé avec les provinces de la Prairie. Il se trouvait à Winnipeg en octobre 1977 quand le NPD perdit le pouvoir qu'il a reconquis ces jours derniers.

nier. L'autre raison majeure tient à la structure même de cet électoral: le parti conservateur manitobain est celui de l'establishment anglo-saxon, le NPD celui d'une coalition ethnique et sociale. Ce clivage n'a jamais été aussi évident que maintenant...

Sterling Lyon parti, Howard Pawley, nouveau premier ministre du Manitoba, devient la plus récente attraction politique à l'ouest de Toronto. Inconnu au Canada, méconnu devant son propre électoral, il doit sa victoire aux politiques suicidaires de son adversaire, de même qu'à la très forte campagne qu'il a su mener à la tête d'un NPD uni, rajeuni et... renforcé par une batterie de spécialistes venus d'Ottawa, Victoria et surtout Regina, le fief de Allan Blakeny qui y avait dépeché son propre chef de cabinet!

Agé aujourd'hui de 47 ans, Howard Pawley entame son mandat avec une majorité confortable de 11 sièges à l'Assemblée législative de Winnipeg, devant une opposition unique formée de conservateurs fortement secoués et sans la présence d'un parti tiers, qu'il soit libéral ou progressiste, ce dernier étant constitué d'un trio dissident dirigé par Sidney Green, candidat malheureux devant lui lors de la convention néo-démocrate en janvier 1979.

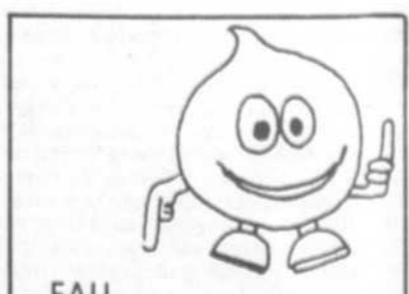
Outre son expérience, il dispose d'un outil pacifiant, son sourire, qui projette l'image d'un politicien sincère et généreux. Cela pour sa politique intérieure, qu'il veut marquée à l'enseignement de la concertation. Il semble qu'il adoptera le modèle Blakeny en matière économique, en redonnant à l'Etat l'initiative du développement des ressources naturelles. Ce bon voisinage est d'ailleurs une perspective des plus encourageantes pour le NPD dans l'ouest. Personne en effet, chez les néo-démocrates, n'a oublié les belles an-

nées où le trio Schreyer-Blakeny-Barrett faisait contre-poids à un Peter Lougheed qui parlait fort, au nom de l'Ouest!

Il n'est pas dit que les dominos joueront à nouveaux, à gauche cette fois, et que Dave Barrett referra surface à Victoria sous peu. Il est même permis d'en douter si l'on s'en tient à la seule situation politique en Colombie-Britannique, où un Bill Bennett terne se maintient devant un Dave Barrett plus terne encore! Mais pour le NPD de l'Ouest, plus populiste et moins travailliste que celui qui a cours à Toronto et à Ottawa, c'est une renaissance véritable, à même un duo prometteur...

Pour Joe Clark à Ottawa, la perte est grande, mais elle pourrait permettre un certain pas en avant, si le message est bien compris.

Pour le gouvernement Trudeau, les conséquences sont plus délicates, à court terme. Qui sait si Howard Pawley ne demandera pas une certaine halte, dans la démarche constitutionnelle, le temps d'étudier un accord qu'il n'a pas négocié, ni de jour, ni de nuit! Le mot d'ordre des autochtones du Manitoba, le jour du scrutin, c'était de battre Sterling Lyon. Howard Pawley leur doit donc un peu de considération. Le tandem Trudeau-Chretien peut en contrepartie se rejouer de ce que le plus irréductible opposant à la Charte des droits, Sterling Lyon, soit passé dans l'oubli!



EAU
POTABLE: Utiliser
sans
abuser

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
TECHNIQUES DE L'EAU

Les Petits Frères ont besoin de vous

Comme les personnalités suivantes, apportez leur votre soutien

Janelle Bertrand, animatrice
Jean Campeau, P.D.G., caisse de dépôt et de placement du Québec
Jean-Pierre Côté, Lieutenant gouverneur à Québec
Jacques Desrosiers, comédien
Jean Duceppe, comédien
Yvon Dufour, comédien
Louise Dussault, comédienne
André Gagnon, pianiste-compositeur
Nicole Germain, animatrice
Jean de Grandpré, président du conseil et chef de la direction, Bell Canada
Léo Hial, comédien
Donald Johnston, président du conseil du trésor, gov. du Canada
Pierre-Marc Johnson, ministre, gov. du Québec
Juliette Huot, comédienne
Guy Lafleur, joueur de hockey
Andréanne Lalond, journaliste
Bernard Landry, ministre, gov. du Québec
Jean Larin, journaliste
Camille Laurin, ministre, gov. du Québec
Lucille LeBlanc, comédienne
Père Émile Legault, P.S.C.
Raymond Legault, directeur du service des incendies de Mtl.
Pierre MacDonald, 1er vice-président, division du Québec, Banque de Mtl.
Wilfrid Mondoux, directeur des affaires publiques, Radio-Canada
Jacques-Yvon Morin, ministre, gov. du Québec
Rolande Morin, réalisatrice à Télé-Métropole
Gilles Pelletier, comédien
Quebecor
Michel Robichaud, couturier
Andrew Scipio Del Campo, Directeur



succursale de Mtl., Mtl Trust
Pierre Shooner, président de CIDEM
Sœur Berthe, S.N.D.
Benoit St-Laurent, vice-président de ABBL
Gilles Dubuc, médecin
Jacques Gauthier, denturologiste
Aline Hamelin, secrétaire
René H. Bancit, médecin
Jules Lafrenière, retraité

Michelle Gamache, avocate
Michel Plante, médecin
Gilles Lahia, pharmacien
Christian Worth, publiciste
Jean Vincent, administrateur
Claire Lambin, journaliste
Pierrette Laurencelle, infirmière
Léon Carpentier, dentiste
Catherine Panarelli, administrateur média
E. Beaudoin, retraitée
Yves Forget, avocat
Jean-Marie Laporte, médecin
Jean Dicaire, pharmacien
Monique Dionne, avocate
Marielle Bland, retraitée
Jean-Marie Brassard, avocat
François Longchamps, notaire
Germain Brunette, assureur-vie
Gilles Perrault, médecin
Marie-France Goyer, pharmacienne
Yves Woodrugh, architecte
Marc Rodrigue, courtier d'assurance
Marguerite Raymond, retraitée
Claude Melançon, avocat
Armand Rousseau, représentant
P. Falardeau, médecin
Céline April, avocate
Alma Lévesques, retraitée
T. Gilbert, infirmière
Yves Briault, avocat
Charles Robert Raché, médecin
Gabrielle Verneyer, ménagère
Marie-Laure Cousineau, retraitée
André Bourdeau, médecin
Paul Goyer, architecte
Renald Paré, producteur média
Esmé McNeil, retraitée
Jean Desmarais, administrateur
Madeleine Ouvré, retraitée

Si vous aussi désirez apporter votre appui aux Petits Frères, vous pouvez envoyer un don avec le coupon ci-dessous au: "Les Petits Frères", 4624 Garnier, Mtl., Qué., H2J 3S7, 527-8653

Nom:
Adresse:
Ville: Province: Code Postal:
Montant du don:
Je désire recevoir un reçu pour fin d'impôt.
Je désire recevoir de la documentation sur l'action des Petits Frères

Les Petits Frères sont une corporation sans but lucratif, ils envoient des reçus pour fin d'impôt pour les dons de \$5.00 et plus.

Les forces et les faiblesses de la résistance afghane

Suite de la première page

tures tribales traditionnelles, ils ont méconnu le caractère paternaliste des rapports qui peuvent exister à l'intérieur de ces tribus. Ils ont pensé que la réforme agraire pouvait être réglée par le partage des terres, alors que, comme en Iran, le problème fondamental n'est pas celui de la terre mais celui de l'eau. La terre n'a de valeur qu'irriguée. Rien ne sert de distribuer les terres si l'on ne peut aussi garantir l'irrigation et les semences. De nombreux paysans vinrent rendre leur titre de propriété aux anciens propriétaires en échange d'eau et de semences. Que faire d'une terre sèche?

«L'alphabétisation des femmes, en soi excellente, n'a pas marché parce qu'elle heurtait toute la tradition et qu'elle était menée de plus par des instituteurs masculins. Chose irrecevable pour les maris, les frères, les pères et d'ailleurs les femmes. Il aurait fallu des institutrices. Il fallait prendre le temps d'expliquer, de mobiliser en douceur. Mais tout ça a été fait avec énormément de rouleur, comme si les masses attendaient la révolution depuis toujours et qu'elles étaient prêtes à l'épouser. Et le reste à l'avenant».

Dès l'hiver 1978, les mesures de répression prises par le Khalq dans l'application de ces réformes nourrissent la rébellion qui éclate dans les endroits les plus divers, pas au même moment et pour des raisons parfois différentes et multiples: résistances d'abord de ceux qui n'avaient pas intérêt à ce que ça change (possédants et même non-possédants), opposition aux incursions de l'Etat et aux efforts de centralisation. Dans de nombreuses régions, l'Etat central est fréquemment ressenti comme un organisme étranger intervenant dans les affaires tribales et régionales, leur supprimant toute autonomie» (Rapport, p. 65).

L'attachement aux valeurs religieuses et traditionalistes a également beaucoup joué dans la mesure où le Khalq «communiste et athée» dénigrerait le Coran «un livre dépassé» qu'il est temps de remplacer par des «choses sérieuses». La rébellion se manifesta très tôt chez les minorités ethniques et religieuses: «les Hazaras, à la fois chiites et minorité ethnique, ne voulaient absolument pas que le gouvernement pashtun ne vienne à la maison leur dicter ce qui devrait être fait. Les Nouristanis, autre minorité ethnique, ont été parmi les premiers à lutter».

Donc, face à cette conjonction de problèmes ethniques, religieux, tribaux,

régionaux et de la foi au changement social, le gouvernement Taraki-Amin a gâché toutes ses chances en l'espace d'un an. La rébellion s'est étendue partout, l'armée afghane de 80.000 hommes, a fondu à 40.000 hommes et le Khalq s'effondrait quand les Soviétiques sont intervenus le 25 décembre 1979, non pour sauver le gouvernement Amin mais pour le liquider et le remplacer par Babrak Karmal et l'autre tendance du PC afghan, le Parcham évincé et envoyé en exil par le Khalq dès l'été 1978.

Chaliand relève que la rébellion, «pour l'essentiel, sinon exclusivement», est l'expression d'un refus. Plus encore, au-delà des mouvements de résistance n'a d'innovation politique ou sociale à offrir. Et là on touche aux principales faiblesses de la résistance: absence totale de stratégie, leadership nul et rivalité sur le terrain.

«Que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur du pays, aucun des mouvements afghans — ce qui ne veut pas dire aucun Afghans appartenant à la résistance — n'a de stratégie globale, de conceptions organisatrices adaptées à la situation, de savoir concret sur la nature de l'adversaire, d'appréciation de la situation internationale permettant des utilisations tactiques. Aucun, enfin, ne dispose de cet élément infiniement précieux pour une guérilla voulant durer: des cadres moyens servant de relais auprès des populations et collant au terrain» (Rapport, p. 79).

«Nés de causes diverses, enracinés régionalement, ces mouvements de résistance — tant à l'intérieur qu'à l'extérieur — ne sont pas coordonnés mais souvent concurrents». Ils conditionnent souvent la distribution des armes à la population à l'adhésion à leur mouvement. Chaque mouvement tente ainsi de contrôler la résistance intérieure.

La résistance afghane est composée principalement de six groupes installés à Peshawar au Pakistan: trois sont des fondamentalistes musulmans, dont le principal, le Parti islamique (Hezb-e-Islami) dirigé par Gulbuddin Hekmatyar, a pour modèle l'Iran de l'ayatollah Khomeini. Les trois autres organisations regroupent des musulmans traditionnels, modérés; elles se caractérisent par leur tribalisme, leur régionalisme et leur attachement aux valeurs de leur société propre. «Être musulman et afghan est une seule et même chose. Il n'est pas question d'être Afghans sans être musulmans; ça fait partie de l'identité profonde, le Coran représentant à la fois la Bible et le Code civil... En définitive, les Afghans veulent qu'on les laisse être ce qu'ils sont. Jusqu'à maintenant, les courants modernistes se sont assez peu



Des rebelles afghans jettent un coup d'oeil sur le village de Domgon, à quelque trois milles de la frontière pakistanaise, qui a été dévasté par des raids aériens. Le village est maintenant désert. (Photolaser AP)

fait jour». L'armement de ces groupes, d'autre part, reste désespérément pauvre: fusils Lee-Enfield britanniques datant de la Seconde guerre mondiale, quelques Kalachnikov «made in Egypt», quelques mitrailleuses lourdes chinoises et armes antichars RPG-7 soviétiques. Les déserteurs de l'armée afghane ont souvent emporté avec eux leurs armes. Mais tout cela en très petite quantité.

On ne peut qu'admirer ces Afghans qui combattent «dans des conditions telles que la plupart des sociétés choisiraient de rester passives». Cette volonté de se battre est un des atouts majeurs de la résistance, avec de plus l'adhésion populaire «qui est large, géographiquement étalée et bien ancrée régionalement, ce qui rend son éradication difficile».

Paradoxalement note Chaliand, «la force de la résistance afghane est en quelque sorte l'autre face de sa faiblesse même. Il est difficile de prévoir la stratégie de gens qui n'en ont pas. Il est difficile de «décoordonner» si je puis dire quelque chose qui n'a pas de coordination. Il est difficile de couper la tête de quelque

chose qui n'a pas de leadership». Jusqu'ici, la résistance conserve intacts et sa capacité offensive et son potentiel humain. Elle n'a pas encore subi ces «saignées» dont un mouvement se remet mal ou pas du tout (ex. Algérie et Vietnam). Néanmoins, «à l'heure actuelle, elle n'a vraiment pas les moyens de lutter contre l'occupation soviétique». Elle «guerroie» donc, elle mène «une guerre de harcèlement propre à un type de société traditionnelle, jamais colonisée, jamais habituée à subir, disposant d'une vieille tradition guerrière et d'un terrain admirablement adapté à la guérilla la plus classique».

Les combattants afghans se sont surtout efforcés de mener trois types d'actions: embuscades le long des voies de communication, harcèlement des forêts et villages fortifiés et terrorisme urbain. Les embuscades tendent à devenir l'objectif principal de la résistance, mais hélas avec des résultats plutôt incertains, les mines utilisées pour bloquer les colonnes soviétiques étant des plus primaires. «Elles explosent au passage d'un chameau, mais pas nécessairement à celui d'un blindé!».

Une fois le convoi immobilisé, des chars peuvent être détruits si les résistants disposent de RPG-7, ce qui est très rare. Autrement, ils doivent se contenter d'un harcèlement à la Kalachnikov puis ils décrochent à la hâte avant l'arrivée des hélicoptères blindés appelés à la ressource par les Soviétiques qui n'ont pas quitté leurs véhicules.

Les Soviétiques ne perdent habituellement que très peu d'hommes dans ces embuscades, sauf dans la vallée du Panshir aux routes très étroites. Des colonnes y ont été vraiment coincées et les équipages ont dû affronter le feu des résistants pour se dégager.

En zone pashtune, la guérilla a souvent recours au harcèlement des forêts tenues par l'armée afghane ou ce qu'il en reste. Chaliand a été témoin d'une de ces opérations: 300 à 400 rebelles tirent à 600 mètres de distance sur une garnison à l'abri de ses murs et de son champ de mines. «Aucun mort, à mon avis, d'un côté ou de l'autre. Simplement, ça rappelle à ceux qui sont assiégés qu'ils ne peuvent

pas sortir. Psychologiquement, c'est péni- ble de savoir que l'autre tient le terrain». Les désertions ne sont pas rares.

En milieu urbain, les résistants ont recours au terrorisme classique: bombes contre des édifices publics, militaires ou stratégiques, harcèlement mais peu de liquidation de Soviétiques car ceux-ci sortent fort peu de leurs casernes. Et la crédibilité des bilans d'opération de la guérilla? «Nulle», avertit Chaliand. «On sait très bien depuis Thucydide au moins que les bilans des deux côtés sont toujours faux: il y a toujours 200 morts chez l'adversaire et trois blessés légers chez soi. Et de plus, les Afghans ont un sens homérique. Vous vous rendez compte de la distance entre la réalité et le récit quand ils relatent un fait que vous avez vécu avec eux».

«Par exemple, la résistance a affirmé avoir abattu quelque 15.000 Soviétiques durant l'année 1980. Or, en sept années de combats, les Vietnamiens qui, eux, étaient admirablement armés et organisés, terriblement efficaces face à un adversaire qui venait les chercher à pied — non pas dans des tanks et des hélicoptères blindés à peu près intouchables —, ont tué 50.000 Américains. Les chiffres fournis par la résistance afghane sont donc une grossière caricature; ils viennent d'ailleurs toujours de sources diplomatiques bien informées de New-Delhi, qu'on aimerait bien rencontrer un jour. En réalité, ce n'est souvent qu'une vulgaire officine de propagande».

L'avenir de la guérilla dépend bien sûr d'une amélioration qualitative et quantitative de son armement, mais également du moral et de la ténacité des combattants. Et les Soviétiques jouent énormément sur le facteur temps, «car à la longue, tout le monde sait que, sans direction, on finit par s'user». L'absence de cohésion et la faiblesse organisationnelle jouent vraiment contre la résistance qui, «à l'heure actuelle, de toute façon, ne fournit pas une alternative politique à la situation afghane» (Rapport, p.116).

Et pour Chaliand, elle le restera tant qu'elle n'aura pas résolu la question du nationalisme, tant qu'elle n'aura pas cristallisé, grâce à l'occupation étrangère, un sentiment national, que ne saurait revendiquer le régime de Babrak Karmal. «Les perspectives d'avenir pour la résistance afghane ne peuvent être envisagées que dans le cadre d'un vaste mouvement à idéologie nationaliste capable d'intégrer, au moins à l'échelle des cadres, un minimum de modernité. Ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui» (Rapport, p.90).

(A suivre)

◆ Négociation

et d'éducation.

Les provinces appuient l'objectif du gouvernement fédéral de réduire son déficit, mais pas sur leur dos. Elles trouveront, dans le Conseil économique, un allié de taille puisque cette organisation fédérale juge que les revenus provenant de l'accord sur l'énergie permettront à Ottawa de parvenir à l'équilibre budgétaire d'ici 1985. Il n'y a donc pas lieu de se lancer dans des coupes sombres, le déficit devant se résorber de lui-même.

Les deux jours de négociations qui commencent ce matin à Halifax permettront tout au plus de débayer le terrain, c'est-à-dire de se mettre d'accord sur les chiffres du dernier budget et peut-être de répondre à une question fondamentale. «Faut-il ou non réduire les transferts fiscaux sans risquer de pénaliser les utilisateurs de services?»

Mais il faudra au moins une autre séance de négociations si, comme l'espère Ottawa, on veut avoir réglé la question avant la conférence des premiers ministres sur l'économie, maintenant prévue pour les 25 et 26 janvier 1982. Si les négociations sur les transferts fiscaux n'ont en effet pas abouti, la question empoisonnera les débats de janvier que M. Trudeau voudrait limiter à l'examen de politique à long terme de développement économique.

Car le ministre des Finances, M. MacEachen, qui préside la séance aujourd'hui, veut inscrire bien plus que les questions de gros sous à l'ordre du jour de ces négociations. Outre ses propositions purement monétaires, qui feront quand même l'objet de longs débats, Ottawa aimerait négocier une nouvelle formule de péréquation. Le gouvernement fédéral voudrait aussi que, d'ici le 31 mars 1983, les ministres de la Santé d'une part, et les ministres responsables de l'éducation post-secondaire d'autre part, se mettent d'accord sur une sorte de «code de conduite» et sur la mise en place de mécanismes efficaces de contrôle.

Enfin Ottawa souhaite qu'on discute d'harmonisation des régimes fiscaux au

Canada. L'agenda est tellement long qu'on prévoit déjà une autre séance, probablement en décembre. Car il faudra également qu'outre ces questions, les ministres de l'Économie et des Finances aient au moins une séance de consultation pour préparer la conférence des onze chefs de gouvernement en janvier.

Sur la question des transferts de fonds elle-même, la discussion sera orageuse. A la dernière réunion d'Ottawa, le trésorier de l'Ontario est même parti en claquant les portes avant la fin d'un dîner de travail.

Le gouvernement du Québec pour sa part, déjà en position financière difficile, ne voudra pas faire les frais de la politique d'austérité d'Ottawa. C'est de loin Québec qui reçoit, en termes absolus, le plus de fonds: plus de \$15 milliards au seul chapitre de la péréquation, et près de \$19 milliards pour les programmes de santé et d'éducation post-secondaire d'ici 1984. Per capita toutefois, le Québec recevra \$565 en 1986, contre \$1.577 à l'Île-du-Prince-Édouard par exemple.

D'autre part, le Québec est la province la plus sensible à toute «coupure» puisque son niveau de taxation, par rapport à l'Ontario, est déjà fort élevé. Le Québec, plutôt que d'augmenter encore l'écart avec les provinces voisines, chercherait plutôt à le réduire.

Du côté de l'Ouest du pays, les quatre provinces font bloc autour d'une position commune élaborée en décembre 1980. Pas question pour elles non plus que le gouvernement fédéral réduise ses dépenses sur leur dos mais surtout pas question d'une intrusion d'Ottawa dans les champs de compétence provinciale.

Or, c'est sur la question des «codes de conduite» ou de l'harmonisation des régimes fiscaux qu'Ottawa risque de se heurter à ces provinces. Plusieurs provinces, notamment l'Alberta et la Colombie-Britannique, seraient bien prêtes à exiger de leurs citoyens le paiement de frais supplémentaires pour les soins de santé. Le gouvernement fédéral a déjà menacé de couper les fonds si les provinces ne maintiennent pas l'universalité absolue. Le ministre de la Santé, Mme Monique Bégin, veille particulièrement au grain. Et son collègue des Finances, lui-même à l'origine de ces programmes, l'appuie semble-t-il.

Enfin, dernière pomme de discorde: la mise au point d'une nouvelle formule de péréquation. Ottawa pensait avoir trouvé la formule-miracle en prenant pour norme l'Ontario. Ce choix est logique: l'Ontario a les meilleurs services publics et la plus large assiette fiscale. C'était donc assurer les provinces pauvres qu'on leur transférerait les fonds nécessaires pour payer un niveau de services de bonne qualité. Mais M. Jacques Parizeau y voit plutôt une autre occasion de pousser le développement de l'Ontario, au dépens du Québec notamment. Outre ces questions fiscales, auxquelles on ne donnera sûrement pas de réponse dès ce soir ou demain, le climat lui-même de la conférence sera intéressant à observer. Il s'agit en effet de la première conférence fédérale-provinciale après l'accord constitutionnel du 5 novembre et on pourra observer si l'entente cordiale subsiste toujours et si le Québec est autant isolé qu'au matin du 5 novembre.

L'UQAM, en collaboration avec le Comité féminin du Club optimiste Laurentien de Montréal, organise une clinique de sang de la Croix-Rouge, au pavillon Judith-Jasmin (grande place) ces lundi, mardi et mercredi, de 14 h 30 à 20 h 30.

Léandre Bergeron, auteur du Dictionnaire de la langue québécoise, donnera une conférence intitulée «Pour une langue québécoise», à l'Université Concordia, 1455 boul. de Maisonneuve, à 14 h 45, en la salle H-937. Entrée libre.

L'Atelier du tiers-monde de l'U de M présente deux documentaires sur les multinationales: «L'empire des multinationales» et «Le complot», à 19 h 30, local M-2347 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

À 17 h, au Café La Vie douce, 4473, rue Saint-Denis, angle Mont-Royal, il y aura lancement de trois ouvrages: «Aie... j'ai mes menstrues» de Louise Bouchard, Marcelle Dubé et René Ouint; «Une conquête de plus» de Charles Montpetit et Louise Langlois et «Les deux côtés de la médaille».

Il y a collecte de sang de la Croix-Rouge au pavillon Judith Jasmin de l'Université du Québec à Montréal, 1455 rue Saint-Denis, de 14 h 30 à 20 h 30; au Cégep Rosemont, 6400, 16e Avenue, de 10 h à 16 h; dans le hall de l'I.T.A. à Saint-Hyacinthe, 3230 rue Sicotte, de 10 h 30 à 16 h 30.

L'Allemagne fédérale est tenue à Moscou comme le pays européen dont le soutien est primordial au déploiement des missiles de l'OTAN et le Kremlin a accordé une attention particulière aux pacifistes ouest-allemands.

«Il semble surestimer l'influence du mouvement pacifiste dans notre pays», a cependant déclaré un diplomate ouest-allemand.

La visite de M. Brejnev à Bonn marque également l'apogée d'une période de plusieurs mois au cours de laquelle il a reçu de nombreuses personnalités ouest-allemandes alors que dans le même temps il ignorait d'éminents visiteurs américains de passage à Moscou.

Mais le fait que le chancelier Schmidt ait réussi à persuader un président américain reticent d'adopter «l'option zéro» pour les réductions de missiles pourrait avoir remis en question les espoirs soviétiques avant la visite de M. Brejnev.

Be source autorisée ouest-allemande, on souligne que ce ne serait pas la première fois que Moscou se trompe en tentant de créer un fossé entre Bonn et Washington.

On s'attend que les entretiens de M. Brejnev et de M. Schmidt soient particulièrement difficiles sur la question des euro-missiles.

Les diplomates estiment qu'en raison de la proximité des négociations de Genève, qui s'ouvrent le 30 novembre, M. Brejnev ne devrait pas être porteur de propositions nouvelles, mais qu'il pourrait formuler une nouvelle version de sa demande de moratoire sur les missiles à moyenne portée.

L'OTAN avait rejeté ces propositions qui s'appuyaient aux futurs missiles de croisière et fusées Pershing tout en laissant de côté les SS-20 déjà installés.

Un haut-responsable américain a indiqué cette semaine à Washington que les États-Unis étaient prêts à examiner toute contre-proposition significative et qu'ils suivraient de très près les entretiens de M. Brejnev à Bonn.

Pour ce dernier, sa visite en RFA, la première en Occident depuis 1979, prouve par ailleurs que la présence de troupes soviétiques en Afghanistan ne constitue pas un obstacle aux contacts avec les alliés des États-Unis.

La RFA est le principal partenaire commercial de Moscou à l'Ouest et plusieurs experts jugent qu'elle a remplacé la France Soviétiques avec l'Occident.

On souligne cependant à Bonn que les positions des deux pays sont si éloignées sur des problèmes tels que l'Afghanistan et le dialogue Est-Ouest qu'il sera particulièrement difficile de tomber d'accord sur un communiqué commun.

Par ailleurs, le président Reagan serait disposé à avoir une rencontre au sommet avec le président Leonid Brejnev si une telle entrevue avait des chances de produire des résultats, a déclaré hier M. Edwin Meese, conseiller de la maison- blanche.

M. Meese a indiqué, au cours d'une interview à la télévision, que les États-Unis suivraient attentivement le déroulement des négociations sur la réduction des missiles de moyenne portée en Europe.

Selon lui, elles constitueront «un des indices permettant de voir si une possibilité réelle existe d'aboutir à des résultats constructifs à la faveur d'un sommet».

M. Meese a estimé que les propositions sur le désarmement avancées par le président Reagan la semaine dernière pourraient avoir une incidence sur l'attitude des Soviétiques face à un éventuel sommet.

De son côté, M. Alexander Haig, secrétaire d'Etat, a déclaré que la réaction, rapide et ferme, du Kremlin, n'était pas à ses yeux la réponse définitive de Moscou. Selon lui, la réaction des Soviétiques n'avait rien d'habituel parce qu'ils ont été surpris par «le caractère sérieux et important» de l'offre du président des États-Unis.

M. Haig, qui était interrogé par la chaîne de télévision ABC, a affirmé que les États-Unis, pour leur part, allaient discuter à la fin du mois, à Genève, des euro-missiles avec les Soviétiques «dans un

L'ex-président de l'OCQ nommé sous-ministre

Le bureau du premier ministre, M. René Lévesque, doit annoncer sous peu la nomination de M. Jean-Yves Gagnon au poste de sous-ministre des Travaux publics, Approvisionnement et Services.

M. Gagnon était, jusqu'à sa démission récente, président de l'Office de la construction du Québec, où il a effectué un important nettoyage au sein du «sénat» qui avait constitué à cet endroit les anciens dirigeants du secteur construction de la FTQ. Plusieurs départs retentissants sont survenus au cours du mandat de M. Gagnon, qui a consolidé l'administration jusque-là vacillante de l'Office.

Selon des sources dignes de foi, la FTQ a fait des pressions sur le ministre du Travail, M. Pierre Marois, pour obtenir à l'OCQ un président nanti lui aussi, d'un «préjugé favorable». La FTQ, qui fut le seul allié syndical de M. Marois lors de l'adoption de la loi 17, a annoncé cette semaine qu'elle prendrait ses «distances» du gouvernement s'il ne tient pas compte de ses revendications.

La présidence de l'OCQ sera momentanément occupée par M. Guy Lapointe, qui serait le successeur en voie d'être confirmé dans ses fonctions. Pour certains dirigeants de la FTQ-Construction, il se-

rait toutefois possible d'obtenir une «nomination plus favorable du fait qu'avec les tempêtes actuelles, le gouvernement compte méticuleusement ses alliés».

Certains dirigeants de la FTQ ont accumulé plusieurs griefs contre M. Jean-Yves Gagnon, qu'on a trouvé «très dur» lors des dernières négociations avec les employés de cet organisme, eux aussi affiliés à la FTQ. Cette centrale a craint énormément que l'attitude ferme du président ne compromette le vote d'allégeance dans la construction.

De plus, les employés de l'Office n'ont pas apprécié que M. Gagnon mette la main dans la poche de voitures dont ils bénéficient pour les travaux d'inspection et pour leur bénéfice personnel. Au cours des récentes négociations, qui se sont réglées quelques heures à peine avant l'ouverture des bureaux de scrutin, M. Gagnon a instauré un régime de remboursement des dépenses d'automobiles réellement effectuées pour le compte de l'Office. La plupart des employés devront par conséquent s'acheter des voitures, au cours des prochains mois. La sécurité d'emploi fut aussi une autre source d'affrontement importante.

esprit de bonne volonté».

«Nous sommes prêts à écouter», a dit le secrétaire d'Etat. Mais la proposition américaine est «éminemment équilibrée et juste dans le contexte des initiatives soviétiques», a-t-il estimé.

Le secrétaire d'Etat a affirmé que le chiffre avancé par le président Reagan, d'une supériorité soviétique de six à un en matière d'armements nucléaires intermédiaires en Europe était «exactement correct». L'URSS, a-t-il souligné, a déjà déployé quelque 250 missiles SS-20 à trois têtes nucléaires et continue d'en déployer à raison d'un tous les cinq jours, sans avoir démantelé pour autant ses missiles plus anciens SS-4 et SS-5.

M. Haig a répété l'évaluation selon laquelle l'URSS disposerait de quelque 3.800 systèmes d'armes intermédiaires (avions et missiles) contre seulement «un peu plus de 500 avions américains dans la catégorie des forces nucléaires intermédiaires».

Comme on demandait au secrétaire d'Etat si cela ne revenait pas à proposer à Moscou d'échanger des armes contre des plans, M. Haig a répondu «oui». Mais il a ajouté que dans le contexte général du désarmement, il fallait commencer par la source de tensions actuellement la plus forte, à savoir les armements intermédiaires en Europe. «Je demeure optimiste que la direction soviétique a intérêt à réduire le fardeau des armements», a ajouté M. Haig.

◆ Manifestation

Pour le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), M. Robert Gaulin, le gouvernement Trudeau a pris parti pour les riches et contre les pauvres. «Le Trudeau de la société juste est coupable de trahison au profit des multimillionnaires et des banques», a ajouté M. Gaulin.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a averti les gouvernements que la lutte des travailleurs canadiens ne faisait que commencer. Il a promis qu'ils reviendraient manifester assez souvent qu'il le faudrait pour que les politiques économiques du gouvernement fédéral changent.

Mais la journée a été assombrie par un accident tragique qui s'est produit alors qu'un autobus de manifestants a fait une embardée, tuant une personne et blessant

sérieusement plusieurs autres (Voir en page 9).

Les manifestants ont observé une minute de silence à la mémoire de ces personnes que M. Laberge a appelé des «martyrs» de la lutte contre les politiques économiques du gouvernement fédéral.

Il faisait très froid à Ottawa et les manifestants ont allumé des nombreux feux avec leurs pancartes pour se tenir au chaud.

Outre les slogans d'usage contre les taux d'intérêt élevés et les politiques économiques du gouvernement Trudeau, on retrouvait des slogans aussi colorés que: «Utilisez la solution Via Rail. Peignez les banques en jaune et bleu et fermez-les». Des porte-parole de groupes de femmes, de fermiers, de consommateurs et de personnes âgées ont également pris la parole.

23 novembre

par la PC et l'AP

1979: à la suite d'une attaque contre l'ambassade des États-Unis à Islamabad, 350 Américains quittent le Pakistan sur instructions du département d'Etat.

1978: les corps des victimes du suicide collectif du «Temple du peuple», à Jonestown (Guyana), commencent à arriver par pont aérien, aux États-Unis.

1977: des chars israéliens manœuvrent à la frontière libanaise, avec l'intention de signifier aux Syriens et aux Palestiniens d'avoir à se tenir à l'écart de la région.

1972: proclamation de l'état de siège en Bolivie, où le gouvernement de droite fait état d'un complot.

1971: la Chine populaire occupe son siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

1967: manifestations anti-américaines à Ankara où un représentant de Washington arrive pour offrir ses bons offices dans le conflit entre la Turquie et la Grèce à propos de Chypre.

1943: victoire américaine sur les Japonais à Tarawa, dans le Pacifique.

1891: Deodorada Fonseca, premier président brésilien, est renversé par une révolte de la marine.

1890: le Grand Duché de Luxembourg est séparé des Pays-Bas.

1531: la paix de Kappel met fin à la seconde guerre civile en Suisse.

AUJOURD'HUI

À 20 h, au 5933 rue Cartier, l'abbé Jacques Baillargeon, curé de Saint-Jean-Berchmans, animera une rencontre biblique sur les voyages apostoliques de saint Paul selon le récit des Actes des Apôtres. On peut obtenir d'autres renseignements en communiquant au 728-7714. La rencontre sera reprise le mercredi à 14 h.

À 19 h, à l'auditorium du pavillon Lafontaine de l'UQAM, 1301 est, rue Sherbrooke, se tiendra une soirée d'information et d'échange sur les jeux et sports coopératifs. Entrée libre.

Au Café Campus, 3315 rue Reine-Marie (angle Decelles), Amarelle présente «Eloge à la folle et la fantaisie», danse contemporaine. Rendez-vous à 21 h. Admission: \$3.

La Cité de Verdun tient une assemblée de son conseil à l'hôtel de ville, à 20 h.

Le Forum des citoyens âgés de Montréal reçoit Mme Madeleine Préclaire, professeur de philosophie au Collège Jean-de-Brébeuf qui parlera des «relations entre générations» à 13 h 30 au Forum des citoyens, 1800 ouest, boul. Dorchester.

La Société d'histoire de la région de Terrebonne vous invite à une soirée de théâtre. En collaboration avec la coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs, elle présente une pièce en trois volets intitulée: «Ton histoire est une des pas pressés du théâtre Parminou. Rendez-vous à 20 h, à l'école polyvalente Armand-Corbelle, 795, J.F. Kennedy, à Terrebonne. Admission: adultes \$5, étudiants: \$3.50.

Il y aura exposition d'artisanat de 9 h à 21 h, à la mezzanine du pavillon Hall de l'Université Concordia, 1455 ouest, boul. de Maisonneuve.



Le chauffeur René Soulières examine les débris de son autobus après le capotage qui a provoqué au moins un décès, samedi matin, sur la Transcanadienne, près de Québec. Les 38 passagers, dont certains sont encore dans un état grave, se rendaient à la manifestation contre les taux d'intérêt élevés, à Ottawa.

(Photolaser CP)

Un autobus capote à Villeroy: un mort et plusieurs blessés

VILLEROY (d'après CP) — «Tenez-vous bien, nous quittons la route!» Voilà tout ce que René Soulières a eu le temps de crier à ses passagers avant que son lourd véhicule n'aille capoter dans le fossé près de Québec, au lever du jour samedi. Prisonnier d'une ornière, l'autobus était devenu ingouvernable et il a quitté la Transcanadienne.

Parmi ses 38 passagers, une dame a perdu la vie et quatre autres sont toujours hospitalisés avec des blessures graves au Centre hospitalier de l'Université Laval, à Québec. La victime est Mme Claudette Hébert-Boisvert, 44 ans, de Lévis. En outre, Mme Cécile Longchamps, 60 ans, reposait dans un état critique.

Ce groupe faisait partie d'un convoi de 18 autobus qui se dirigeait vers Ottawa pour manifester contre les taux d'intérêts exagérés que connaît le pays depuis un an. Au total, environ 600 personnes qui s'étaient levées avant le soleil pour aller faire entendre leur protestation... et qui ne sont jamais parvenues à destination.

En effet, les autres véhicules ont stoppé pour porter secours aux blessés qui se trouvaient souvent coincés entre le toit de l'autobus et leur siège. La plupart des vitres ont été brisées, si bien que plusieurs ont été atteints par des éclats de verre.

Selon Conrad Labonté, un des passagers qui a été blessé à la jambe, plusieurs victimes sont demeurées prisonnières de l'autobus. Il a fallu attendre l'arrivée des secours pour réussir à les dégager. «Ils souffraient tant, qu'il nous était impossible même de les toucher» explique-t-il.

Par mesure de sécurité, le chauffeur a débranché tous les circuits électriques du véhicule, de façon à éviter qu'une étincelle ou un court-circuit ne vienne provoquer un incendie.

Propriété de la compagnie Deshaies, l'autobus a été remorqué au garage de la compagnie, à Deschambault. Le jour même, des inspecteurs du ministère des Transports du Québec ont pu l'inspecter et il leur a semblé en parfait état, dans les circonstances. Ils ont écarté l'hypothèse d'une défaillance mécanique.

Le chauffeur, pour sa part, confirme qu'il a simplement glissé dans la «sloche» qui recouvrait la route. «Jusqu'à la dernière seconde, j'ai tenté de demeurer sur le chemin, raconte-t-il. J'ai vraiment fait tout ce que je pouvais. Puis, quand j'ai vu que je n'y arriverais pas, j'ai tenté de suivre le mouvement pour guider l'autobus tant bien que mal sur le terre-plein central. Mais cela a été peine perdue. Le sol était très mou. On a dû frapper quelque chose et l'autobus s'est renversé.»

Selon Eddy Bergeron, qui a été blessé à une main en tentant de libérer des compagnons de voyage demeurés prisonniers dans la carcasse du véhicule, c'est le ministère des Transports qui est à blâmer pour l'accident. «Il neigeait depuis vendredi soir, dit-il, ils auraient au moins dû étendre du sel ou du calcium sur le chemin.»

La plupart des passagers de l'autobus se connaissaient déjà avant l'accident puisqu'ils travaillaient ensemble au ministère fédéral de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, à Lévis.

À l'hôpital Sainte-Justine

Plus de «micro-bébés» survivent, mais seront-ils des êtres normaux?

par Gilles Provost

Des statistiques internes révèlent que l'hôpital Sainte-Justine a réussi, en deux ans, à doubler le taux de survie des bébés extrêmement prématurés et ultra-petits, pesant moins d'un kilo à la naissance (2,2 livres).

L'amélioration de la survie a été particulièrement sensible pour les cas extrêmes, les «fausses-couches vivantes», d'un poids inférieur à 750 grammes (26 onces). En quatre ans, de 1976 à 1979, un seul bébé de cette taille avait survécu. Or, on compte déjà cinq survivants de cette taille en 1981... et l'année n'est pas terminée.

selon Mme Francine Lefebvre, pédiatre, la grande question est maintenant de savoir si ces avortons ont des chances raisonnables de devenir des enfants normaux ou s'ils seront pour la plupart des loques humaines confinées à des institutions. Il importe aussi de savoir si les efforts accrus qu'on leur consacre sont justifiables quand on se voit forcé de réduire les soins à d'autres enfants qui ont de meilleures chances de mener une vie normale.

L'accroissement récent des efforts pour sauver les bébés ultra-petits fait d'ailleurs suite à une recherche de ce genre, menée par le docteur Le-

febvre. Son analyse avait montré que les taux de survie, à Sainte-Justine, étaient inférieurs à ceux des rares hôpitaux étrangers qui ont publié des données à ce sujet. Par contre, «nos» survivants avaient de meilleures chances de mener ensuite une vie à peu près normale.

«Ces résultats nous ont obligés à remettre en question les consensus implicites voulant que ça ne valait pas la peine de tout mettre en oeuvre pour sauver des bébés aussi petits, explique Mme Lefebvre. En fait, c'est un peu la définition de la fausse-couche qu'on remet en question.» En même temps, on ne sait pas encore si le fait de sauver davantage d'avortons amènera aussi chez les survivants un taux accru d'anomalies graves, comme cela semble avoir été le cas ailleurs.

Mme Lefebvre insiste d'ailleurs sur la nécessité d'une étroite collaboration des parents et des autres pédiatres pour ces études. «Les cas ne sont pas nombreux, dit-elle, et nous ne pouvons pas nous permettre de perdre ces enfants de vue par la suite. Nous voudrions tous les suivre jusqu'à l'école.»

Certains parents le comprennent fort bien. Parfois, on est même revenu de l'étranger pour permettre un suivi. D'autres le comprennent beaucoup moins, comme ce pédiatre montréalais qui craint que l'hôpital ne lui «vole» un client ou ces parents de Verdun qui refusent de se déplacer, à l'occasion, jusqu'à Sainte-Justine...

Parmi les 241 bébés de poids inférieur à un kilo qui sont passés à cet hôpital de 1976 à 1980 (la moitié sont nés dans une autre institution), 46 seulement ont survécu, soit moins de 20%.

Parmi les survivants, environ un sur quatre montre des séquelles, parfois très graves: il y a un cas de paralysie cérébrale (hydrocéphale), trois cas de surdité totale et un bon nombre de cas où le développement intellectuel semble en retard. Malheureusement, aucun psychologue n'a encore participé aux examens, si bien qu'on a dû se contenter de tests de dépistage assez grossiers.

L'analyse du dossier montre pourtant que certaines de ces séquelles auraient pu être évitées. Par exemple, les cas de surdité semblent liés à une surdose d'un médicament, la gentamycine. Pourtant, certains enfants qui avaient eu une dose élevée ont échappé au problème. Depuis deux ans, on surveille donc le taux de médicament dans le sang du bébé, pour éviter une surdose accidentelle.

Certains enfants ont aussi des problèmes de vision attribuables aux effets toxiques de l'oxygène. Heureusement, ce genre de complication semble moins fréquent et moins grave que dans les autres hôpitaux qui ont publié leurs résultats.

Selon Mme Lefebvre, il n'existe pas de critère absolu qui permettrait de détecter les cas «désespérés» dès la naissance. Environ la moitié des enfants qui ont souffert d'asphyxie lors de l'accouchement ont ensuite

eu des séquelles dans leur comportement. De même, tous les enfants gravement handicapés ont eu des convulsions à la naissance mais ce critère n'est pas absolu non plus. En outre, un tiers de ceux qui ont eu des excès de bilirubine ont aussi des séquelles.

Dans presque tous les cas, d'ailleurs, la naissance de tels enfants ne survient pas dans un accouchement «normal». Dans 90% des cas, il ne s'agit pas d'un simple travail prématuré, la grossesse ayant donné lieu à d'autres complications. Une fois sur deux, il y avait même plus d'une complication à la fois.

Plus de la moitié de ces bébés avaient eu besoin d'oxygène et 16% avaient dû être aidés par un respirateur artificiel. Jusqu'à l'an dernier, toutefois, cet appareil était peu utilisé, rarement plus de quelques heures ou quelques jours. Maintenant, au contraire, on y a recours davantage, souvent pour des mois d'affilée.

Ce seul changement, explique Mme Lefebvre, montre que les chiffres d'avant 1979 ne sont plus valables et qu'il faudra reprendre toutes les études de «follow-up» sur cette nouvelle population. C'est, dit-elle, ce qui est frustrant dans le métier. Lorsqu'on a suivi à grand peine des enfants jusqu'à l'âge scolaire, les résultats qu'on obtient ne reflètent plus qu'imparfaitement la situation réelle, qui s'est modifiée entre-temps.

Quoi qu'il en soit, 18 des 42 survivants ont dû être réhospitalisés dans les premières an-

nées de leur vie (jusqu'à sept fois dans un cas); 17 ont dû subir une chirurgie, sans compter les sept qui en avaient déjà subi une avant de quitter l'hôpital une première fois. Un tiers des garçons ont dû être traités pour une hernie, contre aucune fille.

Autre différence liée au sexe, 82% des filles pesaient plus de 900 grammes à la naissance tandis que les garçons étaient particulièrement petits: 71% d'entre eux ne pesaient pas 900 g. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que tous les garçons étudiés aient ensuite une taille inférieure à la moyenne pour leur âge. Il n'en va pas de même pour les filles. Deux d'entre elles étaient même plus grandes que 97% des filles du même âge.

Selon le docteur Lefebvre, ces bébés ultra-petits constituent certes une population à haut risque, dont la survie exige une «médecine de luxe». Cependant, on ne peut pas non plus les négliger, comme s'ils étaient tous condamnés à des handicaps atroces. Au contraire, plusieurs de ces bébés parfois «laissés pour compte» semblent tout à fait normaux par la suite. Ce n'est pas un domaine où les décisions s'imposent d'elles-mêmes; c'est à coup de tâtonnements qu'on arrive à un équilibre adéquat.

«Pour ma part, avoue-t-elle, je suis plutôt partisane d'un traitement plus agressif et je suis heureuse de constater qu'il y a maintenant des fausses-couches vivantes qui se promènent sur la rue.»

Auto vs avion : poursuite de \$1 million

Un couple de Dorval, M. et Mme Gaëtan Mercier, vient d'intenter une poursuite conjointe de \$1,214,480, contre le pilote d'un avion et la compagnie à qui appartient l'appareil.

Le tout découle d'un accident fort inusité, survenu le 1er septembre dernier, à l'angle des rues Cardinal et Neptune, à Dorval, alors qu'une automobile, conduite par Mme Mercier, avait été frappée par le petit avion Cessna, que conduisait le pilote, M. Daniel Wimbish, de Springfield, au Colorado, et appartenant à la compagnie Bronan Hargroaves, de Suffield, au Connecticut.

Il semble que l'appareil avait alors raté sa piste d'atterrissage pour plutôt se retrouver sur une voie entièrement réservée à la circulation des véhicules-automobiles.

La collision qui en a découlé a causé de multiples blessures au jeune couple, d'où la poursuite au montant mentionné.

L'INSTITUT DE LA RENCONTRE HUMAINE

SEUL(E)? et POURQUOI?

N'est-il pas préférable de partager avec une personne qui aurait les mêmes goûts, les mêmes affinités?

Venez consulter nos spécialistes de la rencontre afin de donner un «VISAGE À VOS RÈVES».

847 rue CHERRIER (métro Sherbrooke)
Montréal, Qué.

OUVERT:
Lundi au ven. de 9h à 21h.
Samedi de 10h à 15h.

524-1176

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Rappel

Admission et inscription
hiver 1982

1er décembre

Renseignements:
343-6090

ÉCOLE POLYTECHNIQUE de Montréal

DEUXIÈME CONFÉRENCE AUGUSTIN-FRIGON



Télématique: eden ou enfer?

R. CHARLES TERREAU
Vice-président adjoint
Bell Canada

La télématique a plusieurs visages. Sous sa forme la plus simple, c'est un appareil de téléphone qui se transforme progressivement en terminal d'ordinateur.

Sous sa forme futuriste, la télématique intègre la voix et l'image à la transmission de données. Elle crée un espace commun que des gens éloignés pourront utiliser pour communiquer entre eux, échanger des documents sonores ou visuels, les modifier, les reproduire, etc.

La télématique modèle sous nos yeux une société où les échanges d'information constitueront l'activité centrale. C'est donc un instrument puissant. Qu'en ferons-nous?

Le mercredi 25 novembre 1981 à 11 heures 30

Amphithéâtre C-631
École Polytechnique de Montréal
(Campus de l'Université de Montréal)

Entrée libre
Renseignements: (514) 344-4915

Jeanne Bourin

à Montréal

Madame Jeanne Bourin, historienne et écrivain, auteur des best-sellers *La chambre des dames*, *Le jeu de la tentation* et *Très sage Héloïse*, sera présente à un séance de signature le samedi **21 novembre de 14h à 16h**, à la librairie Hermès (1120, rue Laurier, à Outremont).

Madame Bourin prononcera une conférence intitulée: «La vie quotidienne des citadines au XIIIe siècle» le **mardi 24 novembre à 20h30** à l'Institut Simone-de-Beauvoir de l'Université Concordia (salle H420 1455 de Maisonneuve ouest). Entrée libre.

Cette conférence sera à nouveau présentée au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM (salle AM050) le **jeudi 26 novembre à 20h**. Entrée libre.



Pour informations: 331-4540

Gel du personnel et des nouveaux cours?

L'Université Laval prévoit un déficit accumulé de \$24 millions en mai 1983

par Rodolphe Morissette

L'Université Laval, de Québec, prévoit un déficit accumulé de plus de \$24 millions à la fin du mois de mai 1983. Aussi les autorités envisagent-elles un train de mesures de compression, dont les principales sont le gel du personnel et celui des nouveaux cours.

Le recteur de Laval, M. Jean-Guy Paquet, expliquait la semaine dernière, à l'occasion de l'assemblée générale de la communauté universitaire, que si l'année 1980-81 fut plutôt bonne, celles qui viennent seront marquées, à Laval comme ailleurs, par une pi-

tañce de vaches maigres. D'abord, les bonnes nouvelles: l'exercice qui s'est terminé le 31 mai dernier a laissé un surplus de \$6,3 millions. Les effectifs étudiants se sont accrus de 2,6% dans l'ensemble et de 10,5% dans les programmes de deuxième et de troisième cycles. Le montant des subventions a crû de \$17,2 à \$21,3 millions et les subventions et contrats de recherche (les substantiels contrats de l'ACDI en moins), de 27%.

Les mauvaises nouvelles sont en préparation. L'exercice financier déjà substantiellement entamé laissera, prévoit-on, un déficit de \$8,8

millions; on sait donc à quoi servira le surplus de l'an dernier. L'année 1982-83 sera bien moins rose: en plus du déficit noté qu'il faudra y transposer, le bilan devra compter avec une réduction des subventions gouvernementales d'équilibre budgétaire de l'ordre de \$11,1 millions; enfin, l'université prévoit pour la même année une diminution des revenus propres de l'établissement.

Au fait, la réduction totale prévue par le gouvernement de ses subventions d'équilibre pour les années 1982 à 1985 s'éleva pour Laval à un total de \$27,3 millions (-20%). Le recteur a par conséquent soumis les hypothèses qui sont envisagées pour réduire l'ampleur du déficit escompté.

Laval adopte d'abord pour principes qu'elle respectera les conventions collectives passées avec tous ses personnels, de même que la sécurité d'emploi de ses employés permanents. Elle ne mettra pas en question certains volets du budget spécial de la recherche dans le fonds de soutien du revenu des étudiants inscrits au doctorat. Les autorités de l'université jugent en effet trop faible actuellement «la production de diplômés» de doctorat, comme le nombre d'étudiants inscrits au troisième cycle. Enfin, Laval dit vouloir repester ses engage-

ments quant à la qualité de l'enseignement.

D'autre part, Laval va déclarer un moratoire sur la création de nouveaux cours; elle va réviser aussi sa banque de cours actuelle. Elle va réduire le nombre de ses administrateurs, notamment en fusionnant des services (administratifs, d'enseignement, de recherche). Elle continuera de ne point remplacer les postes libérés, «sauf pour les tâches jugées essentielles»; elle facilitera même cette libération de postes en accordant s'il le faut des congés sans solde et des retraites prématurées.

Enfin, l'université se pro-

pose de sabrer toutes ses dépenses de fonctionnement, de requérir de ses services auxiliaires qu'ils s'autofinancent vraiment et de récupérer au maximum les coûts des services rendus à l'extérieur de l'université. Il s'agit ici de recettes provenant de services rendus ou de revenus divers (cliniques, services médicaux, activités sportives, etc.). A ce poste, Laval est loin derrière toutes les autres universités. Celles-ci affichaient à cet égard des déficits variant entre \$1,3 et \$1,9 millions en 1979, tandis que Laval révélait un déficit record de \$4,5 millions.

Révision de la fonction publique

QUÉBEC (PC) — Une commission parlementaire spéciale sera mandatée pour étudier tous les problèmes relatifs à la fonction publique.

Une motion créant cette commission a été inscrite jeudi au feuillet de l'Assemblée nationale par le leader du gouvernement, M. Claude Charron.

La commission comprendra les députés Huguette Lachapelle (PQ-Dorion), Michel Gauthier (PQ-Roberval), Marcel Gagnon (PQ-Champlain), Lise Bacon (Lib-Chomedey), Mark Assad (Lib-Papineau), Jean-Claude Rivest (Jean-

Talon) et Guy Bisillon (PQ-Sainte-Marie). Ce dernier présidera la commission.

Le mandat de cette commission spéciale sera de «formuler des propositions sur ce qui devrait être le rôle de la fonction publique en examinant sa composition, sa structure sa gestion et son organisation».

Plus concrètement, la commission révisera le recrutement, les relations de travail, les conditions de travail, les droits et devoirs et la gestion des fonctionnaires. Elle devra faire rapport de ses études à l'Assemblée nationale avant le 30 mars 1982.

Pour un déjeuner complet...



Les Tremblay d'Amérique: repousser l'«imposteur»

par François Barbeau

Tremblay d'Amérique, unissez-vous et repoussez l'imposteur! C'est le cri que lance l'Association des Tremblay d'Amérique au moment de la publication au Québec d'un ouvrage intitulé *Les Tremblay — Histoire d'un peuple*, du généalogiste français Patrick Chevassu, et édité par les Éditions Tremblay, nom enregistré par M. Chevassu lui-même.

M. Chevassu recevait jeudi dans un salon du Château de Ramezay, à Montréal, pour parler du fruit de deux années de labeur, deux années de fouilles et de lectures de documents poussiéreux et friables, dont plusieurs se trouvaient dans un grenier pas chauffé et mal éclairé.

Fort de ses recherches, M. Chevassu prétend avoir «découvert» la descendance de Pierre Tremblay, le premier de la lignée à débarquer en Nouvelle-France un beau jour d'août 1647.

C'est là que l'Association des Tremblay d'Amérique (ATA) pousse les hauts cris. Le président-fondateur de cette association, M. Paul Médéric Tremblay, a lui aussi fait des recherches sur ses ancêtres, et a publié il y a six ans, en deux tomes, «La Tremblay millénaire».

Au lancement du livre de M. Chevassu, jeudi, la famille Tremblay était représentée par Mme Danielle C. Tremblay, ardente propagandiste de l'ATA pour la région de Montréal, qui n'a pas manqué d'adresser d'amers reproches à M. Chevassu, allant même jusqu'à l'accuser d'avoir manqué d'honnêteté fondamentale en ne citant pas dans son travail les travaux de M. Paul Médéric Tremblay.

Le fait est que M. Chevassu, tout généalogiste qu'il est, n'a pas su déchiffrer tout au long le nom de M. Paul Médéric Tremblay sur les ouvrages qu'il a publiés et mentionne que dans ses recherches, il a lu les travaux de «Médéric, Paul — Le père d'un peuple — publication de la Société historique du Saguenay, #17, 1957» et de «Médéric, Paul — La Tremblay millénaire, Québec 1975-1978, 2 vols».

L'Association des Tremblay d'Amérique trouve «inadmissible qu'un Français, appuyé en cela par le consulat de France et la fondation Mac Donald-Stewart, vienne semer la confusion dans les rangs des Tremblay du Québec avec un ouvrage qu'il prétend être le premier du genre».

L'Association dénonce par conséquent cette pratique et demande à tous les Tremblay d'être vigilants, c'est-à-dire de se procurer plutôt *La Tremblay millénaire* au prix de \$15 le volume plutôt que «*Les Tremblay-Histoire d'un peuple*», à \$32 le volume.

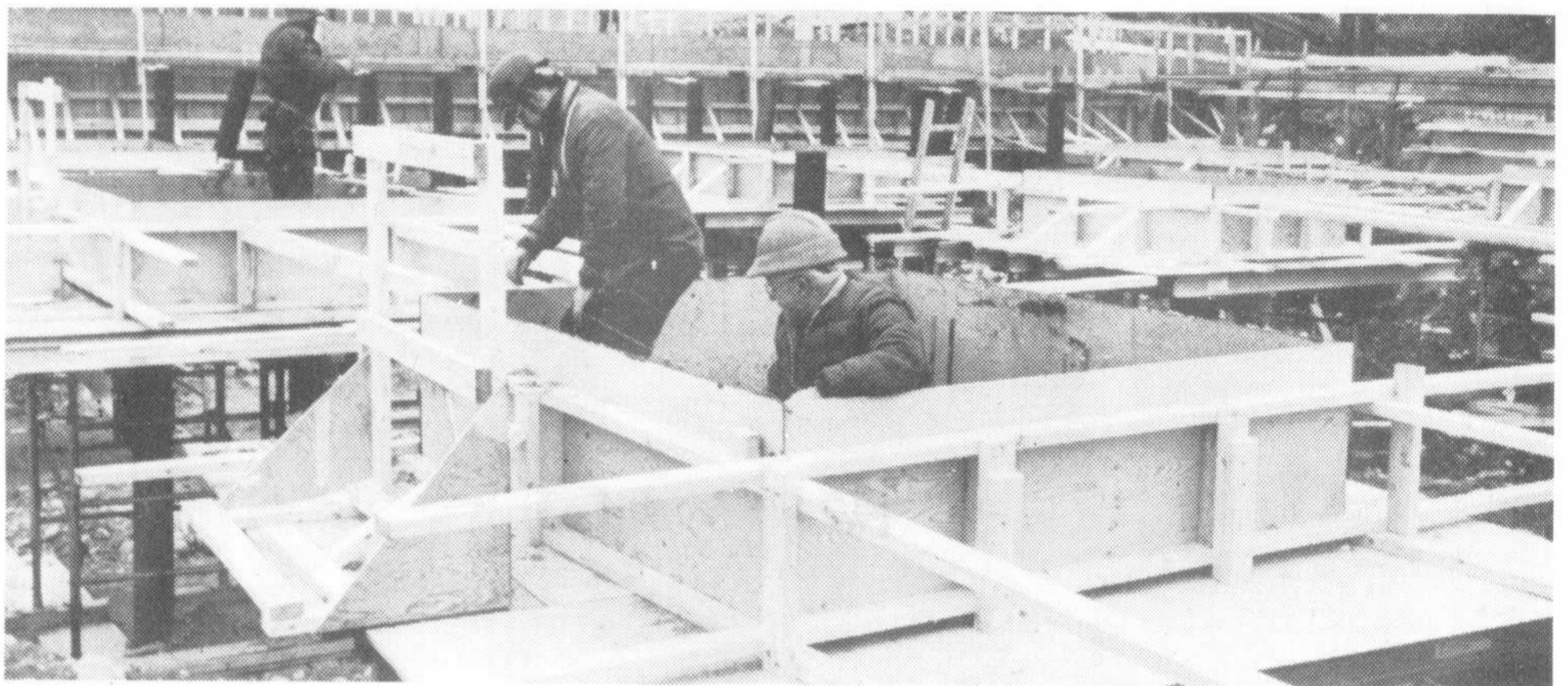
M. Chevassu a publié ici son ouvrage à compte d'auteur. Il en a fait tirer 3.000 exemplaires, dont 800 sur papier de luxe qui se vendront \$60 l'exemplaire.

L'auteur de *La Tremblay millénaire*, M. Paul Médéric Tremblay, professeur de philosophie à la retraite, est ulcéré de constater qu'on a si cavalierement fait fi de ses recherches.

Il le sera encore plus d'apprendre que M. Chevassu ne trouve pas justement ces recherches très sérieuses et que son travail à lui a comme point de départ les lacunes de l'œuvre de M. Paul Médéric Tremblay.

Si les quelque 150.000 Tremblay qui peuplent le Québec se passionnent soudainement pour la généalogie, les deux auteurs pourraient en tirer profit.

Le patronyme «Roy» est encore plus commun de par le vaste monde que celui de «Tremblay». Généalogistes, aiguiser vos crayons!



Les profits de l'industrie des pâtes et papiers ayant augmenté au cours des dernières années, celle-ci a pu réinvestir des sommes considérables qui l'aideront à rendre les usines plus productives et l'industrie plus concurrentielle. Cela signifie progrès, emplois et développement économique.

Prêt à affronter la concurrence!

Une grande partie de l'histoire économique du Canada s'est déroulée dans les murs des usines de pâtes et de papiers. Quelques-unes d'entre elles furent construites au début du siècle, d'autres dans les années 60 et 70. Aujourd'hui, grâce à des réinvestissements de profits, de vastes programmes de modernisation sont en cours pour préparer ces usines à affronter avec succès la concurrence internationale des années 80.



Les villes papetières canadiennes sont dynamiques et témoignent d'un bel esprit de compétition. C'est ainsi que de nombreux joueurs-étoiles de hockey en sont originaires. La modernisation des usines suscite de retombées bénéfiques dans plus de cinquante de ces localités.

Selon les derniers chiffres, les compagnies de pâtes et de papiers vont investir plus de six milliards de dollars dans les prochains trois ans pour moderniser, agrandir et rendre plus efficaces les usines de plus de 50 villes. Les effets de ces formidables investissements se feront sentir tant au niveau

de l'économie énergétique qu'à celui de la protection de l'environnement.

La plupart des lecteurs de ce message habitent une grande ville. Très peu réalisent à quel point de petites agglomérations comme les villes papetières contribuent à maintenir leur niveau de vie.

Il existe un grand nombre de villes comme Campbell River, Kapuskasing, Grand-Mère et Edmunston qui depuis des générations contribuent à la prospérité du Canada. Ce sont des villes dynamiques, caractérisées par un véritable esprit communautaire et où on pratique une foule d'activités de plein air et de sports de compétition. Le plus souvent, ce sont les compagnies de pâtes et de papiers qui patronnent ces équipes locales. D'un bout à l'autre du pays, des villes de ce

type revivent, plus confiantes que jamais.

Les programmes majeurs d'investissements en cours dans l'industrie des pâtes et papiers ne vont pas seulement tonifier notre économie mais ils vont aussi stimuler ces localités qui représentent une partie si importante de l'édifice canadien. Cela signifie donc progrès, emplois et développement économique.



Les exportations de pâtes et de papiers rapportent annuellement plus de \$1 000 pour chaque famille canadienne, ce qui contribue grandement à maintenir notre niveau de vie.

Quand l'industrie des pâtes et papiers se porte bien, tout le monde en profite. Un emploi sur dix au Canada dépend de nos forêts. Pour obtenir de plus amples informations, écrivez au Service de l'information, Division N5, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, 2300 Immeuble Sun Life, Montréal, Québec H3B 2X9.

L'industrie des pâtes et papiers du Canada

Assermentation de plus de 200 nouveaux avocats

par Bernard Morrier

«Votre obligation demeure de respecter, même si vous ne les partagez pas toujours, les sentiments et les opinions de ceux par qui vous êtes échu le don suprême de la vie. Formez-en donc la résolution dès ce moment; ce sera là une excellente façon de commencer à mettre en pratique votre serment tout neuf de dévotion à l'œuvre de justice».

C'est ainsi que, sous le thème de «La piété filiale», le juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure, a convié la semaine dernière plus de 200 nouveaux jeunes avocats à aborder leur carrière, lors de la cérémonie de prestation de leur serment au Palais de justice de Montréal.

Parlant à cette cérémonie, présidée par le bâtonnier de Montréal et à laquelle assistaient également les autres juges en chef des différents tribunaux, le conférencier a rappelé aux nouveaux initiés qu'en cette journée, qui signifie pour eux l'accès à la pleine maturité professionnelle, très nombreux étaient les parents dans la salle tenant à s'associer à cette cérémonie de prestation de serment.

«Pour eux, comme pour vous, a-t-il poursuivi, il s'agit d'une journée unique car, si vous vous trouvez aujourd'hui

sur le tremplin d'où vous allez vous lancer dans la carrière, dans la grande majorité des cas, vous le devez à l'encouragement, aux efforts, aux sacrifices de vos parents».

Le juge en chef de la Cour supérieure a ensuite fait ressortir la différence entre la génération des années 50 et celle qui a commencé avec la naissance, à peu près à la même époque, des nouveaux avocats. Rappelant la difficulté des uns à faire leur chemin dans la vie et les facilités mises à la disposition des nouvelles générations, il a également souligné que notre société demeure toujours imparfaite, qu'il existe encore des carences, y compris dans l'administration de la justice.

«Mais, a conclu le juge Deschênes, c'est ensemble qu'il nous faut travailler à les réparer et vos parents ne devront pas souffrir des gestes que, rendus en position de commandement, vous poserez vous-mêmes pour améliorer le bien-être de la société. De même que vous agirez en vue de l'intérêt général tel que vous le concevrez, n'oubliez pas que vos parents ont aussi agi, à leur époque, dans l'intérêt général tel qu'ils étaient justifiés de le concevoir et c'est leur action qui vous a permis d'arriver où vous en êtes aujourd'hui».

ARTS ET SPECTACLES

«On n'est pas des anges»

Un succès sans précédent au Saguenay - Lac Saint-Jean

par Richard Gay

On n'est pas des anges, le document de Guy Simoneau et Suzanne Guy traitant de l'amour chez les handicapés, reprend l'affiche aujourd'hui à Montréal au cinéma Paralelle après avoir fait l'objet d'une tournée qui a permis au film d'être présenté dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean à la fin du mois d'octobre et pendant les premiers jours de novembre.

Cette tournée, selon Louis Dussault des Films du Crépuscule, a été couronnée d'un succès sans précédent. «Nous avons enregistré, affirme-t-il, les meilleures assistances jamais vues pour un film dans cette région, notamment à Jonquières, lors de l'ouverture de la Semaine du cinéma québécois et saguenéen, à La Baie, à Dolbeau et à Baie St-Paul.

Il semble que le succès de la tournée soit dû non seulement

au film lui-même mais aux efforts de promotion entrepris par les Films du Crépuscule, distributeur du document. En effet une véritable campagne de promotion, campagne inédite en province pour ce genre de produit cinématographique, a précédé la diffusion même du film.

Conséquence: «A Chicoutimi, le 28 octobre, alors que la télévision diffusait le premier épisode de Plouffe et la dernière partie de la série mondiale, 700 personnes se déplacent, lit-on dans le compte rendu de la tournée préparé par Louis Dussault et Pierre Prévost. A La Baie, On n'est pas des anges a constitué le plus gros succès du ciné-club de la polyvalente depuis les cinq dernières années. A Baie St-Paul, on a compté 150 entrées dans une salle qui comptait précisément 150 sièges. A Jonquières, 450 personnes ont assisté à la projection,

le monde est monde et à celui moins récent de Plusieurs tombent en amour et de On a été élevé dans l'eau salée qui, lors d'une tournée en Gaspésie l'automne dernier, remporta aussi un vif succès. Dans chacun de ces cas, fait remarquer Louis Dussault, il s'agit de documentaires indépendants. Or les responsables des Films du Crépuscule constatent qu'avec son nouveau plan quinquennal l'Institut québécois du cinéma limite considérablement la production de ce genre de document. Pour eux, «il est urgent que les organismes gouvernementaux en place cessent de rêver et réévaluent leurs politiques». Selon Louis Dussault, l'Institut québécois du cinéma doit en effet tirer les conclusions qui s'imposent du succès de la tournée de On n'est pas des anges, c'est-à-dire aider davantage la production et la diffusion de ce type de cinéma.

Vibrant hommage à Charles Reiner

par Gilles Potvin

Concert gala «Charles Reiner et ses amis». Programme varié présenté aux concours de Mikael Eliassen, Michael McMahon, André-Sébastien Savoie, Paul Stewart, Charles Reiner, pianistes; Joan Paten au duo Varnell, soprano; Richard Verreau, ténor; George Terébess, violoniste; Robert Verébess, altiste; Denis Broit, violoncelliste. A la salle Pollack, vendredi soir.

artiste modeste mais efficace s'il en est un. Toujours prêt à rendre service, Charles Reiner a fourni un apport considérable à la vie musicale au Québec et ce modeste hommage était dans les circonstances, plus que mérité.

L'espace manque pour souligner en détail toutes les prestations mais la présence du ténor Richard Verreau, dont c'était la rentrée après un silence aussi long qu'incroyable, n'a pas manqué d'attirer l'attention. La voix a peut-être perdu un peu de son éclat d'autant mais elle demeure un instrument de belle qualité, au timbre prenant. Il a chanté des airs de Haendel et Mozart ainsi que La Danza de Rossini et son célèbre Catari avec lequel il soulevait autrefois les foules. Avec Jean Patenaude-Yarnell, il a aussi chanté un duo de La Traviata qui a sans doute suscité chez plusieurs d'agréables souvenirs? Le soprano a pour sa part interprété avec une exubérance toute théâtrale des pages de Menotti, Verdi et Gershwin.

Il faut aussi signaler la très belle exécution de la Sonate, de Debussy, par Denis Broit et Charles Reiner ainsi que celle d'un Adagio, de Kodaly, par Robert Verébess. Les pianistes présents ont fait entendre des pages pour piano seul, deux pianos et piano à quatre mains signées Beethoven, Schubert et Gershwin.

Dans la biographie de Charles Reiner figurant au programme, il est mentionné qu'il donna son premier récital ici à l'hôtel Ritz-Carlton le 27 novembre 1951. C'est bien à cette date mais un an plus tard, en 1952, qu'il donna en effet ce récital. Il fit alors entendre la Partita en do mineur de Bach, l'Adagio en si mineur de Mozart, la Sonate en do mineur, op. 111 de Beethoven, le Children's

Corner de Debussy, la Sonatine de Ravel, Méphisto-Valse de Liszt ainsi qu'une oeuvre de Violet Archer, Theme and Variations on a Canadian Folk-Song, alors jouée en première audition. Le programme précise que Charles Reiner est «arrivé au Canada il y a plus d'un an», qu'il a collaboré à quelques récitals du violoniste Arthur LeBlanc.

LE NOUVEAU BERGMAN DE LA VIE DES MARIONNETTES Som. et Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 Lun. à Ven.: 7.30 - 9.30

Les Beaux Souvenirs Un film de Francis Mankiewicz BERRI 5 TOUS LES JOURS: 12.45 - 2.55 - 5.10 - 7.20 - 9.35

LES UNS ET LES AUTRES UN FILM DE CLAUDE LELOUCH 120 comédiens - 10.000 figurants - 200 danseurs Le PARISIEN 1 TOUS LES JOURS 1.00, 4.45, 8.30

TROIS FRÈRES Philippe Noiret, Charles Vanel ÉLYSÉE 1 ENTRÉE... PRIX RÉGULIER SEMAINE 7.15, 9.25

LES CINÉMAS FRANCE FILM NOCES DE SANG, un film exceptionnel! CARLOS SAURA desjardins 4 3e MOIS

LES CHEMINS DANS LA NUIT SELECTION OFFICIELLE CANNES 1980 desjardins 2 13.15 - 15.15 - 17.15 - 19.15

L'HOMME DE FER MAINTENANT au Complexe DESJARDINS desjardins 1 BASILAIRE 1 289-3141

Claude Des Landes aux Affaires extérieures

OTTAWA (PC) — Claude Des Landes, responsable associé de la section théâtre au Conseil des arts du Canada, a été nommé chef de la section des arts d'interprétation de la division culturelle du ministère des Affaires extérieures.

Agé de 36 ans et originaire de Saint-Hyacinthe, Claude Des Landes compte plusieurs années d'expérience comme acteur et directeur artistique, dont le Théâtre du Nouveau Monde de Montréal et au Festival d'Avignon, en France, avant de faire partie du Conseil des arts en 1978.

Aux Affaires extérieures, il succède à Yvan Saint-Onge qui a récemment été nommé secrétaire des Affaires culturelles à l'ambassade canadienne à Bruxelles.

L'urée-formol

par Louis-Paul Béguin

Il est évident que l'expression «urée formaldéhyde» est peu française. Deux substantifs, sans trait d'union, n'ont pas l'habitude de se joindre, alors qu'en anglais, ce jumelage est courant. Mme Jacqueline Dubuc, de Duvernay à Laval, me décide à en parler. Elle trouve comme moi que voilà bien du mauvais français. Le sigle MUIF (qui se prononce, donc sans points) fait avaler la pilule. La mousse isolante d'urée formaldéhyde fait des siennes et cette horrible mousse est en ce moment condamnée par tout le monde. Son nom aussi devrait l'être.

J'ai donc fait quelques recherches, au hasard, je l'avoue et en voici des conclusions: les aminoplastes sont des «résines synthétiques thermo-durcissables dont les plus importantes, uréiques et mélaminiques, sont obtenues par condensation de formaldéhyde, respectivement avec l'urée et la mélamine.» Dans cette définition se trouvent les mots clés, formaldéhyde, urée. Continuations: «Les résines d'urée-formol... résine uréique ininflammable, inodore, résistante à l'humidité, aux solvants, grasses et huiles. Ce type de résine a atteint un développement considérable à cause de la modicité de son prix, de la possibilité de la teindre de couleurs variées, et de la dureté de sa surface et de son brillant. SA PRODUCTION INDUSTRIELLE SE FAIT PAR REACTION DE L'URÉE AVEC DU FORMOL.» Nous commençons à y voir clair! Viennent ensuite les applications: «ISOLANTS THERMIQUES, MOUSSE ISOLANTE». Plus loin: «Les aminoplastes: exemple urée-formol.» Je crois que nous y sommes! Le nom composé URÉE-FORMOL, remplacez favorablement le calque urée-formaldéhyde.

Je tiens à signaler que le DEVOIR utilise depuis quelques temps urée-formol. Gilles Provost en particulier semble être le premier qui s'en soit servi dans ses articles. Le 17 novembre, il parle de la mousse isolante d'urée-formol (MUIF). Bravo!

Quel ennui de lire ou d'entendre, encore, en 1981: les argents! Il faut le signaler. P'rase bizarre sur le flanc d'un véhicule utilitaire: «Laissez exécuter les professionnels.» Des tueurs à gage, sans aucun doute. Et un barbarisme: les températures demeurent saisonnières (pour saisonnières).

TELEVISION

- 10.30 Jiny
11.00 Fantan Dédé
11.30 Les 60 ans d'hommes
11.45 Les satelliottes
12.15 Le dix vous informe
12.30 Cinq-Quiz
8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les Orléans
9.30 Animagérie
9.45 Tape-lamour
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express: "En forme partout", avec Gilbert Bernier...

- 14.30 Splendeurs et misères des courtoises
14.35 Les 100 tours de Centour
15.00 Les ateliers
16.00 Les 100 tours de Centour
16.30 Edgar Allan, détective
17.00 Galactica: Série américaine de science-fiction. Avec Lorne Greene, Richard Hatch, Dirk Benedict et Terry Carter.
18.00 Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.40 Nouvelles du sport
19.00 Télé arts
19.10 La fine cuisine d'Henri Bernard
19.30 Terre humaine
20.00 Télé-sélection: "Patrick" (Australie 1978). Drame réalisé par Richard Franklin, avec Susan Pennington, Robert Henning, Rod Mullinar et Robert Thompson.

- 7.10 Horaire
7.15 Les 5 p'tits bonshommes
7.30 Première-heure: La météo... La ronde de nuit... Évolution de l'actualité... Le monde des affaires... Les nouvelles artistiques.
9.00 Votre ami Suzanne: "Notre langage", "J'aimerais vous di-

CINÉMA

- ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Un cosmonaute qui le fait Arthur" 19 h 20. "Le trou noir" 21 h 00.
ASTRE II, — "Les crocs du diable" 19 h 15. "Le massacre des morts vivants" 21 h 15.
ASTRE III, — "Chasse à mort" 19 h 00. "Le policier du Bronx" 20 h 45.
ASTRE IV, — "Mercredi d'avril ma femme" 19 h 10. "Des gens comme les autres" 21 h 00.
AVENUE, 1224 Avenue, Green Westmount (837-2747) — "French lieutenant's woman" 19 h 20, 21 h 15.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Hot cookies" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Love Games" 13 h 05, 15 h 55, 18 h 45, 21 h 30.
BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Les humains de la mer" 12 h 15, 15 h 25, 18 h 40, 21 h 55. "Le collège en folie" 13 h 40, 16 h 55, 20 h 05.
BERRI II, — "Garde à vue" 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
BERRI III, — "Pey" 12 h 10, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 55, 19 h 50, 21 h 45.
BERRI IV, — "La guêpe de l'autre" 13 h 15, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 20.
BERRI V, — "Les beaux souvenirs" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35.
BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Désirs secrets des adultes" 12 h 25, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 35. "Les voyantes érotiques" 13 h 58, 15 h 13, 18 h 28, 20 h 48.
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Carbon copy" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
BONAVENTURE II, — "Satisfiers of Alpha Blue" — "Nakes came the stranger". Spectacle continu à partir de 17 h 15.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Time band" 19 h 00, 21 h 00.
BROSSARD II, — "Le chanteur de jazz" 19 h 20, 21 h 25.
BROSSARD III, — "Alice douce Alice" 18 h 05, 21 h 25. "Les humains de la mer" 19 h 15, 21 h 15.
CARRÉ ST-LOUIS, 3900 St-Denis (842-2381) — "Secrets érotiques" 11 h 30, 15 h 20, 19 h 10, "Désirs amoureux" 12 h 45, 16 h 40, 20 h 30. "Jeunes filles soumiss" 14 h 20, 18 h 10, 22 h 05.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Le chanteur de jazz" 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45.
CHAMPLAIN II, — "Au-delà du réel" 18 h 10, 20 h 10, 21 h 50.
CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Les désirs amoureux de Mélodie" 12 h 45, 15 h 10, 18 h 40, "Tendres courtoises" 14 h 30, 18 h 00, 21 h 25.
CHATEAU II, — "Vaudou aux Caraïbes" 12 h 05, 15 h 15, 18 h 30, 21 h 40. "7 femmes pour un sidique" 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05.
CINÉMA DE MONTRÉAL I, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "L'équipe du canonball" 12 h 15, 15 h 35, 18 h 55, 22 h 15. "Au boulot", Jerry" 13 h 55, 17 h 15, 20 h 35.
CINÉMA DE MONTRÉAL II, — "Les bolides hurlants" 12 h 55, 16 h 20, 20 h 00.

TVFQ (Câble)

- 9.30 Trente-million d'âmes
10.00 La Comédie: Jeu qui consiste à faire découvrir par un concurrent une personnalité de la chanson, de la littérature, du sport, etc.
10.15 Les amours des années folles: "Les sœurs Hortensia" Feuilleton d'après le roman d'Henri Duvernois. Avec Pierre Arditi, Jill Lucas et Viviane Lucas.
10.30 Avis de recherche: Henri Tisot lance un avis de recherche à ses amarrades du collège Arden de la Seyne-sur-Mer (1948). Inv.: Maxime Lefestrier.
11.00 Des chiffres et des lettres: Aujourd'hui madame: "Des auteurs et vous": Inv.: Hervé Bazin, Paul Constant et Christiane Singer.
12.30 Mozart: Du théâtre des Champs Élysées à Paris, concert du nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, sous la direction d'Emmanuel Krivine. Au programme: Symphonie no 29 en la majeur de W.A. Mozart.
13.30 Faut-il que ce soit le vôtre: "Il était trois fois".
14.00 Des virages et des hommes: Émission consacrée à la formule 1, vue à travers les prestations des meilleurs pilotes sur les circuits du championnat du monde 1980.
15.00 Catch à quarte: Passez donc me voir: Inv.: Dominique Schnapper, auteur de "L'épreuve du chômage".
16.00 Actualités régionales.
17.30 La Comédie: Jeu qui consiste à faire découvrir par un concurrent une personnalité de la chanson, de la littérature, du sport, etc.
17.45 Les gaisetés de la correctionnelle: "Une dame de qualité" Interprètes: Henri Tisot, Rachel Boulangier et David Gabor.
18.00 Avis de recherche: Annie Cordy lance un avis de recherche à ses anciennes concubines de l'Athénée Royal de Laeken de Bruxelles (1937-38). Inv.: Alex et les Lézards.
18.30 Des chiffres et des lettres.
19.00 Aujourd'hui madame: "Femmes dans l'action en Israël". Premier volet d'un reportage réalisé en Israël. Ce film met en lumière le rôle prépondérant tenu par ces femmes, pour lesquelles vivre dans cette jeune nation en perpétuel bouleversement constitue un choix fondamental.
20.00 Concert Menuet à Tonnerre: La retransmission de la première partie du concert donné, le 25 juillet dernier, dans le cadre du viell hôte de Tonnerre (France), par le célèbre violoniste Yehudi Menuhin.
20.30 Le petit théâtre: "L'opéra des adieux" Pièce de Guy Vassal. Avec Jean-Marc Thibault, Benjamin Gilibert et Frédéric Santaya.
21.00 Fenêtre sur: "Les voies de l'étrange Topor". Portrait du grand dessinateur Topor.
21.30 Des virages et des hommes: Émission consacrée à la formule 1, vue à travers les prestations des meilleurs pilotes sur les circuits du championnat du monde 1980.

RADIO-QUÉBEC

- 10.00 Marché aux images: Une série de films éducatifs à l'intention des enfants.
13.30 Les 100 tours de Centour
15.00 Recours: "Les assurances". Quels sont les recours de ceux qui éprouvent des difficultés avec leur compagnie d'assurance?
16.30 Faut voir à ses affaires: Gens et ressources: Série consacrée à l'ensemble des ressources physiques de la région du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie.
17.00 La parole aux sculpteurs: Une émission enregistrée à l'occasion du Symposium de sculpture tenu à Chicoutimi en 1980.
18.00 Passe-partout
18.30 Télé-service: Des informations sur la santé, la consommation, l'éducation, la culture et le monde scientifique.
19.00 Bozjéjeje: Un magazine fait par et pour les jeunes adultes.
19.30 Visages: "Maurice Bellemare". Vieux routier de la politique québécoise, M. Bellemare nous parle de sa carrière dans l'arène politique, de ses souvenirs comme ministre influent de l'Union Nationale et de son retour à la vie politique en 1974.
20.00 Les lundis de Pierre Nadeau: Une émission d'affaires, publiques dans laquelle l'animateur Pierre Nadeau et ses invités, discutent les événements qui font la manchette de l'actualité politique, tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale.
21.00 Profils de premiers ministres: "Louis-Olivier Taillon". Un regard sur les coulisses de notre histoire à travers l'émission consacrée à quelques premiers ministres québécois.
21.30 Bouthan: "Pulsions" 14 h 30, 18 h 10, 21 h 40.
CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) "Caligula" 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.
CINÉMA PLAZA-COLON, 6505 St-Hubert (272-7233) — "J'orcel, Expert en Pinchazos" "Sara Montali, La bella Lola" 18 h 15, 21 h 45.
CINÉ-PLEX I, 2001 Université, suite 1006 (849-4518) — "Noti a love story a film about pornography" (anglais) 12 h 30, 14 h 15, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45.
CINÉ-PLEX II, — "Moskowsk does not believe in tears" (russe, s.t. ang.) 12 h 35, 15 h 20, 18 h 00, 20 h 45.
CINÉ-PLEX III, — "Hiddle with his fiddle" (anglais) 12 h 30, 14 h 15, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45.
CINÉ-PLEX IV, — "D.O.A." (anglais) 12 h 50, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 00, 21 h 50.
CINÉ-PLEX V, — "La femme de l'aviateur" (français) 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 25.
CINÉ-PLEX VI, — "Heavy metal" (anglais) 12 h 55, 14 h 40, 16 h 25, 18 h 10, 19 h 55, 21 h 40.
CINÉ-PLEX VII, — "Viens chez moi, j'habite chez une copine" (français) 12 h 35, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 35.
CINÉ-PLEX VIII, — "Puzzle" (portugais, s.t. ang.) 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.
CINÉ-PLEX IX, — "Bill Lee, à profile of a pitcher" (ang.) 12 h 10, 14 h 10, 16 h 10, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 25.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Blood beach" 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.
COMMODORE, 5780 ouest, Boul. Gouin (534-8550) — "Accouchements pour voyeurs" 19 h 00, 22 h 20. "Passions flamboyantes" 21 h 25.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-2115) — "L'homme de paille" 12 h 10, 14 h 45, 21 h 25.
COMPLEXE DESJARDINS II, — "Les chemins dans la nuit" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "Les voyantes érotiques" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10, "Désirs secrets des adultes" 12 h 50, 15 h 10, 17 h 25, 19 h 40, 21 h 35.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, "La grande illusion" (de Jean Renoir, France, 1937) 21 h 30.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (755-5528) — "Time band" 19 h 00, 21 h 45.
CÔTE-DES-NEIGES II, "Tattoo" 19 h 15, 21 h 15.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Le chanteur de jazz" 19 h 15, 21 h 15.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "De la vie des marionnettes" 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN II, "Excubitor" 20 h 15.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "True confession" 19 h 00, 21 h 00.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid

CBC FM

- 8.58 A Thought for Today
9.00 CBC Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Québec sound telecast
9.45 Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The twelve o'clock news
12.10 Midday
12.27 Community Announcement
12.30 McLean et Larue
13.28 Weather report
13.30 Today from... Regina
13.58 Program highlights
14.00 Wok with Yan
14.30 Coronation street
15.00 The Edge of Night
15.30 Take 30
16.00 Just ask...
16.20 News watch: 6
16.30 Beschcombs
17.00 Happy days
17.30 Muppet Show
18.00 The City at Six
19.00 Quebec report presents: First edition
19.30 The two of us
20.00 Private Benjamin
20.20 Flappers
21.00 MASH
21.30 WKRP in Cincinnati
22.00 Brideshow revisited
23.00 National
23.27 The City tonight
23.45 Barry Miller
0.15 Twilight Zone
1.15 Station closing

CFCF

- 5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercise
7.30 Canada AM
8.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 The new Ed Allen show
10.30 The community
11.00 "Of mice and men" (Drame) avec Robert Blake, Lee Ayles, Pat Hingle, Cassie Yates and Whitman Mayo
23.00 TV National News
23.00 The Twelve Midnight Movie: "Please don't eat the daisies" (Comédie 1960) avec Doris Day, David Niven et James Fagan.
2.15 The six million dollar man
3.15 Sign off

formément! Soyez en bonne et due forme! C'est la loi. PARTICIPATION

En démissionnant, Daigle désamorce la crise qui minait son parti depuis un an

par Michel Cormier
correspondance particulière

MONCTON — En annonçant sa démission, la semaine dernière, le chef de l'opposition libérale du Nouveau-Brunswick, M. Joseph Daigle, a désamorcé la crise qui divisait son parti depuis près d'un an et qui ris-

quait de compromettre ses chances de former le prochain gouvernement.

M. Daigle a expliqué, dans un bref communiqué qu'il s'était rendu compte lors de la dernière réunion régulière du caucus, il y a de cela une semaine, qu'il n'avait plus l'appui nécessaire des membres pour demeurer chef.

«Je prends cette décision

maintenant parce que ni une élection ni une prochaine session ne sont imminentes, et le parti pourra ainsi concentrer ses efforts sur le choix d'un successeur,» précisait le communiqué.

M. Daigle devient le deuxième leader consécutif du Parti libéral à démissionner. Il avait succédé à M. Robert Higgins qui, en 1978, avait quitté la direction du parti après qu'une enquête judiciaire eût rejeté les allégations de corruption qu'il avait faites à l'endroit du gouvernement Hatfield.

Elu chef du Parti au troisième tour de scrutin d'un congrès chaudement disputé, M. Daigle allait connaître des problèmes de leadership tout au long de son mandat. Les premiers doutes sur ses capacités de leader furent exprimés après l'élection de 1978, qui a vu la réélection du gouvernement de Richard Hatfield à un troisième mandat consécutif.

Peu après, le député Robert McCready, adversaire de M. Daigle à la chefferie, acceptait, contre l'avis de son leader, l'invitation du gouvernement Hatfield de siéger comme orateur de la Chambre, augmentant ainsi à trois la majorité conservatrice.

La situation s'est aggravée pour M. Daigle à la suite du congrès biennal du parti en février dernier où 31% des délégués s'étaient prononcés en faveur d'une révision de son leadership. M. Daigle tentait alors de raffermir son leadership en lançant le partiur la voie électorale avec l'aide d'un programme économique et d'une série de mises en candidature. Mais la machine électorale, s'étant mise en marche trop tôt, s'est quelque peu essouffée dans l'attente d'une élection qui n'est jamais venue, ce qui aura sans doute nuit aux efforts déployés par M. Daigle pour revitaliser son leadership.

Déjà cependant, à l'issue de la biennale, le député Douglas Young, candidat défait au leadership libéral, déclarait

publiquement que bon nombre de libéraux ne pensaient pas pouvoir déloger le gouvernement de M. Richard Hatfield sous la direction de M. Joseph Daigle. Dès lors, semble-t-il, les jours du chef de l'opposition étaient comptés.

Pour l'instant, aucun des membres du parti n'a laissé connaître ses intentions de succéder à M. Daigle. Le caucus préfère attendre la démission officielle de M. Daigle demain, ainsi que l'observation d'une période de deuil politique avant de se lancer dans la lutte au leadership.

L'exécutif du Parti libéral se réunira au cours du week-end pour fixer la date du congrès à la chefferie.

Le premier ministre Hatfield, qui s'est dit peu surpris de la démission du chef de l'opposition, a donné l'assurance qu'il ne profiterait pas de la désorganisation des libéraux pour lancer la province dans des élections précipitées.

Parmi les candidats les plus probables à la direction libérale, on mentionne le député Douglas Young, un avocat bilingue de la péninsule acadienne, et M. Raymond Frénette, député de Moncton et leader parlementaire, qui le caucus pourrait bien désigner pour assurer l'intérim demain.

Des rumeurs circulent à l'effet que les libéraux solliciteraient la candidature du ministre fédéral des pêcheries M. Roméo LeBlanc à toutefois affirmé qu'il n'a pas l'intention de quitter son poste au cabinet pour remplacer M. Daigle. Le député libéral fédéral Herb Brea, qui avait tenté sans succès d'accéder à la direction du parti en 1978, a également indiqué qu'il ne sera pas candidat.

AMÉRIQUE

Une dépression froide tout près du sud-ouest du Labrador se déplace lentement vers le nord. Cette perturbation dominera toute la province. Le temps ne s'améliorera que très graduellement d'ouest en est au cours des prochains jours.

MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies et vents modérés par moments. Maximum aujourd'hui près de zéro. Aperçu pour mardi: ciel variable.

LEVER DU SOLEIL: 7 h 05
COUCHER: 16 h 18

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau, du Livre et Laurentides: nuageux avec éclaircies. Minimum de moins 5 à moins 8. Maximum de moins 2 à moins 4. Aperçu pour mardi, ciel variable.

Outaouais, Montréal et Trois Rivières-Drummondville: nuageux avec éclaircies. Minimum de moins 4. Maximum près de zéro. Aperçu pour mardi, ciel variable.

Québec et Estrie-Beauce: nuageux avec possibilité d'averses de neige. Minimum de moins 5. Maximum de moins 1 à moins 3. Aperçu pour mardi, peu de changement.

Rivière-du-Loup-La Malbaie, Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts-parc de la Gaspésie, Gaspé-parc Forillon, Baie Comeau et Sept-Îles: nuageux et possibilité d'averses de neige. Minimum de moins 1 à moins 3. Aperçu pour mardi, peu de changement.

Basse-Côte-Nord-Anticosti: nuageux avec quelques averses de neige. Minimum de moins 1 et température stationnaire par la suite. Aperçu pour mardi, peu de changement.

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

TEMP	MIN	MAX
Albany	Ensoleillé	22 41
Atlanta	Ensoleillé	22 41
Boston	Ensoleillé	33 54
Buffalo	Nuageux	27 38
Burlington	Ensoleillé	22 36
Charlotte	Part. nuageux	26 44
Charlotte NC	Nuageux	28 49
Chicago	Nuageux	23 37
Cleveland	Part. nuageux	26 38
Dallas	Beau	44 73
Denver	Part. nuageux	30 59
Detroit	Nuageux	25 38
Hartford	Ensoleillé	25 41
Honolulu	Part. nuageux	72 83
H OUSTON	Part. nuageux	56 76
Kansas City	Ensoleillé	56 77
Las Vegas	Part. nuageux	44 71
Los Angeles	Beau	54 69
Miami Beach	Beau	49 73
Min. St. Paul	Neige	13 27
New Orleans	Part. nuageux	46 74
New York	Ensoleillé	34 45
Norfolk Va	Ensoleillé	29 47
Oklahoma City	Beau	39 58
Orlando	Beau	38 72
Philadelphia	Neige	28 44
Phoenix	Beau	49 80
Pittsburgh	Part. nuageux	39 59
Portland Me	Ensoleillé	25 40
Portland Or	Averses	46 53
Reno	Pluie	38 57
Tampa	Beau	39 59
Salt Lake City	Nuageux	37 52
San Diego	Beau	55 68
San Francisco	Pluie	56 63
Seattle	Averses	39 49
Spokane	Averses	32 43
Syracuse	Nuageux	28 35
Tulsa	Beau	39 66

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

TEMP	MIN	MAX
Acapulco	—	—
Barbades	—	—
Caracas	—	—

CANADA

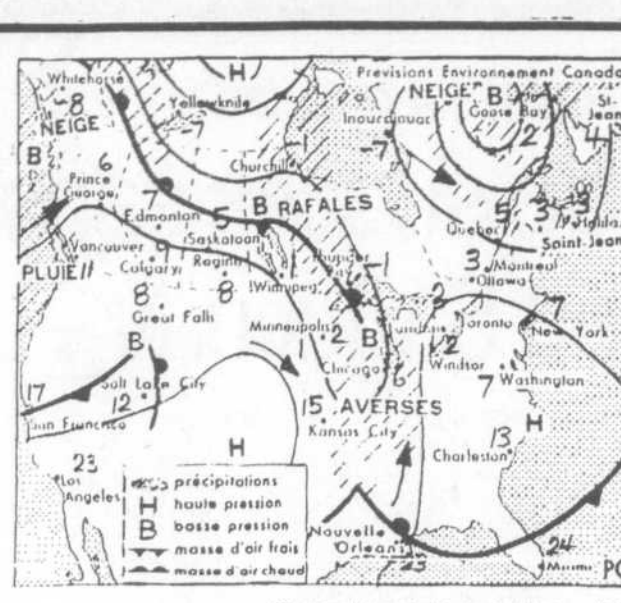
(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies et vents modérés par moments. Maximum aujourd'hui près de zéro. Aperçu pour mardi: ciel variable.

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau, du Livre et Laurentides: nuageux avec éclaircies. Minimum de moins 5 à moins 8. Maximum de moins 2 à moins 4. Aperçu pour mardi, ciel variable.



ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

TEMP	MIN	MAX
Albany	Ensoleillé	22 41
Atlanta	Ensoleillé	22 41
Boston	Ensoleillé	33 54
Buffalo	Nuageux	27 38
Burlington	Ensoleillé	22 36
Charlotte	Part. nuageux	26 44
Charlotte NC	Nuageux	28 49
Chicago	Nuageux	23 37
Cleveland	Part. nuageux	26 38
Dallas	Beau	44 73
Denver	Part. nuageux	30 59
Detroit	Nuageux	25 38
Hartford	Ensoleillé	25 41
Honolulu	Part. nuageux	72 83
H OUSTON	Part. nuageux	56 76
Kansas City	Ensoleillé	56 77
Las Vegas	Part. nuageux	44 71
Los Angeles	Beau	54 69
Miami Beach	Beau	49 73
Min. St. Paul	Neige	13 27
New Orleans	Part. nuageux	46 74
New York	Ensoleillé	34 45
Norfolk Va	Ensoleillé	29 47
Oklahoma City	Beau	39 58
Orlando	Beau	38 72
Philadelphia	Neige	28 44
Phoenix	Beau	49 80
Pittsburgh	Part. nuageux	39 59
Portland Me	Ensoleillé	25 40
Portland Or	Averses	46 53
Reno	Pluie	38 57
Tampa	Beau	39 59
Salt Lake City	Nuageux	37 52
San Diego	Beau	55 68
San Francisco	Pluie	56 63
Seattle	Averses	39 49
Spokane	Averses	32 43
Syracuse	Nuageux	28 35
Tulsa	Beau	39 66

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

TEMP	MIN	MAX
Albany	Ensoleillé	22 41
Atlanta	Ensoleillé	22 41
Boston	Ensoleillé	33 54
Buffalo	Nuageux	27 38
Burlington	Ensoleillé	22 36
Charlotte	Part. nuageux	26 44
Charlotte NC	Nuageux	28 49
Chicago	Nuageux	23 37
Cleveland	Part. nuageux	26 38
Dallas	Beau	44 73
Denver	Part. nuageux	30 59
Detroit	Nuageux	25 38
Hartford	Ensoleillé	25 41
Honolulu	Part. nuageux	72 83
H OUSTON	Part. nuageux	56 76
Kansas City	Ensoleillé	56 77
Las Vegas	Part. nuageux	44 71
Los Angeles	Beau	54 69
Miami Beach	Beau	49 73
Min. St. Paul	Neige	13 27
New Orleans	Part. nuageux	46 74
New York	Ensoleillé	34 45
Norfolk Va	Ensoleillé	29 47
Oklahoma City	Beau	39 58
Orlando	Beau	38 72
Philadelphia	Neige	28 44
Phoenix	Beau	49 80
Pittsburgh	Part. nuageux	39 59
Portland Me	Ensoleillé	25 40
Portland Or	Averses	46 53
Reno	Pluie	38 57
Tampa	Beau	39 59
Salt Lake City	Nuageux	37 52
San Diego	Beau	55 68
San Francisco	Pluie	56 63
Seattle	Averses	39 49
Spokane	Averses	32 43
Syracuse	Nuageux	28 35
Tulsa	Beau	39 66

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

TEMP	MIN	MAX
Albany	Ensoleillé	22 41
Atlanta	Ensoleillé	22 41
Boston	Ensoleillé	33 54
Buffalo	Nuageux	27 38
Burlington	Ensoleillé	22 36
Charlotte	Part. nuageux	26 44
Charlotte NC	Nuageux	28 49
Chicago	Nuageux	23 37
Cleveland	Part. nuageux	26 38
Dallas	Beau	44 73
Denver	Part. nuageux	30 59
Detroit	Nuageux	25 38
Hartford	Ensoleillé	25 41
Honolulu	Part. nuageux	72 83
H OUSTON	Part. nuageux	56 76
Kansas City	Ensoleillé	56 77
Las Vegas	Part. nuageux	44 71
Los Angeles	Beau	54 69
Miami Beach	Beau	49 73
Min. St. Paul	Neige	13 27
New Orleans	Part. nuageux	46 74
New York	Ensoleillé	34 45
Norfolk Va	Ensoleillé	29 47
Oklahoma City	Beau	39 58
Orlando	Beau	38 72
Philadelphia	Neige	28 44
Phoenix	Beau	49 80
Pittsburgh	Part. nuageux	39 59
Portland Me	Ensoleillé	25 40
Portland Or	Averses	46 53
Reno	Pluie	38 57
Tampa	Beau	39 59
Salt Lake City	Nuageux	37 52
San Diego	Beau	55 68
San Francisco	Pluie	56 63
Seattle	Averses	39 49
Spokane	Averses	32 43
Syracuse	Nuageux	28 35
Tulsa	Beau	39 66

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

TEMP	MIN	MAX
Albany	Ensoleillé	22 41
Atlanta	Ensoleillé	22 41
Boston	Ensoleillé	33 54
Buffalo	Nuageux	27 38
Burlington	Ensoleillé	22 36
Charlotte	Part. nuageux	26 44
Charlotte NC	Nuageux	28 49
Chicago	Nuageux	23 37
Cleveland	Part. nuageux	26 38
Dallas	Beau	44 73
Denver	Part. nuageux	30 59
Detroit	Nuageux	25 38
Hartford	Ensoleillé	25 41
Honolulu	Part. nuageux	72 83
H OUSTON	Part. nuageux	56 76
Kansas City	Ensoleillé	56 77
Las Vegas	Part. nuageux	44 71
Los Angeles	Beau	54 69
Miami Beach	Beau	49 73
Min. St. Paul	Neige	13 27
New Orleans	Part. nuageux	46 74
New York	Ensoleillé	34 45
Norfolk Va	Ensoleillé	29 47
Oklahoma City	Beau	39 58
Orlando	Beau	38 72
Philadelphia	Neige	28 44
Phoenix	Beau	49 80
Pittsburgh	Part. nuageux	39 59
Portland Me	Ensoleillé	25 40
Portland Or	Averses	46 53
Reno	Pluie	38 57
Tampa	Beau	39 59
Salt Lake City	Nuageux	37 52
San Diego	Beau	55 68
San Francisco	Pluie	56 63
Seattle	Averses	39 49
Spokane	Averses	32 43
Syracuse	Nuageux	28 35
Tulsa	Beau	39 66

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

TEMP	MIN	MAX
Albany	Ensoleillé	22 41
Atlanta	Ensoleillé	22 41
Boston	Ensoleillé	33 54
Buffalo	Nuageux	27 38
Burlington	Ensoleillé	22 36
Charlotte	Part. nuageux	26 44
Charlotte NC	Nuageux	28 49
Chicago	Nuageux	23 37
Cleveland	Part. nuageux	26 38
Dallas	Beau	44 73
Denver	Part. nuageux	30 59
Detroit	Nuageux	25 38
Hartford	Ensoleillé	25 41
Honolulu	Part. nuageux	72 83
H OUSTON	Part. nuageux	56 76
Kansas City	Ensoleillé	56 77
Las Vegas	Part. nuageux	44 71
Los Angeles	Beau	54 69
Miami Beach	Beau	49 73
Min. St. Paul	Neige	13 27
New Orleans	Part. nuageux	46 74
New York	Ensoleillé	34 45
Norfolk Va	Ensoleillé	29 47
Oklahoma City	Beau	39 58
Orlando	Beau	38 72
Philadelphia	Neige	28 44
Phoenix	Beau	49 80
Pittsburgh	Part. nuageux	39 59
Portland Me	Ensoleillé	25 40
Portland Or	Averses	46 53
Reno	Pluie	38 57
Tampa	Beau	39 59
Salt Lake City	Nuageux	37 52
San Diego	Beau	55 68
San Francisco	Pluie	56 63
Seattle	Averses	39 49
Spokane	Averses	32 43
Syracuse	Nuageux	28 35
Tulsa	Beau	39 66

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

TEMP	MIN	MAX
Albany	Ensoleillé	22 41
Atlanta	Ensoleillé	22 41
Boston	Ensoleillé	33 54
Buffalo	Nuageux	27 38
Burlington	Ensoleillé	22 36
Charlotte	Part. nuageux	26 44
Charlotte NC	Nuageux	28 49
Chicago	Nuageux	23 37
Cleveland	Part. nuageux	26 38
Dallas	Beau	44 73
Denver	Part. nuageux	30 59
Detroit	Nuageux	25 38
Hartford	Ensoleillé	25 41
Honolulu	Part. nuageux	72 83
H OUSTON	Part. nuageux	56 76
Kansas City	Ensoleillé	56 77
Las Vegas	Part. nuageux	44 71
Los Angeles	Beau	54 69
Miami Beach	Beau	49 73
Min. St. Paul	Neige	13 27
New Orleans	Part. nuageux	46 74
New York	Ensoleillé	34 45
Norfolk Va	Ensoleillé	29 47
Oklahoma City	Beau	39 58
Orlando	Beau	38 72
Philadelphia	Neige	28 44
Phoenix	Beau	49 80
Pittsburgh	Part. nuageux	39 59
Portland Me	Ensoleillé	25 40
Portland Or	Averses	46 53
Reno	Pluie	38 57
Tampa	Beau	39 59
Salt Lake City	Nuageux	37 52
San Diego	Beau	55 68
San Francisco	Pluie	56 63
Seattle	Averses	39 49
Spokane	Averses	32 43
Syracuse	Nuageux	28 35
Tulsa	Beau	39 66

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

TEMP	MIN	MAX
Albany	Ensoleillé	22 41
Atlanta	Ensoleillé	22 41
Boston	Ensoleillé	33 54
Buffalo	Nuageux	27 38
Burlington	Ensoleillé	22 36
Charlotte	Part. nuageux	26 44
Charlotte NC	Nuageux	28 49
Chicago	Nuageux	23 37
Cleveland	Part. nuageux	26 38
Dallas	Beau	44 73
Denver	Part. nuageux	30 59
Detroit	Nuageux	25 38
Hartford	Ensoleillé	25 41
Honolulu	Part. nuageux	72 83
H OUSTON	Part. nuageux	56 76
Kansas City	Ensoleillé	56 77
Las Vegas	Part. nuageux	44 71
Los Angeles	Beau	54 69
Miami Beach	Beau	49 73
Min. St. Paul	Neige	13 27
New Orleans	Part. nuageux	46 74
New York	Ensoleillé	34 45
Norfolk Va	Ensoleillé	29 47
Oklahoma City	Beau	39 58
Orlando	Beau	38 72
Philadelphia	Neige	28 44
Phoenix	Beau	49 80
Pittsburgh	Part. nuageux	39 59
Portland Me	Ensoleillé	25 40
Portland Or	Averses	46 53
Reno	Pluie	38 57
Tampa	Beau	39 59
Salt Lake City	Nuageux	37 52
San Diego	Beau	55 68
San Francisco	Pluie	56 63
Seattle	Averses	39 49
Spokane	Averses	32 43
Syracuse	Nuageux	28 35



Un groupe de six hélicoptères de la 82e division des forces aériennes américaines, venant de Fort Bragg, en Caroline du Nord, survole les Pyramides au cours des manoeuvres américano-égyptiennes Bright Star qui se tiennent présentement dans le désert à l'ouest du Caire. (Photolaser AP)

Les avocats de la GRC songent à réclamer un outrage au tribunal contre Bourassa

Les avocats représentant des policiers de la GRC accusés d'avoir commis une série d'actes illégaux au Québec, envisagent de demander qu'une accusation d'outrage au tribunal soit portée contre l'ancien premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa. Dans une entrevue publiée vendredi, M. Bourassa niait avoir demandé à la GRC de mener des enquêtes sur des fonctionnaires soupçonnés d'être des sympathisants du Parti québécois. Il répliquait alors au témoignage de l'ancien chef des

services de sécurité de la GRC, M. John Starnes, qui avait déclaré que M. Robert Demers, l'émissaire personnel de M. Bourassa et plus tard président de la Commission des valeurs mobilières du Québec et de la bourse de Montréal, lui avait déclaré que le premier ministre se méfiait de la majorité des personnes de son entourage. M. Starnes témoignait pour la défense de 17 policiers de la GRC faisant face à des accusations d'actes illégaux commis au Québec au cours des années 70, parmi lesquels vol de dyna-

mite, vol des listes de membres du Parti québécois, enlèvement dans le but de recruter des informateurs et incendie d'une grange. L'un des cinq avocats défendant les policiers, M. Arthur Campeau, a déclaré, au cours d'une entrevue téléphonique, samedi, être personnellement «très mécontent» que M. Bourassa ait choisi de faire des remarques sur cette cause hors de l'enceinte du tribunal. «S'il a quelque chose à dire sur cette affaire, alors qu'il vienne de l'avant et té-

moinne», a déclaré M. Campeau. Il a ajouté qu'il rencontrerait, aujourd'hui les autres avocats de la défense pour discuter avec eux notamment de la possibilité d'une accusation d'outrage au tribunal. Selon lui, lorsqu'une cause est entendue par un tribunal, rien de nature à causer un préjudice ou à affecter les droits d'un accusé ne devrait être dit pas qui ce soit. La sentence pour outrage au tribunal peut varier de l'imposition d'une amende à l'emprisonnement.

Le climat reste tendu

Une grève perlée à The Gazette?

Même si les journalistes du quotidien montréalais The Gazette devaient mettre fin aujourd'hui à leur grève des signatures (déclenchée vendredi), le climat des négociations demeure extrêmement tendu et la rumeur évoquait hier des ralentissements de travail possibles parmi les pressiers et dans d'autres services au cours de la nuit et des prochains jours. Le climat a été envenimé brusquement la semaine dernière quand la direction de l'entreprise a voulu reprendre

la négociation sur une clause qui avait déjà fait l'objet d'une entente écrite, le 2 septembre dernier. Cette clause met le personnel à l'abri de toute discrimination fondée sur l'âge, le sexe, le statut marital et d'autres critères du même genre, incluant les opinions et engagements politiques. L'éditeur du journal, M. Robert McConnell, a relancé le débat vendredi en affichant une note de service dans laquelle il insiste lourdement sur les conflits d'intérêt qui pourraient enlever toute

crédibilité aux journalistes. Il en conclut qu'une clause de non-discrimination trop large devient «réaliste». A cela, le front commun inter-syndical réplique que le problème ne tient pas d'abord au contenu de l'article sur la «crise de confiance» que provoque inévitablement la rouverture d'un texte déjà paraphé officiellement. On souligne aussi, du côté syndical, qu'il est difficile de croire que le texte soit si déplorable ou dangereux puisqu'il avait été agréé par les négociateurs patrons.

«Devons-nous conclure, demande le syndicat, que les négociateurs patrons sont si incompétente qu'ils signent des clauses comme si de rien n'était, sans en savoir le contenu?» Les deux syndicats qui représentent les 530 employés de The Gazette sont la Guilde des employés de journaux de Montréal (section 111) et l'Union typographique de Montréal, (section 176). Légalement, le syndicat pourrait déclencher la grève mais aucun vote n'a encore été pris en ce sens. Les négociations sont interrompues depuis vendredi et les représentants du syndicat disent attendre un appel du conciliateur nommé par le ministère du Travail, M. Bernard Boulanger.

LE DEVOIR EN FLORIDE

DISPONIBLE LE JOUR MÊME

Durant vos vacances, EN TOUT TEMPS DE L'ANNÉE, vous pouvez acheter votre journal préféré en vous adressant aux endroits suivants:

- Fort Lauderdale**
Cunniff, "am Drug Store
3101 N. Ocean Blvd
- Cunningham Pharm.**
Las Olas Blvd
203 South Atlantic
- Dania**
Lucky Seven Inc., Jen Roger
265 South Federal Highway
- Hollywood**
News Rack
Hollywood Shopping Mall
- Tuzzo News**
1700 E. Young Circle
- Beach Book Sundries**
328 Johnson
- Hallandale**
Tobacco Town
16 - D3 Diplomat Mall
1401 E. Hallandale Blvd.
- Adrien Hébert**
2621 S.W. 51 St.
Dale Village
Hallandale Blvd.
- Miami Beach**
Sheldon Drug
9501 Harding Ave - Surfside
Trade Winds
17600 Collins Ave
Golden Shores Pharm
18190 Collins Ave
- Pompano**
News Rack
Pompano Square
Pompano Fashion Center

La télévision française et la contraception

PARIS (AFP) — Pour tout savoir sur la contraception, les Français, à partir de cette semaine et pendant un mois, n'auront qu'à suivre à la télévision les émissions diffusées sur les trois chaînes nationales, à l'initiative du ministre des Droits de la femme, Mme Yvette Roudy. Cette campagne, impérative aux yeux de Mme Roudy, s'attache à toucher les «défavorisées» de l'information en la matière: les jeunes, les femmes de milieu rural et d'outre-mer, les immigrées et les ouvrières, pour éviter le recours aux avortements, autorisés sous conditions par la loi. Ces émissions ne constitueront qu'une première étape d'une campagne qui durera 18 mois. Il s'agit là d'une innovation: interdite par la loi de 1920, qui réprimait également l'avortement, l'information sur la contraception n'a été autorisée en France qu'en 1967 et n'a jamais eu droit de cité à la télévision. Selon le ministère de la Santé, en 1980, 67% des femmes françaises âgées de 20 à 44 ans pratiquaient, sous une forme ou une autre, la régulation des naissances: 28% utilisaient la pilule (2,456,000 femmes) 9% le stérilet (774,000 femmes), 30% une méthode contraceptive traditionnelle. Pour la même période et selon la même source, 22% des femmes utilisaient la pilule aux États-Unis et 26% en Grande-Bretagne, tandis que 6% utilisaient le stérilet dans les deux pays.

carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CHAUSSURE CONTREMAÎTRE POU DÉPARTEMENT DE MONTAGE

Exigences:
— posséder un minimum de 3 ans d'expérience;
— forte personnalité, capable de motiver et diriger un groupe de 45 employés;
— s'adresse aux candidats sérieux.

Avantages:
— excellente opportunité d'avancement;
— bonne rémunération;
— programme d'assurance des plus intéressants;
— 12 jours fériés payés;
— facilité de stationnement ou accès facile par métro Champs-de-Mars.

S'adresser à:

bootlegger

444 St-Paul est
Vieux-Montréal, Qué. H2Y 1H7
Tél.: 288-7535
At: Charles Eklove, gérant de l'usine

CHAUSSURE SUPERVISEUR POU LIGNE DE CONVOYEUR DANS LE DÉPARTEMENT DE MONTAGE

Exigences:
— posséder un minimum de 3 ans d'expérience;
— forte personnalité, capable de motiver et diriger un groupe de 20 employés;
— s'adresse aux candidats sérieux.

Avantages:
— excellente opportunité d'avancement;
— bonne rémunération;
— programme d'assurance des plus intéressants;
— 3 semaines de vacances payées;
— 12 jours fériés payés;
— facilité de stationnement ou accès facile par métro Champs-de-Mars.

S'adresser à:

bootlegger

444 St-Paul est
Vieux-Montréal, Qué. H2Y 1H7
Tél.: 288-7535
At: Charles Eklove, gérant de l'usine

cartes d'affaires

DAVID, BOULVA CLEVE ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur

1514, Docteur Penfield
Montréal H3B 1K5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

les architectes LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés

ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.

2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

ENFIN! MACHINE À ÉCRIRE ELECTRONIQUE PORTATIVE

Praxis 35 d'Olivetti
Trois espaces (dispositif de correction élément d'écriture imparable) et cartouche-ruban interchangeables

SILINCIBUS - COMPAC II
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, Montréal
270-1141

Samson Bélair
Comptables agréés

Québec
Toronto
Vancouver
Sherbrooke
Kitchener
Gaspé
Hinton

Montréal
Calgary
Rimouski
Saint-Hyacinthe
Sept-Îles
Coaticook

Ottawa
Trois-Rivières
Gatineau
Matane
Amos

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-041791-810. J.E. LANDRY INC. demandeur, S.M. LE PADDOCK INC. défendeur. Le 4 décembre 1981, à 12 heures (midi) à la place d'Alfred de la Rivière, No. 705, Cour provinciale, Montréal, B-19 en la cité de Montréal district de Montréal, sous le numéro 3221860. MONTREAL, LE 16 NOVEMBRE 1981. COMPAGNIE FINANCIÈRE CANADIENNE

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est, par les présentes, donné que BORRALA GLASZ, résident et domicilié au 116, rue Kenaston, Ville Mont-Royal, District de Montréal, adressera une demande au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin de changer son nom en celui de BARBARA GLASS.
MONTREAL, GABOR GLASZ, Procureur de la requérante

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est, par les présentes, donné que GYORDY GLASZ, résident et domicilié au 116, rue Kenaston, Ville Mont-Royal, District de Montréal, adressera une demande au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin de changer son nom en celui de GEORGE G. GLASS.
MONTREAL, GABOR GLASZ, Procureur du requérant

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est, par les présentes, donné que LASLO FERENC HEGYESI, résident et domicilié au 2445 Sunset Road, Appartement 610, Ville Mont-Royal, District de Montréal, adressera une demande au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin de changer son nom en celui de LESLIE FRANK HOLLANDER.
Montréal, le 13 août 1981. GABOR GLASZ, Procureur du requérant

AVIS
Avis est donné par ces présentes que par contrat exécuté le 12 novembre 1981, BAGCRAFT LIMITEE/LIMITED, vend, cède et transfère à COMPAGNIE FINANCIÈRE CANADIENNE toutes ses créances présentes et futures. Ce contrat a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 13 novembre 1981, sous le numéro 3221860. MONTREAL, LE 16 NOVEMBRE 1981. COMPAGNIE FINANCIÈRE CANADIENNE

VILLE DE MONTRÉAL SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS APPEL D'OFFRES

Contrat: M-193A

Incinérateur des Carrières Fourniture des conduites souterraines du réseau de distribution de vapeur

La date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du
Contre un dépôt remboursable de
Sous forme de chèque visé à l'ordre du

le 9 décembre 1981
■ Module Eau
■ Site au 700 est, rue St-Antoine Suite 300 (tél.: 872-3481)
■ \$100,00
■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Accessibilité des bâtiments municipaux aux handicapés (phase V)

INDEX: B-1911-5

La date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du
Contre un dépôt remboursable de
Sous forme de chèque visé à l'ordre du

16 décembre 1981
■ Module-bâtiment
■ Site au 700 est, rue St-Antoine bureau 191 (tél.: 872-2261)
■ \$100,00
■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Construction d'un égout et reconstruction de la conduite d'eau dans la 4ième RUE, de la 56ième Avenue à la 54ième Avenue et raccordement à la conduite d'eau de la 54ième Avenue à un point au sud de la 4ième Rue.

La date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du
Contre un dépôt remboursable de
Sous forme de chèque visé à l'ordre du

2 décembre 1981
■ Module VOIRIE
■ Site au 700 est rue St-Antoine Suite 250, tél.: 872-3280
■ 4ième Rue \$35,00
■ Dickson \$25,00
■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Construction d'une clôture à mailles de chaîne autour des édifices municipaux de la cour DICKSON.

La date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du
Contre un dépôt remboursable de
Sous forme de chèque visé à l'ordre du

2 décembre 1981
■ Module VOIRIE
■ Site au 700 est rue St-Antoine Suite 250, tél.: 872-3280
■ 4ième Rue \$35,00
■ Dickson \$25,00
■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou un cautionnement de soumission de \$45 000,00 doit accompagner chaque soumission.

Construction d'un égout et reconstruction de la conduite d'eau dans la 4ième RUE, de la 56ième Avenue à la 54ième Avenue et raccordement à la conduite d'eau de la 54ième Avenue à un point au sud de la 4ième Rue.

La date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du
Contre un dépôt remboursable de
Sous forme de chèque visé à l'ordre du

2 décembre 1981
■ Module VOIRIE
■ Site au 700 est rue St-Antoine Suite 250, tél.: 872-3280
■ 4ième Rue \$35,00
■ Dickson \$25,00
■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

HÔTEL DE VILLE LE 23 NOVEMBRE 1981

Le Greffier, Marc Boyer, C.R.

Hydro-Québec APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

RMA-81-19342
le mardi 15 décembre 1981
Région Matapédia

SERVICES D'ÉQUIPES POUR L'ÉMONDAGE ET L'ABATTAGE D'ARBRES (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Garantie de soumission: 25 000 \$
Principale place d'affaires au Québec

HIR-81-19341
le mardi 15 décembre 1981
Institut de recherche d'Hydro-Québec
Comité de Verchères

SERVICES DE NETTOYAGE RÉGULIER DE L'INTÉRIEUR DE BÂTIMENTS

Garantie de soumission: 50 000 \$
Principale place d'affaires au Québec

ECL-81-19322
le mardi 15 décembre 1981

CONSTRUCTION SUR PLYONES D'ACIER ET PORTIQUES DE BOIS DES LIGNES DE TRANSPORT À 315 ET 120 KV ENTRE LES POSTES CHATEAUGUAY ET DE LÉRY

Garantie de soumission: 80 000 \$
Principale place d'affaires au Québec

RAI-81-19345
le mardi 15 décembre 1981
Région Abitibi

INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES

Garantie de soumission: 50 000 \$
Principale place d'affaires au Québec

RAI-81-19344
le mardi 12 janvier 1982
Région Abitibi

SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RESEAU DE DISTRIBUTION AERIENS (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Garantie de soumission: 100 000 \$
Principale place d'affaires au Québec

HYDRO-QUÉBEC DIRECTION DES CONTRATS BUREAU N° 809 75 OUEST, BOUL. DORCHESTER MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél.: (514) 289-2895

La garantie de soumission soumissionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué. Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de 1,000 \$ le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus. Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner. Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur général Approvisionnement Roger A. Labrie

SPORTS

Les Tchèques mènent les Nordiques à un gain de 6-1 devant les Bruins

BOSTON (AP) — Miroslav Frycer a réussi le truc du chapeau et Alain Côté y est allé de deux buts hier alors que les Nordiques de Québec ont érasé les Bruins de Boston 6-1 en disputant leur 5e match d'affilée sans revers.

Peter Stastny a fourni quatre aides pour les Nordiques qui ont rejoint Boston au premier rang de la Division Adams avec 28 points.

Côté a ouvert le pointage à 13:45 de la première période avec son 3e but de la saison, avec l'aide de Frycer et Peter Stastny.

Frycer a marqué son premier but à 17:05 en soulevant le disque au-dessus du gardien Marco Baron.

Frycer a marqué un but sur un jeu de puissance à 1:53 de la 2e reprise, puis Marian Stastny a porté le compte à 4-0 avec son 16e but de la saison à 16:14.

Brad Park a privé Daniel Bouchard de son premier blanchissage de la saison en marquant à 18:39 de la 2e période.

Québec a augmenté son avance lorsque Côté a marqué

dés la première minute de la 3e reprise. Frycer a complété le total avec l'aide de Peter Stastny sur un jeu de puissance.

Philadelphie, la recrue Chris Valentine, à son premier match dans la ligue Nationale, a inscrit le but vainqueur à mi-chemin en troisième période pour procurer un gain difficile de 3-2 aux Capitals de Washington aux dépens des Flyers de Philadelphie hier soir.

Les Capitals, qui n'avaient fait qu'une bouchée des mêmes Flyers la veille (10-4) ont enregistré deux buts rapides en première période, soit par Alan Hangeleben et le 200e fillet en carrière du diminutif joueur de centre Dennis Maruk.

Ron Flockhart a ensuite rétréci la marge à un but à la période médiane, avant que Ken Linseman ne déjoue le gardien Mike Palmateer pour égaler les chances en troisième.

Sous les ordres du nouvel entraîneur-chef Bryan Murray, les Capitals ont conservé l'excellent palmarès de 4-1-1. A New York, Duane Sutter a



Michel Dion n'a pas eu la partie facile samedi soir au Forum, où le Canadien l'a emporté 9-5. Le gardien des Penguins de Pittsburgh, déjà rudement mis à l'épreuve par le trio de Keith Acton, doit ici composer avec le toujours déterminé Doug Risebrough, qui survole littéralement le territoire de Dion. (Photolaser CP)

Malgré la victoire du Canadien samedi Berry impose un dur exercice

par André Chartrand

Bob Berry n'a guère apprécié la performance de ses joueurs lors de la dernière période du match remporté par le Canadien 9-5 samedi soir au Forum contre les Penguins de Pittsburgh. Et ils l'ont appris à leurs dépens hier midi, à l'arena de Ville Saint-Laurent, où ils ont dû peiner pendant près de 90 minutes sous l'oeil vigilant de leur instructeur, certains d'entre eux quittant même la patinoire visiblement en fureur devant la sévérité de la leçon qu'on venait de leur servir.

Seuls Berry et son adjoint Jacques Laperrière ont semblé goûter cet extenuant exercice au cours duquel ils ont mis l'accent sur les sorties de territoire et les jeux de puissance. Devant quelques journalistes qui s'interrogeaient sur la pertinence de tenir un entraînement d'une telle rigueur à la veille d'un voyage qui amènera successivement le Canadien à St. Louis (demain), Pittsburgh (vendredi), Berry a esquissé un sourire: «Disons que ce fut un exercice normal compte tenu de leur rendement contre les Penguins», a-t-il expliqué.

Le Canadien menait 7-1 après 40 minutes de jeu, mais a perdu toute notion de discipline au cours du dernier vingt. Les Penguins en ont profité pour inscrire quatre buts, dont les deux premiers pendant les pénalités décernées au mauvais gardement de Chris Nilan, qui s'était attaqué au défenseur Paul Baxter dans la dernière minute de la seconde période. Nilan a écopé de deux mineures pour ruser, d'un cinq minutes pour s'être battu et d'une incon-

duite de match pour avoir atteint Baxter au visage avec une rondelle alors que celui-ci prenait place au banc des punitions. Le Canadien s'est retrouvé en désavantage numérique pendant sept minutes au début du dernier tiers, puisque Baxter n'a écopé que d'une mineure.

Ni Berry ni Laperrière n'ont voulu prendre la défense de Nilan, qui pourrait bien écoper d'une suspension de plusieurs matches à la suite de cet incident disgracieux. «Nilan n'avait pas d'excuses pour agir de la sorte», a prétendu Berry, qui s'attend à ce que son fier-à-bras soit suspendu.

«Ce fut une bien mauvaise pénalité, a renchérit Laperrière. Ces sept minutes en désavantage numérique ont passablement dérangé les plans de Bob (Berry). N'eût été de notre avance de six buts, le résultat final aurait pu tourner à l'avantage des Penguins.» «Certains joueurs n'ont pas joué pendant sept ou huit minutes à cause de ce long désavantage et nous avons perdu le momentum par la suite», a commenté Berry, qui a ajouté que «ce fut notre match le plus indiscipline de la saison.»

Cette contre-performance de dernière période a relégué au second plan la brillante démonstration donnée par le trio de Keith Acton (trois buts, trois passes), Guy Lafleur (un but, quatre passes) et Steve Shutt (deux buts) et du gardien Richard Sévigny, qui a permis à son équipe de s'en tenir à bon compte au cours de l'engagement initial grâce à des arrêts sensationnels.

Sévigny a été la principale victime du relâchement général de ses coéquipiers. Lui qui avait refusé de s'adresser aux journalistes après le match, il

a été un peu plus loquace à l'issue de l'entraînement, sans doute encouragé par les propos tenus la veille par son instructeur, qui a admis samedi soir que «Sévigny nous a sauvés.»

Sévigny a reconnu que ce genre de match peut être «démoralisant» pour un gardien de but. «Tu travailles fort pendant deux périodes puis t'es l'impression que le toit du Forum s'écroule sur ta tête», a-t-il laissé tomber, d'un air désabusé.

«Je conçois qu'avec une avance de 6-0 (obtenue après seulement 21 minutes de jeu) la défensive soit moins serrée, mais ce n'est quand même pas une raison pour laisser nos adversaires agir à leur guise dans notre territoire.» «Contre les Penguins, les avants ont sans doute pensé que s'offrir un pique-nique après avoir pris une forte avance. Mais cette attitude est toujours néfaste, autant pour les avants que pour les défenseurs. Les gars ont voulu marquer encore plus de buts, améliorer leur fiche personnelle, et ce au détriment de l'équipe», a analysé Sévigny, dont la moyenne est passée de 1.94 buts par match à 2.68 buts par match.

Sévigny trouve la situation d'autant plus difficile qu'elle influence inévitablement le moral des gardiens. «C'est déjà assez difficile de garder les buts à Montréal qu'on pourrait bien se passer de tels relâchements. Avec le système actuel à trois gardiens, on ne peut oublier qu'un mauvais match peut nous valoir une place sur le banc», a-t-il conclu.

ECHOS — Laperrière, qui a révélé qu'il aurait refusé de

succéder à Claude Ruel si on lui en avait fait la proposition, fêtait son 40e anniversaire de naissance hier. Il s'agissait d'un deuxième tour du chapeau cette saison pour Acton, qui a déjà compté 12 buts en seulement 19 matches, lui qui n'en avait réussi que 15 l'an dernier en 61 parties... Gaston Gingras, Robert Picard, Mark Hunter et Rick Wamsley n'étaient pas en uniforme contre les Penguins, vaincus à leurs sept matches précédents.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Canadiens 9, Penguins 5, Philadelphia 12, St. Louis 12, etc.

HOCKEY

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Ligue Nationale, Hier, Québec 6, Boston 1, etc.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Ligue Majeure du Québec, Vendredi, Hull 4, Montréal 3, etc.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Ligue Collégiale AAA, Vendredi, Saint-Laurent 7, Thetford Mines 3, etc.

LIGUE NATIONALE

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Conférence Prince de Galles, Section Adams, BOSTON 21, QUÉBEC 24, etc.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Conférence Campbell, Section Norris, MINNESOTA 20, CHICAGO 21, etc.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Section Smythe, EDMONTON 22, VANCOUVER 21, etc.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC, HULL 23, SHAWINIGAN 23, etc.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include LIGUE COLLÉGIALE AAA, THETFORD MINES 17, ST-LAURENT 16, etc.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Ligue Canadienne Coupe Grey, Hier, Edmonton 26, Ottawa 23, etc.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Ligue Nationale, Hier, Cincinnati 38, Denver 31, etc.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include LIGUE NATIONALE Conférence Américaine, Section Est, MIAMI 12, JETS NY 12, etc.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Section Centrale, CINCINNATI 12, PITTSBURGH 12, etc.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Section Ouest, DENVER 12, KANSAS CITY 12, etc.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Conférence Nationale, Section Est, DALLAS 12, PHILADELPHIE 12, etc.

Miroslav Frycer embrasse son bâton

QUÉBEC (PC) — Même si un peu tout le monde chez les Nordiques, à commencer par les joueurs et l'instructeur Michel Bergeron, étaient unanimes à déplorer le genre de match gagné 7-3 pour les Nordiques samedi soir contre les Whalers de Hartford, il s'en trouvait pour paivoiser de manière spéciale.

Il s'agit de Miroslav Frycer, ce jeune Tchecoslovaque arrive à Québec avec une réputation de marqueur qui venait de disputer 15 matches sans inscrire son nom sur la feuille de pointage.

Frappé de tous côtés comme ses coéquipiers par les patineurs des Whalers, incapables d'offrir une performance de bon hockey, Frycer a néanmoins trouvé le fond du filet à deux reprises. Après son premier but, il a manifesté son enthousiasme à sa façon en embrassant son bâton au milieu de la patinoire.

«Ah que c'était un bon bâton, a-t-il dit aux journalistes après le match. Depuis la rencontre contre Minnesota, je jouais, il me semble, du bon hockey mais je ne parvenais pas à loger la rondelle dans le but. Les stastny m'ont parlé, m'ont encouragé et mon attitude a été meilleure et, ce soir (samedi) mes efforts ont enfin été récompensés. Je suis bien content et surtout soulagé.»

Frycer a doublé sa production samedi en récoltant trois points.

De son côté, Anton Stastny a expliqué qu'il avait essayé avec ses frères de stimuler son compatriote et de lui inculquer un meilleur esprit. «C'est clair qu'il a retrouvé sa confiance depuis sa tenue à Bloomington, il y a une semaine et il a très bien fait contre les Islanders et le Canadien: il paraissait plus confortable sur la patinoire. C'est très bon signe qu'il se soit retrouvé parce qu'il peut aider beaucoup l'équipe, ce gars-là.»

Les joueurs des Nordiques et Bergeron répétaient le même refrain, de leur côté: il n'est pas facile de bien jouer quand des adversaires passent leur temps à frapper, à accrocher, à jouer du coude.

L'entraîneur des Nordiques a dit que si les arbitres «sortaient ces gars-là à leurs premières infractions, il n'en resterait plus dans la ligue.»

Bergeron a admis que ses hommes n'ont pas eu la tâche facile dans les deux premiers vingtours «parce que l'on savait que Hartford ne venait pas ici pour gagner mais seulement pour limiter les dégâts.»

Par ailleurs, il avait lui aussi des bons mots à l'endroit de Frycer «un gars capable de s'imposer dans la ligue». Mais, a-t-il ajouté, il s'agit pour lui de traverser sa période d'adaptation et ses deux buts de ce soir (samedi) vont certainement lui enlever de la pression et le soulager grandement. Le fait de jouer avec Marc Tardif l'aide aussi grandement», a dit encore Bergeron.

SOMMAIRES

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Hier, Islanders 7, Rangers 2; Samedi, Red Wings 4, Flames 4; Nordiques 7, Whalers 3; Black Hawks 6, North Stars 4; Jets 5, Blues 4; Capitals 3, Flyers 2; Bruins 5, Maple Leafs 3; Islanders 4, Rangers 3; Capitals 3, Flyers 2; Sabres 7, Kings 1; Oilers 8, Canucks 3.

SOMMAIRES

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Hier, Islanders 7, Rangers 2; Samedi, Red Wings 4, Flames 4; Nordiques 7, Whalers 3; Black Hawks 6, North Stars 4; Jets 5, Blues 4; Capitals 3, Flyers 2; Bruins 5, Maple Leafs 3; Islanders 4, Rangers 3; Capitals 3, Flyers 2; Sabres 7, Kings 1; Oilers 8, Canucks 3.

SOMMAIRES

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Hier, Islanders 7, Rangers 2; Samedi, Red Wings 4, Flames 4; Nordiques 7, Whalers 3; Black Hawks 6, North Stars 4; Jets 5, Blues 4; Capitals 3, Flyers 2; Bruins 5, Maple Leafs 3; Islanders 4, Rangers 3; Capitals 3, Flyers 2; Sabres 7, Kings 1; Oilers 8, Canucks 3.

SOMMAIRES

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Hier, Islanders 7, Rangers 2; Samedi, Red Wings 4, Flames 4; Nordiques 7, Whalers 3; Black Hawks 6, North Stars 4; Jets 5, Blues 4; Capitals 3, Flyers 2; Bruins 5, Maple Leafs 3; Islanders 4, Rangers 3; Capitals 3, Flyers 2; Sabres 7, Kings 1; Oilers 8, Canucks 3.

La bonne forme, c'est au moins à tous les deux jours.

Les Eskimos remportent difficilement une 4e coupe Grey d'affilée Les Rough Riders ont failli réussir l'impossible

par Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

Les Eskimos d'Edmonton ont écrit une nouvelle page d'histoire hier en remportant les honneurs de la coupe Grey pour une quatrième année d'affilée, mais les Rough Riders d'Ottawa ont failli réussir l'impossible.

En effet, les Eskimos, favoris pour l'emporter par 22-12 points, se sont heurtés à une équipe qui a joué du football inspiré, une équipe qui a vendu très chèrement sa peau. C'est finalement un botté de placement de 27 verges de Dave Cutler à trois secondes de la fin du match qui a procuré une victoire de 26-23 aux Eskimos.

C'était la première fois de toute la rencontre que les champions de la section Ouest de la Ligue canadienne de football parvenaient à prendre les devants dans le match, contre des Riders qui étaient déchaînés sur le terrain. Les hommes de George

Brancato avaient joué en équipe championne en première demie, tant en attaque qu'en défense, et avaient pris une avance incroyable de 20-1 après 30 minutes de jeu. C'est une poussée de 25 points en deuxième demie qui a finalement permis aux Eskimos, véritable dynastie du football canadien, d'arracher cette victoire que les experts leur concédaient d'emblée avant même le botté d'ouverture.

Les Rough Riders avaient exécuté leurs jeux de façon parfaite en première demie, marquant même, suite à un placement de 34 verges de Gerry Organ des leur première série de jeux à l'attaque. Un autre placement de Organ, celui-ci de 37 verges, et un touché de Jim Reid sur un plongeon d'une verge avaient procuré une avance de 13-0 aux Riders après le premier quart. Une course formidable de 14 verges de Sam Platt au tout début du deuxième quart a procuré une avance de 20-0 aux Riders et l'impossible semblait désormais réalisable. Les Eskimos ont ensuite mis

sur pied leur première véritable série en attaque, mais ils se sont contentés d'un seul point, suite au placement raté de 24 verges de Cutler. Ottawa a donc quitté le terrain avec une avance incroyable de 19 points à la mi-temps, ayant même réussi à chasser du match le quart partant des Eskimos, Warren Moon.

Mais la deuxième demie a été tout à l'avantage des Eskimos. Dès leur deuxième série de jeux à l'attaque, Moon, de retour au quart, a joué comme il l'avait fait pendant toute la saison et a conduit les siens au touché, marqué par Jim Germany sur un plongeon de deux verges à 10:55. Moins de trois minutes plus tard, J.C. Watts, quart des Riders, qui a été choisi l'attaquant par excellence, a été solidement plaqué à sa ligne de trois verges et Dale Potter a recouvert, donnant aux Eskimos la chance tant attendue. Trois jeux plus tard, Moon plongeait de la ligne d'une verge pour le touché qui réduisait l'écart à 20-15.

Organ a réussi un autre pla-

cement pour les Riders après 7:38 de jeu du dernier quart, mais Moon a complété une autre très belle poussée en plongeant de la ligne d'une verge pour un autre majeur à 10:55. Quand il a atteint Marco Cyncar dans la zone des buts pour la transformation de deux points, le compte était égal 23-23.

Les Riders ont alors tout fait pour s'approcher à nouveau des buts des Eskimos. Une pénalité un peu douteuse fut cependant appelée contre Tony Gabriel, qui avait capté une passe sous les yeux de Gary Hayes, passe qui aurait procuré un premier essai aux Riders. Ces derniers ont dû botter et, finalement, les Eskimos se sont approchés suffisamment près des buts pour permettre à Cutler d'y aller de son placement dans les derniers instants.

Les Riders n'ont pas joué comme une équipe qui présentait un dossier de 5-11 en saison au cours de la première demie. Ils ont tellement bien fait que Hugh Campbell, instructeur des Eskimos a dû envoyer Tom Wilkinson au quart à la place de Moon après 15 minutes de jeu. Ce fut sans doute sa décision la plus importante de la saison.

«Les Riders étaient enragés quand ils ont sauté sur le terrain et Moon était très nerveux, a avoué Campbell. Il exécutait mal ses jeux et rien ne fonctionnait pour nous. J'ai envoyé Wilkinson dans la mêlée pour qu'il montre à toute l'équipe que nous pouvions encore jouer au football. Je voulais qu'il réussisse quelques premiers essais pour nous remettre dans le match.»

C'est exactement ce que Wilkinson a fait et quand Moon est revenu au jeu en deuxième demie, il a été à son meilleur.

«Nous formons une équipe de vétérans, a dit le demi Jim Germany. Nous nous sommes dits à la mi-temps que nous étions allés trop loin pour tout laisser tomber. Campbell voulait que Moon se calme. Ce fut une décision très intelligente. Nous savions que nous pouvions remonter la pente si notre défense tenait le coup en deuxième demie. C'est ce qui s'est produit.»

Moon a permis à son équipe d'accumuler 227 verges de gains en deuxième demie et ce fut justifié pour briser les restes des Riders, qui ont surpris toute le monde par leur tenue et leur courage.

Eskimos 26, Rough Riders 23

Premier quart
OTTAWA: Placement de 34 verges par Organ 4:13
OTTAWA: Placement de 37 verges par Organ 10:09
OTTAWA: Touché de Reid Plongeon d'une verge. Converti par Organ 12:04

Deuxième quart
OTTAWA: Touché de Platt Course de 14 verges. Converti par Organ 3:14
EDMONTON: Simple de 42 verges par Cutler 13:46

Troisième quart
EDMONTON: Touché de Germany Plongeon de deux verges. Converti par Cutler 10:55
EDMONTON: Touché de Moon Plongeon d'une verge. Converti par Cutler 13:54

Quatrième quart
OTTAWA: Placement de 28 verges par Organ 6:38
EDMONTON: Touché de Moon Plongeon d'une verge. Converti de deux points. Passe de Moon à Cyncar 10:55
EDMONTON: Placement de 27 verges par Cutler 14:57

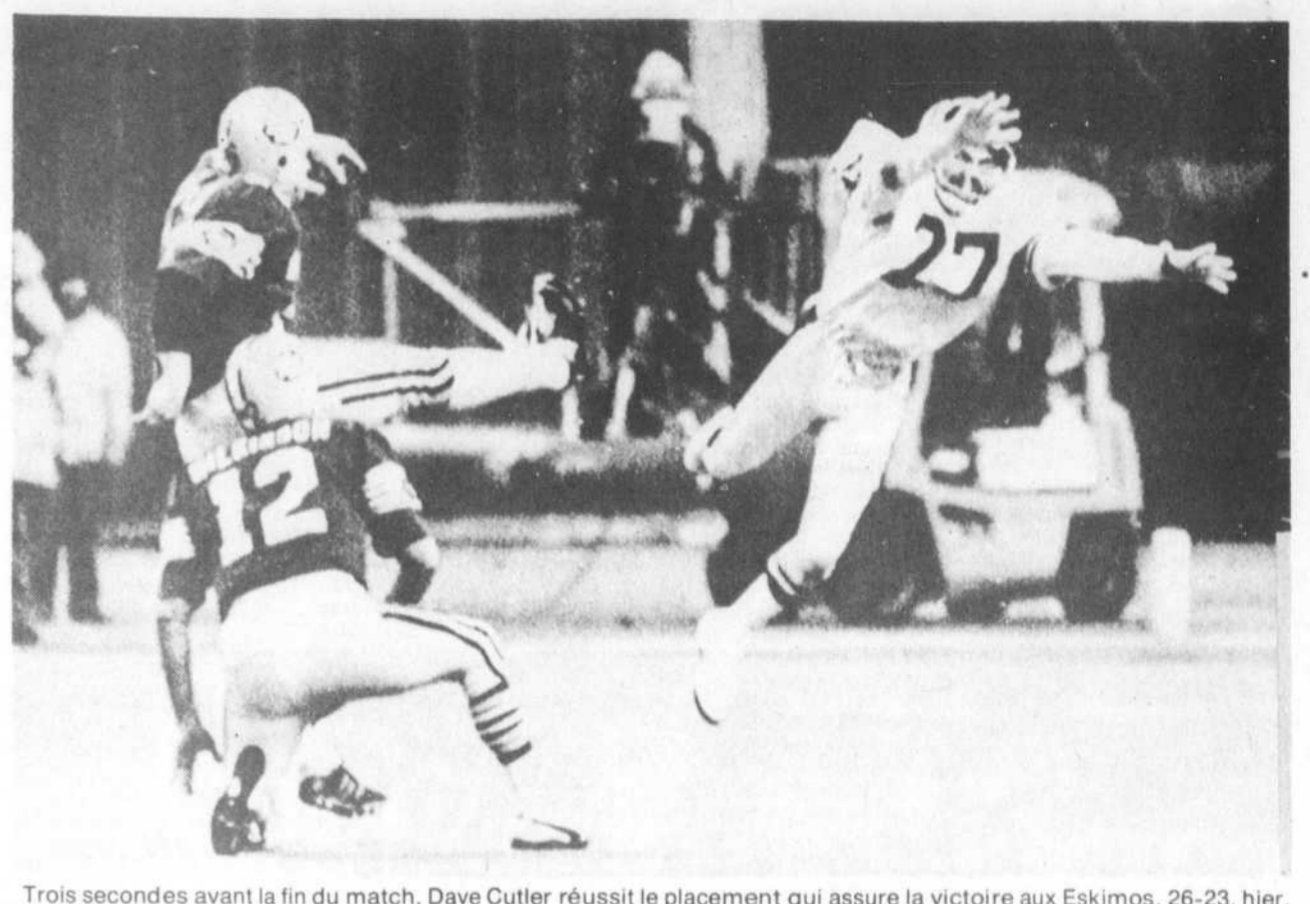
Premiers essais 14 21
Gains au sol 83 81
Gains aériens 204 261
Offensive nette 258 333
Passes complétées-tentées 16-29 23-40
Interceptions 3 3
Dégagements, moyenne 9-43 10-48
Échappés-perdus 1-1 1-1
Pénalités-verges 8-53 7-57

Edmonton 0 1 14 11-26
Ottawa 13 7 0 3-23
Assistance: 53,307

Gains au sol: Ott — Platt 12-48, Watt 5-29, Stoqua 1-5, Reid 1-1; Edm — Germany 13-56, Moon 12-33, Lumsden 1-2.

Receveurs: Ott — Gabriel 6-76, Platt 4-29, Kirk 2-32, Reid 2-29, Stoqua 1-34, Avery 1-4; Edm — Lumsden 8-91, Cyncar 7-51, Kelly 4-46, Scott 2-44, Germany 1-14, Smith 1-5.

Passes: Ott — Watt 16-29, 204 verges, 3 interceptions; Edm — Moon 13-27, 181 verges, 2 interceptions; Wilkinson 10-13, 80 verges, 0 interception.



Trois secondes avant la fin du match, Dave Cutler réussit le placement qui assure la victoire aux Eskimos, 26-23, hier, lors de la Coupe Grey. John Sutton (27), des Rough Riders, a tout tenté pour bloquer ce botté. (Photolaser CP)

Dans le camp des Rough Riders

Les officiels sont pointés du doigt

par Bernard Cyr
de la Presse Canadienne

Le sentiment général régnant dans le vestiaire des Rough Riders après La coupe Grey hier est que les officiels avaient, une fois de plus, volé la vedette aux joueurs.

«Pourquoi ne pas laisser les joueurs décider de l'issue de la rencontre! demandait l'instructeur de la défensive, Bob O'Billovich.

«On nous a volé la passe à Gabriel et les retours de bottés de dégagement de Kirk et on a perdu chaque fois de longs gains, ce qui a définitivement brisé notre rythme», a ajouté O'Billovich.

Les statistiques de la rencontre ne donneront certes pas raison aux Riders, puisqu'elles disent que les Eskimos ont été pénalisés à sept reprises pour des pertes de 57 verges, comparativement à huit fois pour 53 verges, du côté des Riders.

Mais comme le disait O'Billovich, les Riders ont perdu de longs gains à cause des pénalités dont des retours de dégagement de 27 et 16 verges de

Kelvin Kirk rappelés en raison de blocage par derrière et une passe de 20 verges de J.C. Hatts à Tony Gabriel annulée en raison de pénalités pour obstruction de la part des deux équipes. Ce sont des choses qui n'apparaissent malheureusement pas dans les statistiques.

«C'est de cette façon que l'on procède depuis que je suis dans ce circuit, ce qui fait maintenant huit ans, a quant à lui déclaré le plaqueur Mike Raines. On devrait peut-être songer à former des officiels plus compétents.» a-t-il ajouté.

Raines, tout comme ses compagnons de ligne primaire défensive, Greg Marshall, Doug Symour et Jim Plaszkoski, ont connu un match du tonnerre, pressant constamment le quart Warren Moon.

Larry Tittley, le joueur de centre, a pour sa part déclaré après avoir essuyé les larmes qui coulaient sur ses joues: «Les officiels ont travaillé comme s'il s'agissait d'un combat de boxe. Ils ont favorisé le champion.» D'autre part, J.C. Watts

était heureux d'avoir été choisi le joueur offensif par excellence de l'édition 1981 de la coupe Grey, mais il soulignait que m'importe quel porte-couleurs des Rough Riders d'Ottawa aurait pu mériter un honneur individuel à l'issue de la rencontre.

«Notre défensive a été excellente. Je remercie les juges, mais vraiment, tous les joueurs de cette équipe méritaient un trophée autant que moi», a-t-il dit. Les juges ont aussi reconnu le travail de la défensive outaouaise en nommant le second John Glassford joueur défensif par excellence.

«Personnellement, poursuivait Watts, je suis déçu d'avoir perdu ce match, mais je ne peux qu'être satisfait de cette première saison chez les professionnels. Après tout, nous nous sommes rendus au match de la coupe Grey et nous y avons fait belle figure, alors que certains joueurs terminent leur carrière sans pouvoir parler de cette rencontre.»

«Il n'y a pas de perdants dans ce vestiaire, disait d'autre part Mike Raines. Si

certaines joueurs ont à être gênés de leur performance d'aujourd'hui, ils sont plutôt dans le vestiaire des Eskimos.»

Tony Gabriel, qui avait déjà annoncé depuis quelque temps qu'il se retirerait à l'issue de la présente saison, semblait, lui aussi, bien accepter la défaite.

«C'est dommage de terminer une carrière sur cette note, a-t-il déclaré. J'aurais aimé que la chance joue en notre faveur une fois de plus, mais je suis fier de tous et de chacun de mes coéquipiers. Ils n'ont jamais lâché et nous avons finalement terminé notre saison en beauté», a-t-il conclu.

Du côté des Eskimos, l'entraîneur-chef Hugh Campbell a déclaré: «Ce n'est pas une équipe qui avait un dossier de 5-11 que nous avons rencontrée. C'est plutôt une équipe qui a une fiche de deux victoires et un revers en éliminatoire. Ce ne fut pas facile. C'est la première fois que nous devons revenir de l'arrière pour remporter le match de la coupe Grey.»

Victor Zilberman choisi l'entraîneur par excellence

Environ 500 personnes ont assisté samedi soir au premier volet du Mérite sportif québécois.

Quelque 50 fédérations sportives en ont profité pour dévoiler le nom de l'athlète par excellence dans leur discipline respective. L'athlète amateur par excellence au Québec en



1981 sera connu dimanche prochain. Les finalistes sont Alain Cyr (judo), Jean Choquette (gymnastique), Clark Davis (lutte olympique) Pierre Harvey (ski nordique), Marcel Jobin (athlétisme) et Denyse Julien (badminton).

Au cours de cette première soirée du Mérite sportif, cinq honneurs ont été attribués. Victor Zilberman (lutte) a été nommé l'entraîneur par excellence. Lionel Saint-Jean (altherophilie) a remporté la palme chez les officiels, tandis que le titre d'administrateur de l'année est allé à Léo-Paul Bonin (natation). Du côté des équipes, les Volontaires de Sherbrooke (valley-ball) ont dominé parmi les finalistes de la catégorie sport collectif, tandis que la formation féminine du Québec de patinage de vitesse l'a emporté dans la catégorie des sports individuels.

La Société des sports du Québec a profité de l'occasion pour fêter cinq permanents des fédérations de sports amateurs, soit Bob Comeau (basket-ball), Claude Dumontier (ski alpin), Maurice Gagné (patinage de vitesse), Jean-Pierre Tibi (volley-ball) et Daniel Baillard (judo).

D'autre part, le ministre du Loisir de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Lucien Lessard, a été saisi du dossier du congédiement de cinq permanents de la Société des sports, qui organise le Mérite sportif.

Le Canada est exclu du Mondial

TEGUCIGALPA, Honduras (Reuter) — La formation de soccer de Cuba a tenu celle du Canada à un verdict nul de 2-2 samedi soir pour éliminer les Canadiens d'une place possible en finale de la Coupe du Monde de 1982, qui aura lieu en Espagne.

Le Canada avait absolument besoin d'une victoire pour rester en vie dans cette qualification au Mondial regroupant trois confédérations nationales, celles d'Amérique du Nord, des Caraïbes et d'Amérique centrale.

A la demie, les Cubains menaient 1-0 à la suite d'un but de première minute de Jose Luis. En deuxième moitié du match, le Canada est venu de l'arrière, mais il a été incapable d'ajouter le point victorieux.

Le Canada termine donc cette qualification avec un palmarès de 1-1-3, trois points derrière le Honduras et un derrière le Salvador, les deux pays qui ont obtenu une qualification pour le Mondial.

Hier, un match nul entre le Honduras (déjà qualifié) et le Mexique, 0-0, à Tegucigalpa pour la dernière rencontre du tournoi final de la zone Concacaf, a permis au Salvador de gagner sa place pour la phase finale du Championnat du Monde 1982, en Espagne.

Pour les Mexicains, le problème était simple, il leur fallait à tout prix vaincre leurs adversaires honduriens, après le succès du Salvador devant Haïti (1/0), pour enlever la deuxième place qualificative au bénéfice de leur meilleure différence de buts.

Offrez pour Noël
LE DEVOIR
Le cadeau qui sera apprécié
durant toute l'année

IL SUFFIT DE REMPLIR ET DE POSTER LE COUPON CI-DESSOUS AVANT LE 20 DÉCEMBRE. SUR RÉCEPTION, NOUS FERONS PARVENIR AU DESTINATAIRE UNE CARTE DE SOUHAITS EN VOTRE NOM.

LE DEVOIR c.p. 6033, Montréal, H3C 3C9

TARIFS D'ABONNEMENT: 6 mois — \$38.00 (frais aériens en sus) 12 mois — \$70.00

L'abonnement est offert par: Nom: Adresse: Code postal:

L'abonnement est donné à: Nom: Adresse: Code postal:

La télévision payante parlera-t-elle français au Québec? Colloque organisé par l'Association des téléspectateurs le mardi 24 novembre 1981 de 9 h 00 à 17 h 30 au Centre St-Pierre 1212 rue Panet, Montréal (Métro Beaudry) Au programme: — ALLOCATION DE M. JEAN-FRANÇOIS BERTRAND, MINISTRE DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC — Exposés sur le marché et le contenu de la télévision payante dans le contexte québécois — Panel avec des représentants des consommateurs et des producteurs — Ateliers

Inscription: sur place au Centre St-Pierre ou à l'Association des téléspectateurs — Tél.: 729-6391 Entrée: \$5.00 • Spécial-étudiant: \$2.00

Pour bien former, il faut être bien informé

Education permanente = revue Commerce

Vous faites partie des cadres. À ce stade de votre carrière, votre temps est l'élément le plus précieux. Vous n'avez ni le temps de participer à des séminaires, ni le temps de suivre des cours. Comment faire alors pour être au courant des toutes dernières techniques administratives qui progressent aujourd'hui à un rythme si accéléré?

L'ÉDUCATION PERMANENTE dans les techniques de gestion vous est offerte sous une formule pratique et efficace: la REVUE COMMERCE.

Chaque mois, des milliers de lecteurs bénéficient d'études hautement documentées sur les techniques administratives les plus récentes et d'articles sérieux sur la planification et le contrôle dans l'entreprise, la gestion financière de la PME, la gestion du personnel, les investissements, pour n'en citer que quelques-uns.

Mais la REVUE COMMERCE offre encore davantage. Elle traite de l'activité économique tant au Québec qu'au Canada, des systèmes économiques, des régimes politiques, de publicité et de vente, de l'industrie et des affaires en général.

L'ÉDUCATION PERMANENTE en gestion, vous la trouvez chaque mois, au moment qui vous convient, dans la REVUE COMMERCE. Pour bien former, il faut être bien informé. Abonnez-vous aujourd'hui!

L'abonnement à la REVUE COMMERCE comprend également l'exemplaire annuel LE POINT, une édition spéciale sur l'économie du Québec, publiée en février.

Pour recevoir le prochain numéro de la REVUE COMMERCE, utilisez le Bon ci-contre.

Veillez libeller votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de: REVUE COMMERCE, 1080 côte du Beaver Hall, Montréal, Québec H2Z 1T1.

commerce Bon d'abonnement

Je désire m'abonner à la REVUE COMMERCE tel qu'indiqué ci-dessous.

12 mois \$18 incluant l'édition annuelle LE POINT Chèque inclus MasterCard VISA Chargex American Express Facturez-moi

N° de carte: Signature:

Occupation: Genre d'entreprise: Nombre d'employés au Québec: Nom de l'entreprise:

Je désire recevoir ma revue bureau domicile N° tel. App. Adresse: Ville: Province: Code postal:

Les unités métriques (SI): un guide pour ceux qui veulent tout savoir

par Gilles Provost

Le système métrique international (SI), c'est simple et pratique. Tout le monde le dit, surtout ceux qui voudraient voir convaincre de l'adopter. Pour faciliter la transition, on a aussi mis au point toutes sortes de tables de conversion et même des calculatrices électroniques qui devraient fournir automatiquement l'équivalence entre les «vieilles» unités anglaises aux nouvelles mesures métriques.

Mais (oui, il y a un «mais») ces instruments ne fournissent jamais que les unités les plus courantes: température, poids, longueur, surfaces, volumes, etc. Cependant, si vous êtes ingénieur et que vous cherchez l'unité métrique adéquate pour mesurer «l'admittance» ou la «rélectance» d'un générateur, rarissimes seront les tables qui vous expliqueront l'unité, nommée «siemens», et vous fourniront l'équivalence.

Quant au spécialiste de l'éclairage, il cherchera en vain, dans les tables ordinaires, l'unité métrique de luminance par laquelle il devrait remplacer le pied Lambert ou encore le stilb. (C'est le candela par mètre carré.)

Où, plus prosaïquement, si votre marchand de sacs à ordures cessait demain d'indiquer l'épaisseur du plastique en mils et utilisait plutôt le nanomètre pour vous donner une idée de la résistance du sac, vous faudrait-il attendre qu'il se déchire à l'improviste au milieu d'un escalier pour découvrir à quoi le nouveau chiffre correspond?

Pour répondre à toutes ces questions (et à d'innombrables autres), le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) vient de publier un *Guide des unités SI* conçu spécialement pour

ceux qui veulent tout savoir et qui ne peuvent se limiter aux unités les plus courantes: grandes entreprises, ingénieurs, étudiants, chercheurs, etc.

Cet ouvrage de 150 pages fournit évidemment les définitions officielles de chaque unité, avec son symbole, ses multiples et sous-multiples, équivalences, etc.

La grande originalité de l'ouvrage tient pourtant à la technique de classement utilisée ainsi qu'à l'énorme index de 20 pages qui permet d'utiliser l'ouvrage de nombreuses façons différentes.

En effet, les unités sont classées en chapitres cohérents: un sur l'espace et le temps; un sur la mécanique; un sur les rayonnements; un sur l'électricité et le magnétisme; un sur la physique moléculaire; un sur la physique nucléaire, etc.

En outre, on fournit pour chaque unité les domaines normaux d'utilisation. Par exemple, on exprime normalement en watts la puissance des ampoules électriques ou des amplificateurs tandis qu'on choisira plutôt le mégawatt comme unité de mesure pour une centrale électrique de bonne taille. Par contre, les composants électroniques d'un système s'exprimeront plutôt en microwatts ou en milliwatts.

La table des matières permet de retrouver l'unité désirée aussi bien par son domaine d'utilisation que par son équivalent «anglais». Bien plus, on peut aussi retracer dans l'index toutes les unités nécessaires à un domaine d'activité particulier.

Ainsi, on retrouvera, regroupées sous une même rubrique de l'index, toutes les unités utiles aux phénomènes vibra-

toires, ou encore toutes les unités utiles pour le calcul des profils de charpente, ou encore dans le domaine des télécommunications.

Enfin, l'ouvrage inclut les règles d'écriture des unités métriques ainsi qu'une bibliographie des principaux ouvrages de conversion sectoriels déjà disponibles, par exemple pour l'industrie chimique ou encore la cuisine.

Finalement, ce petit livre fournit des informations utiles à tous, aussi bien à la diététicienne qui devra apprendre à remplacer quatre «calories» d'antan par une kilojoule qu'à l'étudiant en physique, tout émerveillé d'apprendre que «le mètre est la longueur égale à 1,650,763,73 longueurs d'onde, dans le vide, du rayonnement correspondant à la transition entre les niveaux 2p10 et 5d5 de l'atome de krypton-86».

GUIDE DES UNITÉS

SI

POUR LES ARCHITECTES, CHERCHEURS, CONCEPTEURS, INGÉNIEURS, TECHNICIENS, TECHNOLOGUES, ENSEIGNANTS ET ÉTUDIANTS EN SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES, ETC.

CRIQ

SOLDE D'AUTOMNE
JUSQU'À **50%**
DU 16 AU 21 NOV.

FAÇONNABLE
JEAN-PAUL GERMAIN
GIANFRANCO RUFFINI
FRANÇOIS DUEL
LA SQUADRA
MARZOTTO
RENOMA
MOREAU

VRILIS
VÊTEMENTS POUR HOMMES
363, ST-FRANÇOIS-XAVIER
VIEUX MONTRÉAL
842-0425

R²T²

LA REVUE DU TRADUCTEUR
paraît chaque mois

Au sommaire:

- des signatures prestigieuses: Robert Dubuc, Pierre Agron
- le BANC D'ESSAI DES DICTIONNAIRES, une critique objective et bien documentée qui facilitera vos choix
- les MISES À JOUR PERMANENTES des principaux dictionnaires anglais-français, allemand-français, espagnol-français, néerlandais-français, italien-français

BULLETIN D'ABONNEMENT
à adresser avec votre chèque à
LA REVUE DU TRADUCTEUR
Case postale 69
QUYON (Québec)
J0X 2V0

NOM: _____
No: _____ RUE: _____
VILLE: _____ CODE POSTAL: _____
6 numéros mensuels: 35 dollars 12 numéros mensuels: 60 dollars

Les «coupures» dans les hôpitaux: la CSD estime que Johnson fait une grave erreur

Dans le cadre des restrictions budgétaires du gouvernement du Québec, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) soutient que le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, commet une «erreur magistrale» en confiant «à ceux-là mêmes qui sont à l'origine du gaspillage et de la faible productivité» le soin de corriger la situation.

Le président de la CSD, M. Jean-Paul Héту, a notamment reproché au gouvernement, la semaine dernière, de passer uniquement par les administrations locales pour se sortir de son étranglement financier, et d'ignorer les employés syndiqués comme s'ils n'étaient pas en mesure d'évaluer la situation et incapables d'une attitude responsable.

«Quant aux moyens envisagés par la CSD pour faire valoir le point de vue de ses syndiqués, la préoccupation prioritaire de chaque unité de négociation est de procéder à des études systématiques et en profondeur des plans patronaux de redressement et de proposer, chaque fois que cela le justifie, une solution visant le maintien, voire l'amélioration, de la qualité des services compte tenu d'une charge de travail normale pour les employés», a déclaré M. Héту.

Il s'est dit d'avis que si le ministre voulait atteindre son objectif d'éliminer les sources de gaspillage, il devait changer la loi des services sociaux et de santé afin de permettre une participation accrue des travailleurs aux décisions, au niveau de la direction générale.

Le secteur des Affaires sociales de la CSD regroupe 22 établissements hospitaliers,

dont les hôpitaux de Drummondville, de La Tuque, de Saint-Jean du Haut-Richelieu, Fleury et Jean-Talon, à Montréal. On y a adopté une stratégie d'intervention cas par cas, parfois pour mettre en doute le sérieux des plans de redressement soumis par les administrations locales, parfois pour suggérer des mesures susceptibles d'augmenter la productivité des employés.

A Asbestos, par exemple, le syndicat CSD reproche à l'administration du centre hospitalier d'ignorer le plan syndical de redressement, et on demande au CRSSS d'intervenir comme arbitre pour disposer des deux plans soumis.

«La position du syndicat est catégorique: le plan patronal est odieux et inacceptable, a dit M. Héту. Le CRSSS devra prendre la responsabilité qui lui incombe d'analyser à son mérite l'envers de la médaille que lui a caché l'administration du centre.»

Il a aussi expliqué l'arrêt de travail d'une heure décrété lundi dernier par les syndiqués de l'hôpital Jean-Talon, à cause du refus de l'administration de leur fournir l'information essentielle pour une démarche constructive.

A l'hôpital Fleury, selon la CSD, les coupures de postes impliquant une trentaine de puéricultrices remettent en cause la bonne marche du service d'obstétrique et «mettent en relief la main-mise qu'ont les technocrates sur des services chers à la population et leur façon d'imposer des réformes d'en haut, sans aucune considération pour ceux qui sont directement touchés».



La voiture

Depuis 50 ans, Audi a acquis sa renommée grâce à une technique innovatrice, à la qualité de la construction et à la beauté des formes. Aujourd'hui, Audi est à l'avant-garde de la technique automobile.

Chaque année, les chroniqueurs des magazines spécialisés font l'éloge des découvertes techniques et des nouvelles caractéristiques des voitures Audi.

Selon la tradition Audi, chaque modèle est le résultat de cette technique sophistiquée et est conçu pour vous offrir le maximum de confort et de luxe fonctionnel.

Audi lance maintenant la carte Audi. Il s'agit d'une autre innovation sans pareille dans le domaine de l'automobile.

La carte

LA CARTE Audi

JEAN MEUNIER
10 RUE PRINCIPALE
VILLE PQ
H9R 1B1

MAUC80430CN100212
11/81 10/84 555-1212 868L841

L'achat d'une Audi 1982 vous donne droit à la carte Audi. Cela veut dire, en gros, que pendant les trois ans qui suivent la date de livraison de votre Audi, vous devez défrayer le coût du carburant et de l'assurance-automobile, prendre adéquatement soin de la voiture et conduire normalement. Il vous faut amener votre voiture chez un concessionnaire Audi autorisé pour les travaux d'entretien réguliers et les inspections visant à déceler la corrosion. Mais le coût de ces visites et la plupart des autres coûts seront défrayés par Audi.

Vous vous attendez naturellement à ce que la carte couvre le moteur, le mécanisme d'entraînement, les essieux, le

PENDANT LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES, ELLE COUVRE À PEU PRÈS TOUT, SAUF LE CARBURANT.

climatiseur et les systèmes électriques. Elle couvre effectivement tout cela. Elle couvre en plus les vidanges, les filtres, les pneus et les services d'entretien ordinaires... en plus des remorquages et d'une voiture de remplacement si les réparations ne peuvent être effectuées le même jour. Tout cela, sans frais. Et enfin, tous les propriétaires de voitures Audi 1982 deviendront automatiquement membres de l'Association canadienne des auto-

mobiles, avec tous les avantages que cela comporte.

Naturellement, la carte Audi ne couvre pas certains frais extraordinaires comme la réparation de dommages subis lors d'une course ou d'un rallye automobile; les accidents; les modifications apportées à la voiture; la négligence ou le mauvais usage, par exemple. Il est évident qu'il y a certaines restrictions. Votre concessionnaire Audi se fera un plaisir de vous donner tous les détails.

Bref, l'Audi est une voiture tout à fait remarquable. Et la carte Audi, un concept tout à fait remarquable pour rouler sans problème.

Il s'agit probablement de la caractéristique standard la plus importante jamais offerte avec une voiture.



CLINIQUE DE JEÛNE
de la Mauricie
CURE DE 10 JOURS:

- Jeûne intégral de 7 jours.
- Période d'alimentation de 3 jours.
- Examen physique complet à l'entrée.
- Conférence à tous les jours sur aspects physique, intellectuel et spirituel du jeûne.
- Surveillance quotidienne.
- Sauna.
- Repos physiologique.
- Amatrissement, désintoxication.
- Amélioration de la santé
- Massage musculaire
- Cours de cuisine végétarienne.

Pour plus d'informations, écrire ou téléphoner à:
CLINIQUE DE JEÛNE DE LA MAURICIE
École de Santé 538-2738
2600, 6e AVENUE, GRAND-MÈRE G9T 2L4